



HAL
open science

Edmond Malinvaud et la méthodologie économique

Mathieu Renaud

► **To cite this version:**

Mathieu Renaud. Edmond Malinvaud et la méthodologie économique. Economies et finances. 2011. dumas-00648974

HAL Id: dumas-00648974

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00648974>

Submitted on 8 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris1

UFR 02 Sciences Economiques

Master THEME (Théorie, Histoire et Méthodes de l'Economie)

Spécialité « Economie et Sciences Humaines : Epistémologie, Méthodes et Théories »

Edmond Malinvaud et la méthodologie économique

Présenté et soutenu par :

Matthieu Renault

Juin 2011

Directeur de recherche:

Annie L. Cot

L'université de Paris 1 Panthéon Sorbonne n'entend donner aucune approbation, ni désapprobation aux opinions émises dans ce mémoire ; elles doivent être considérées comme propre à leur auteur.

Edmond Malinvaud et la méthodologie économique

Introduction générale

Edmond Malinvaud est sans conteste l'un des économistes français contemporains les plus célèbres (avec Maurice Allais et Gérard Debreu), mais également l'un des plus prolifiques : ses contributions se retrouvent dans de multiples domaines (principalement l'économétrie, la micro- et la macroéconomie). Si Malinvaud ne souffre à l'évidence d'aucun manque de reconnaissance, en France comme à l'étranger, on s'étonne de voir que son œuvre est encore si peu étudiée. Il est vrai que celle-ci n'apparaît achevée que récemment ; et l'on peut considérer qu'elle n'évoluera plus que marginalement, les dernières publications d'Edmond Malinvaud remontant au début des années 2000. Une autre raison, sans doute plus conséquente, pour expliquer le fait qu'aucune étude globale n'ait jamais été réalisée sur Malinvaud, tient au caractère particulièrement volumineux de son œuvre : Malinvaud a publié plus de 300 textes scientifiques, une douzaine d'ouvrages dont trois *handbooks*, ainsi que plusieurs autres contributions secondaires (conférences, préfaces, interviews, commentaires d'ouvrages, portraits biographiques, discours d'allocution, etc.). L'analyse exhaustive de l'œuvre de Malinvaud suppose, à l'évidence, beaucoup plus de temps que celui qui nous est imparti dans le cadre restreint d'un mémoire de recherche. Il nous a fallu en conséquence effectuer un choix ; sélectionner un thème, et construire un corpus. A parcourir l'œuvre de Malinvaud, notre intérêt s'est peu à peu concentré sur un aspect méconnu et tardif de la réflexion de Malinvaud : la méthodologie économique.

Dès la fin des années 1980, Edmond Malinvaud se consacre plus systématiquement à la réflexion sur la méthodologie économique – et cela, d'une manière ininterrompue, jusqu'au début des années 2000¹. Sa réflexion, initialement centrée sur l'état et l'évolution de la macroéconomie, se fait plus originale à mesure qu'il étend – progressivement – le champ de ses investigations. L'ensemble des considérations de Malinvaud sur la méthodologie économique n'en demeure pas moins difficile d'accès, en ce qu'elle se présente de manière

¹ Nous ajoutons, ici, le terme « systématiquement » pour souligner l'évidence que toute chronologie condamne la continuité de la pensée d'un auteur. Il nous faudra justifier cette systématisme quant à la réflexion méthodologique de Malinvaud, lorsque nous aurons à présenter le corpus des textes retenus.

éclatée : entre ses cours au Collège de France, une dizaine d'articles, plusieurs textes d'allocution et quelques interviews. Cette première difficulté n'est sûrement pas sans rapport avec le fait que ce dernier moment de l'œuvre de Malinvaud reste largement méconnu – hormis quelques personnalités proches de l'auteur. Or, c'est bien là le prix à payer pour s'arroger la primauté ; car rien, ou presque, n'a été dit sur ces écrits. De ce corpus, on ne garde ordinairement en mémoire que son fameux article, suscitant la surprise en 1996 : « Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes ? ».

Si il y a de l'inédit dans le fait de prendre pour objet les écrits méthodologiques de Malinvaud, on ne peut évidemment pas faire l'économie d'une présentation quelque peu approfondie. La nécessité de ce travail préalable répond à une exigence de *contextualisation* du corpus étudié: il s'agit de donner à voir ce qui se joue par ces écrits, en présentant quelques éléments qui serviront largement les objectifs de notre exposé. L'introduction générale fera alors office de mise en perspective. Dans un premier temps, on expose ce qui participe – matériellement – de l'objet : rappeler la trajectoire intellectuelle et institutionnelle d'Edmond Malinvaud, situer la place des écrits méthodologiques dans son œuvre, présenter les contours et les limites du corpus de textes considéré. Dans un second temps, on s'attache plus spécialement à commenter le *statut* de ces écrits : rendre compte de leur dispersion, donner à voir les motivations explicites de Malinvaud, et étudier la manière avec laquelle ce dernier s'est inséré dans le champ de la méthodologie économique.

1. Edmond Malinvaud en perspective

Une première mise en perspective s'avère en effet nécessaire pour appréhender la réflexion méthodologique d'Edmond Malinvaud. Celle-ci ne s'est évidemment pas construite *ex nihilo*, et il faut pouvoir disposer – au préalable – de quelques éléments afin de juger de la valeur de ces écrits. Ainsi, nous a-t-il semblé d'abord nécessaire de *situer* l'auteur : rappeler sa trajectoire et quelques-unes de ses étapes intellectuelles. La présentation de la manière, ensuite, dont les écrits méthodologiques s'articulent à l'oeuvre de Malinvaud ; puis des textes qui composent effectivement le corpus ; apparaissait également tout à fait incontournable à ce premier moment de l'introduction générale.

1.1. La trajectoire de Malinvaud²

Edmond Malinvaud demeure l'une des figures les plus connues et les plus *reconnues* de la science économique française. Il bénéficie en réalité d'une double notoriété, en vertu de sa double carrière académique et institutionnelle. Connu, il l'est d'abord très tôt aux Etats-Unis dans l'immédiat après-guerre, où il fit un séjour à l'université de Chicago comme invité de la *Cowles Commission* (1950-51). Cette brève expérience suffira cependant pour lui permettre d'introduire – avec quelques autres – les méthodes économétriques en France. De fait, il forme la première génération d'économistes à ces méthodes : soit directement grâce à son enseignement à la nouvelle ENSAE – dont il fut un des premiers directeurs (1962-66 et 1971-72), soit indirectement par l'intermédiaire de son premier *handbook* (Malinvaud, 1964). Connu, il le fut également par le succès immédiat de ses premiers articles (Malinvaud, 1953, 1954, 1956). Dès 1957, il devient ainsi Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), et ne cesse depuis lors de multiplier ses domaines d'intérêt. Il publie un important ouvrage d'initiation à la comptabilité nationale (Malinvaud, 1957) ; ses enseignements de microéconomie forment la matière d'un manuel de référence pour la discipline (Malinvaud, 1969) ; et il montre, dès 1972, les premiers signes d'une préférence pour l'analyse macroéconomique, en participant à une étude collective importante sur les facteurs de la croissance économique française de l'après-guerre. Edmond Malinvaud ne cessera par la suite de concentrer ses efforts sur la théorie macroéconomique : il formule une nouvelle approche macroéconomique du chômage³ (Malinvaud, 1977, 1980), publie un nouveau manuel de référence pour la macroéconomie (Malinvaud, 1981-82), et devient peu à peu l'un des principaux représentants français de la théorie du déséquilibre⁴.

² Cette brève biographie a largement emprunté aux contributions suivantes : Beaud et *al.* (2003), Blaug (1985), Mazodier (1992), *Mélanges économiques* (1988).

³ Prenant pour cadre la théorie général, mais en intégrant le rationnement et l'hypothèse keynésienne d'une « viscosité » des prix (et des salaires), Malinvaud formule une nouvelle typologie dans lequel il parvient – entre autres – à distinguer les deux formes de chômage « classique » et « keynésien ».

⁴ On expose en annexe une biographie plus complète d'Edmond Malinvaud, en s'essayant à dégager – dans la mesure du possible – quelques étapes intellectuelles saillantes.

Reconnu, Edmond Malinvaud le fut à plus d'un titre ; au cours de sa carrière⁵. Polytechnicien, il choisit d'intégrer le tout nouvel Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) en 1948, où il s'associe à un petit groupe de travail composé de jeunes étudiants prometteurs (Marcel Boiteux, Gérard Debreu, etc.), et qui se réunit autour de Maurice Allais. Administrateur (1948-66), puis Inspecteur général de l'INSEE (1966-74), Malinvaud fut très tôt associé aux grandes décisions nationales : la création des comptes nationaux, la consolidation de la statistique publique⁶, la plan, etc. La carrière administrative de Malinvaud le conduit aux plus hautes responsabilités du service public, notamment celles de Directeur de la Prévision au Ministère de l'Economie et des Finances (1972-74), et de Directeur général de l'INSEE (1974-87)⁷. A cette liste impressionnante, il faudrait encore ajouter toutes les revues, les sociétés savantes et les associations scientifiques qu'il a dirigé ponctuellement au cours de sa carrière⁸. Il apparaît donc assez clairement que Malinvaud n'a pas été un économiste tout à fait ordinaire. Parmi les traits qui le distinguent, on peut avancé que ce dernier n'a cessé d'assurer (et de vouloir assurer) sa double activité⁹ - et sans jamais vouloir se décharger de ses enseignements. La performance est suffisamment rare pour être signalée ; et, celle-ci prend encore plus de dimension, si l'on considère l'éventail des domaines que Malinvaud a investi scientifiquement – à un moment où la science économique tendait à la spécialisation disciplinaire. Depuis les années 1950, on peut enregistrer ses déplacements : de la statistique mathématique à la comptabilité nationale ; de la microéconomie à l'économétrie ; puis de la macroéconomie à la méthodologie économique, vers la fin des années 1980. Or, c'est précisément ses contributions dans ce dernier domaine qui nous intéresse dans ce mémoire.

⁵ En Annexe 3, on a tenu à faire observer les *signes* attestant de la notoriété publique de Malinvaud – et qui constituent autant d'indicateurs permettant de nous renseigner sur cet auteur : direction de revues, président de sociétés savantes, conseiller auprès des autorités publiques (ou privés), titres, décorations, etc.

⁶ L'INSEE n'est créé qu'en 1946, et on s'imagine mal l'ampleur des efforts initiaux qu'il a fallu déployer pour unifier et étendre la statistique française. Pour un aperçu approfondie, voir : « la statistique et l'Etat : la France et la Grande-Bretagne (Desrosières, 1993, 180-203).

⁷ Malinvaud n'a par ailleurs jamais cessé, par la suite, de conseiller ponctuellement les autorités publiques (Malinvaud, 2001b).

⁸ Voir Annexe 3.

⁹ Ce qui le contraignait ; le fait est de notoriété publique ; à un emploi du temps des plus curieux.

1.2. Les écrits méthodologiques dans l'œuvre de Malinvaud

Plusieurs options, qui sont autant de thèmes que Malinvaud a investi au cours de sa carrière scientifique, s'offraient alors – potentiellement – à l'analyse : ses recherches pour améliorer la méthode inductive en économie (problèmes de l'agrégation, comptabilité nationale, méthodes de l'économétrie) ; sa contribution à la théorie microéconomique (ou à « la théorie de l'allocation efficace des ressources » selon ses propres termes¹⁰) ; ses travaux en macroéconomie (et plus particulièrement ses contributions à la théorie du déséquilibre). Ces trois grands thèmes d'investigation semblent s'interpénétrer mutuellement, en même temps qu'ils prédominent successivement de façon logique et chronologique dans l'œuvre d'Edmond Malinvaud¹¹. Un découpage plus fin du corpus ferait apparaître les nombreux portraits d'économistes ou de statisticiens français et étrangers que dresse Malinvaud, tout au long de son œuvre : Simon Kuznets, Wassily Leontief, Joan Robinson, Pierre Massé, Alfred Sauvy, Henri Guitton, Yves Younès, *etc.* Les observations qu'il adresse à propos de ces auteurs sont « presque toujours pour lui l'occasion de préciser ses vues sur l'évolution de la science économique » (Mazodier, 1992, 13).

Un tel souci de clarification prend un tour systématique à l'approche de son entrée au Collège de France : à la fin des années 1980. Depuis lors – et ceci, Pascal Mazodier ne pouvait l'enregistrer en 1992 – s'est progressivement affirmé un quatrième thème d'investigation pour Edmond Malinvaud : la méthodologie économique. Evidemment, on pourrait objecter que ce dernier thème n'est finalement que le prolongement d'un premier thème dans l'œuvre de Malinvaud : ses recherches pour améliorer les méthodes inductives en économie¹². Qu'est-ce qui justifie, en ces circonstances, l'existence d'un quatrième thème d'investigation ? Plusieurs éléments sont importants à souligner ici. En premier lieu, on observe qu'à partir de la fin des années 1980¹³, les considérations méthodologiques de Malinvaud se font plus pressantes. En

¹⁰ D'après Mazodier, 1992, 9.

¹¹ Une telle structuration du corpus des écrits de Malinvaud doit beaucoup à Pascal Mazodier (1992), qui publia une monographie intitulée simplement « Edmond Malinvaud » à usage du personnel interne de l'INSEE.

¹² Une telle remarque n'est pas absurde, et elle nous a d'ailleurs forcé à mieux définir les contours du corpus que nous entendons analyser.

¹³ Et plus précisément à l'approche de l'entrée d'Edmond Malinvaud au Collège de France en 1988.

effet, ces textes à caractère méthodologique apparaissent de façon régulière ; et selon un rythme autrement plus intensif : Malinvaud publie, au moins, deux textes méthodologiques par an. En second lieu, on observe une évolution dans les investigations de Malinvaud : ses thèmes s'étendent, et sa réflexion gagne en généralité. Ainsi, il apparaît nettement –dans ce dernier moment de son œuvre– que ce dernier s'éloigne des seules recherches pour améliorer les méthodes inductives en économie¹⁴. Pour se convaincre d'une telle évolution: Malinvaud commence par étudier les méthodes de la macroéconomie à la fin des années 1980, et il finit par exposer sa conception des rapports entre la science économique et les autres sciences sociales au début des années 2000. En dernier lieu, ce quatrième thème d'investigation est revendiqué par l'auteur lui-même. Sur sa page personnelle du CREST¹⁵, Edmond Malinvaud renseigne sur ses intérêts de recherche ; il indique : « Etude théorique et empirique de la macroéconomie » et « Méthodologie de la science économique ».

Ces raisons nous semblent donc suffisamment convaincantes pour pouvoir assurer l'autonomie d'un quatrième thème d'investigation dans l'œuvre de Malinvaud : la méthodologie économique. Mais, ce sont en fait les textes correspondants à ce dernier thème qui nous intéressent, et qui conféreront une matière à ce mémoire. Un ensemble de textes dont il s'agira certes de montrer la cohérence ; mais un ensemble de textes qu'il s'agit d'abord de présenter, en soulignant les quelques difficultés préalables à la construction du corpus.

1.3. Le corpus de textes et ses difficultés

Circonscrire les écrits méthodologiques de Malinvaud revient donc à définir un corpus. Les quelques justifications présentées ci-dessus nous conduisent à exposer quelques-unes des règles préalables à la définition du corpus. En effet, on a sélectionné les textes qui répondaient à un ensemble de critères assurant une certaine homogénéité au corpus. Ainsi existait-il une

¹⁴ En conséquence, il nous a fallu écarter du corpus des textes méthodologiques qui montraient une trop grande proximité avec ce premier thème. Pour exemple, nous n'avons pas retenu un article intitulé : « Induction et science économique » (Malinvaud, 1973).

¹⁵ Centre de Recherche en Economie et en Statistique de l'INSEE. Malinvaud y obtint, et installe, son bureau après son retrait du Collège de France. La page Internet citée semble actualisée, pour la dernière fois, en 2008. Disponible à l'adresse URL suivante : <http://www.crest.fr/ses.php?user=3002>

condition chronologique : tout texte publié à partir des années 1980 ; une condition sémantique : tout texte exposant un commentaire sur l'épistémologie économique ; et une condition de cohérence : tout texte ayant prétention explicite à s'inscrire dans les débats de méthodologie économique. Si l'on applique ces quelques conditions, un ensemble de textes finissent par se dégager et montrer une certaine homogénéité. Ainsi, le corpus présente trois documents à caractère biographique, dont deux interviews (Malinvaud, 1987, 2001b, 2003) ; quatre textes sur l'analyse des méthodes de la macroéconomie (Malinvaud, 1982, 1987, 1990d, 1991a, 1995a) ; trois commentaires sur la connaissance en économie (1988a, 1989, 1990b, 1996) ; trois discussions du statut épistémologiques de la science économique (Malinvaud, 1990a, 1990c, 1995b, 2001a) ; et deux essais à caractère spéculatif (Malinvaud, 1991b, 2001c).

Par rapport aux économistes qui se sont jadis livrés à la réflexion méthodologique¹⁶, un premier élément distingue la démarche de Malinvaud : il n'a jamais donné de présentation systématique de ses écrits méthodologiques¹⁷. Cette caractéristique est à l'origine de quelques-unes des difficultés préalables à la construction du corpus. De plus, comme aucun travail n'a été réalisé sur le sujet¹⁸, il n'existe pas de base bibliographique déjà disponible : il faut la constituer. Ainsi, les premières difficultés sont de nature bibliographique : il faut rechercher les textes, parfois au hasard, sans direction véritable. La plupart du temps, les textes ne sont pas disponibles en format papier, et il faut alors voyager de bibliothèque en

¹⁶ Pensons à John Stuart Mill (1848) ; John Neville Keynes (1891) ; à Lionel Robbins (1932) ; à Milton Friedman (1953) ; *etc.* La plupart des économistes s'efforcent, ordinairement, de présenter leurs considérations méthodologiques d'une manière plus systématique. Les avantages d'une telle présentation sont évidents : ils facilitent l'accès, la diffusion, et la réception des écrits pour le public visé (en l'occurrence la communauté des économistes). Est-ce à dire que Malinvaud n'ambitionnait pas un impact de même nature que ses prédécesseurs ? La question est posée ; et on se refuse à toute spéculation psychologique. Tout au plus peut-on suggérer quelques éléments de réponse, au travers de l'analyse des nouvelles contraintes du champ de la méthodologie économique (2.3. Une insertion dans le champ de la méthodologie économique).

¹⁷ A la question de savoir si Malinvaud a souhaité, ou aurait souhaité, donner à ses écrits méthodologiques une présentation systématique, nous sommes forcé d'avouer notre ignorance.

¹⁸ Deux bases bibliographiques ont été établies à propos de l'œuvre de Malinvaud, mais aucune ne couvre la période que nous étudions (voir *Mélanges économiques*, 1988 ; et Mazodier, 1992).

bibliothèque pour retrouver une revue, un article ou un autre document¹⁹. Parfois, des textes se sont révélés introuvables ou inaccessibles. On indiquera, en annexe, ces quelques textes particuliers, afin d'exposer une bibliographie plus complète des écrits méthodologiques de Malinvaud.

Avant de poursuivre, il nous faut encore évoquer une dernière difficulté : les écrits méthodologiques n'ont pas même statut selon que le contexte varie. En effet, le corpus rassemble des interventions d'une nature hétérogène : articles pour revues scientifiques ; interviews ; texte de conférence (repris par l'auteur ou retranscrit par un anonyme) ; cours du Collège de France ; allocution face à un public choisi ; préface ou entrées de dictionnaire ; articles pour un journal ; commentaire d'ouvrage ; etc. Est-ce que toutes ces productions ont le même statut ? A moins de faire l'hypothèse que Malinvaud soutient les mêmes thèses, sans égard du public à qui il s'adresse, on voit mal comment se dégager du problème. Dans un premier temps, il apparaît nécessaire de distinguer les productions dans les revues scientifiques des autres productions. Mais là encore, faut-il considérer que tous les écrits publiés dans des revues scientifiques ont un statut similaire ? Un article publié dans la revue *The American Economist* a-t-elle même statut qu'un article destiné à être publié dans la *Revue d'Economie politique* ? Une analyse plus fine de ces effets différentiels pourrait permettre de pondérer les écrits de Malinvaud, ou de souligner le caractère ponctuel et ciblé²⁰ d'une proposition.

S'il existe des difficultés à évaluer la valeur différentielle des articles de Malinvaud, il est tout aussi difficile de juger du statut des interviews. Ont-ils un statut similaire aux articles ? Car, après tout, ces interviews furent également publiées dans des revues scientifiques. Cependant, ni les questions ni les thèmes n'y sont choisis par l'interviewé, et l'on peut difficilement

¹⁹ Ainsi la *Leçon inaugurale* de Malinvaud au Collège de France ne se trouve qu'aux archives du Collège de France.

²⁰ Destiné à un public particulier ; ce qui peut prendre de l'importance lorsqu'il s'agit d'analyser la nature des recommandations et des quelques mises en garde de Malinvaud. Une telle analyse pourrait permettre de spécifier la destination de remarques qu'il présente d'une manière feutrée ou générale : qui vise-t-il en particulier ? Pourquoi ce public en particulier ? Ou encore : pourquoi exprime-t-il telle idée d'une manière radicalement différente ? Il est certain qu'une telle analyse viendrait préciser, et éclairer, le statut de certains écrits méthodologiques de Malinvaud.

considérer que celui-ci soit comme complètement libre ; son intervention n pouvant être ni construite, et ni menée de manière autonome. Plus généralement, l'absence de renseignements sur les conditions de l'interview empêchent bien souvent de juger du statut des considérations méthodologiques alors exposées. De tel problèmes se posent en fait pour un bon nombre de textes du corpus : l'incertitude est la règle. S'il peut arriver que les conditions de production du discours soient clairement spécifiées par l'auteur lui-même²¹, ou par une note spéciale de l'éditeur²² ; bien souvent, le lecteur reste ignorant des faits qui entourent l'intervention spécifique de l'interviewé. Ainsi, cette absence de données de contexte empêche-t-elle, dans certains cas, de pouvoir qualifier correctement la nature des interventions de notre auteur.

Il était nécessaire de souligner cette dernière difficulté relative à l'approche du corpus, afin d'exposer – à ce niveau de l'étude²³ – les limites de l'analyse : on ne peut qu'imparfaitement juger de la nature des interventions de Malinvaud. Pour autant, pour les objectifs poursuivis par ce mémoire, cette difficulté est aisément contournable. En effet, on peut écarter les considérations isolées qui ne se manifestent que ponctuellement dans ses écrits. On s'efforcera donc de présenter uniquement les thèses douées d'une certaine récurrence : les éléments qui, dans le corpus, s'observent avec une certaine régularité ; et pour lesquels, on a de bonnes raisons de croire qu'elles participent de la cohérence des écrits méthodologiques d'Edmond Malinvaud.

²¹ Comme c'est le cas à propos d'un article en 2001 (*Les échanges entre science économique et autres sciences sociales*), où Malinvaud situe clairement son intervention : « Au printemps 2000, des étudiants français ont contesté la forme et le fond de l'enseignement qui leur était dispensé. » (Malinvaud, 2001a, 7)

²² Comme c'est le cas à propos d'un article en 1990 (*Propos de circonstance sur les orientations de la discipline économique*). Une note de bas de page nous renseigne : « Texte de l'allocution prononcée à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales le 5 janvier 1989 à l'occasion de la remise de *Mélanges économiques. Essai en l'honneur de Edmond Malinvaud*, [...] ». (Malinvaud, 1990a, 121)

²³ A ce niveau de l'étude seulement ; et on a essayé de montrer comment cette analyse pouvait être perfectible.

2. Le statut des écrits méthodologiques

Il s'agit désormais d'approfondir l'analyse. Prendre pour objet les écrits méthodologiques de Malinvaud suppose en effet de pouvoir en apprécier leur *statut*. Par ce terme, on insiste sur l'idée que les textes ne parlent jamais par eux-mêmes ; bien souvent, ce sont les commentateurs qui s'y emploient, avec plus ou moins de brio. La volonté de faire parler les écrits de Malinvaud nous a conduit à nous poser, à leur endroit, trois types de questions : avec quelle cohérence interne, pourquoi, et comment se manifestent ces écrits ? Trois questions qui nous engagent dans trois discussions : la cohérence du propos (2.1.), ses motivations explicites (2.2.) et les formes qu'il emprunte (2.3.).

2.1. Une cohérence à re-construire

On entend dans ce mémoire exposer la cohérence des écrits méthodologiques de Malinvaud. Or, cette cohérence apparaît – pour l'essentiel – à *re-construire*, tant les écrits de Malinvaud apparaissent initialement dispersés (à entendre aux deux sens du terme). Ainsi, une fois surmontées les difficultés propres à la constitution du corpus, une autre difficulté semble s'opposer à l'analyse : la diversité des thèmes abordés. Ce dernier moment de l'oeuvre de Malinvaud rassemble, en réalité, des considérations hétérogènes : une étude critique des méthodes de l'économie ; un avis sur l'état de la connaissance économique, une discussion des principales en épistémologie économique ; un témoignage sur l'évolution historique de la science économique ; un ensemble de considérations sur la déontologie scientifique ; une analyse des difficultés de l'expertise économique ; etc. Si la profusion des thèmes abordés participe de l'originalité, et de l'attrait, de la réflexion méthodologique de Malinvaud, celle-ci complique inévitablement l'analyse du corpus. Ainsi, l'étude systématique des écrits méthodologiques de Malinvaud se doit-elle de construire – ou plutôt de re-construire – une cohérence transversale.

Ajoutée à la dispersion matérielle, la dispersion des analyses donne parfois l'impression d'un travail sans fin : la découverte d'un nouveau texte, abordant un nouveau thème, vient modifier l'idée qu'on se faisait des considérations méthodologiques de Malinvaud. Il faut alors, perpétuellement, ajuster le cadre d'analyse ; et ce, jusqu'au point de saturation : le moment où

la découverte d'un nouveau texte ne perturbe plus, ou très faiblement, la cohérence globale de la posture méthodologique et épistémologique de Malinvaud. Une question fondamentale se pose néanmoins : faut-il accorder une même valeur, une même importance, à toutes les analyses de Malinvaud ? Et l'on sait pertinemment que, même si l'on voulait se refuser à effectuer un choix, les contraintes encadrant la production de ce mémoire nous y condamnerait. Or, dès lors qu'il faut choisir, il faut commettre l'arbitraire. L'enjeu demeure : comment hiérarchiser ces écrits, sans trahir son auteur ? Que retenir, et pourquoi ? On a pris le parti, dans ce mémoire, de considérer ce qu'il y avait de plus original chez Malinvaud : ce qui nous a semblé mériter d'être mis en lumière. Et ceci, en poursuivant un objectif parallèle : montrer la cohérence des écrits méthodologiques d'Edmond Malinvaud. L'arbitraire ayant été commis, et ce mémoire en sera le résultat, il nous appartient d'explicitier ce que nous avons laissé de côté.

Nous avons évacué tout ce qui, dans les écrits méthodologiques de Malinvaud, se rapportait au seul témoignage historique. Pur produit de la tradition d'ingénierie française (l'Ecole Polytechnique & l'INSEE), Malinvaud fut ainsi très tôt – et même plus qu'on ne l'est d'ordinaire – associé aux événements majeurs de son époque. Assurément conscient de la valeur de son témoignage, il revient sur certaines étapes de sa vie, en cédant parfois au commentaire purement autobiographique²⁴. Ces expériences font l'objet d'un exposé soit sporadique, soit l'objet d'un exposé plus systématique. Il est alors possible de les ordonner par thèmes principaux : la *Cowles Commission*²⁵ ; les débuts de l'école française d'économie mathématique²⁶ ; la comptabilité nationale ; l'évolution de la statistique française ; la

²⁴ Et ceci de manière plus systématique dans les deux interviews qui lui sont consacrées (Malinvaud, 1987, 2007), ainsi que dans un autre texte à caractère biographique : « Some Ethical and Methodological Convictions » (Malinvaud, 2001).

²⁵ Outre les interviews, Malinvaud revient maintes fois (1987, 2001b) sur son expérience à la *Cowles*. De plus, à l'occasion du cinquantenaire de la création de la *Cowles*, il rédige un article intitulé : « Econometric Methodology at the Cowles Commission: Rise and Maturity » (Malinvaud, 1988b).

²⁶ Dans les interviews (Malinvaud, 1987 et 2007), ainsi que dans ses propres productions à caractère biographique (Malinvaud, 1987, 2001b), Malinvaud expose largement le contexte institutionnel de la pensée économique à ses débuts. Ainsi, il évoque la méfiance des universitaires vis-à-vis des économistes-ingénieurs ; le rôle important de Maurice Allais ; le séminaire Allais où il rencontre, notamment, Gérard Debreu et Marcel

planification (le Commissariat au Plan et la direction de la Prévision)²⁷. Ces commentaires seraient évidemment précieux – et même profondément utiles –, s’il s’agissait pour nous d’analyser l’oeuvre d’Edmond Malinvaud dans sa globalité. Mais, pour les objectifs plus modestes de ce mémoire, il n’a pas semblé nécessaire de les intégrer ; en ce qu’ils ne modifiaient ni n’augmentaient la cohérence des écrits proprement méthodologiques de Malinvaud.

De la même manière avons-nous évacué les commentaires rétrospectifs de Malinvaud à propos de ses propres travaux. Comme d’autres économistes avant lui, ses écrits prennent parfois l’allure d’une simple défense méthodologique de ses travaux antérieurs. Une telle défense se fait plus sensible²⁸ à propos de quelques travaux : l’autonomie relative de la macroéconomie, et projet d’une économie du déséquilibre. Plus généralement, Malinvaud semble avoir à cœur de justifier –vis-à-vis de la discipline– quelques-uns des aspects de sa carrière scientifique. Il tente d’expliquer, de la sorte, son intérêt croissant pour la macroéconomie, et son corollaire : son désintérêt pour la microéconomie au cours des années 1980²⁹. De même, Malinvaud entend justifier son engagement ponctuel auprès de Moses Abramovitz³⁰, sa double carrière institutionnelle et scientifique, comme son rôle de conseiller politique. Ainsi, si les écrits de Malinvaud foisonnent de références et de commentaires sur sa

Boiteux ; etc. On pourrait également citer sous ce thème les commentaires de Malinvaud sur la création et les débuts de la *Revue économique* (Malinvaud, 2001c).

²⁷ Il consacre plusieurs textes particuliers à la planification en France et à ses acteurs principaux. On peut citer quelques textes importants : « Thoughts on Planning in Western Economies » (Malinvaud, 1976a) ; « Il faut méditer sur Pierre Massé » (Malinvaud, 1984a) ; ou encore « Crise de la planification ou crise de la théorie économique? » (Malinvaud, 1984b).

²⁸ Le fait est patent dans les interviews.

²⁹ Plus précisément, Malinvaud avance qu’il a commencé à se détourner de la microéconomie en raison du tournant qu’elle avait pris dans les années 1970. Et d’avouer qu’il ne sentait pas vraiment à l’aise avec la théorie des jeux (Malinvaud, 2001b, 8).

³⁰ Malinvaud, ainsi que deux autres chercheurs, ont répondu positivement à l’initiative internationale de Moses Abramovitz. Ce dernier proposait d’entreprendre une étude parallèle, dans chaque pays occidental, visant à dégager les causes de la croissance française. Ces études quantitatives reposaient sur la méthodologie récemment initiée par Simon Kuznets ; et dont les conceptions furent plus voisines de celles du NBER que de la Cowles). L’étude française parut en 1972 : Carré J.-J., Dubois P., et Malinvaud E., 1972, *La croissance française. Un essai d’analyse économique causale de l’après-guerre.*, éditions du Seuil, Paris.

propre trajectoire intellectuelle, on a quelques réticences à les considérer en l'état. A notre avis, ces commentaires (à caractère défensif ou justificatif) ne prennent véritablement leur sens, et leur dimension, que par une étude systématique de l'œuvre de Malinvaud. Sinon, comment pourrait-on juger de ces commentaires autrement que *a priori*? Sans une connaissance plus profonde des travaux antérieurs de Malinvaud, ces commentaires ont vocation à demeurer inconséquents : des paroles en l'air. Peut-on néanmoins faire l'économie de l'analyse de ces commentaires rétrospectifs, si l'on a pour prétention d'exposer l'épistémologie de Malinvaud? L'éventualité de cette objection nous permet de préciser, ici, notre intention. Ce mémoire a pour ambition de montrer que les écrits méthodologiques de Malinvaud constituent un cadre épistémologique cohérent ; et surtout, analysable en soi. En conséquence, étudier la distance qu'il pourrait exister entre ce cadre et les travaux antérieurs de Malinvaud n'est pas notre objet³¹. Ainsi, à défaut, nous faisons donc l'hypothèse que les écrits méthodologiques de Malinvaud sont une bonne approximation de son épistémologie.

Un dernier thème pourrait être ajouté à la liste précédemment citée. On le traite de manière isolée car celui-ci est, à la fois, plus général et plus intéressant pour notre propos. De manière plus régulière et plus systématique que pour les autres thèmes, Malinvaud tient à exposer des commentaires sur l'évolution de la science économique des années 1950 jusqu'à nos jours. Au carrefour du document et du témoignage historique, ces écrits nous ont semblé suffisamment éclairants pour qu'on finisse par les intégrer à notre propos ; au moins, partiellement. Ces commentaires historiques ont en effet pour nous un double intérêt : s'il est claire que ces écrits sont le reflet de la trajectoire intellectuelle de Malinvaud, il semble également assez net que ces derniers soient le lieu de formation (pour Malinvaud) – comme d'observation (pour nous) – de quelques-unes des représentations de l'auteur. Plus précisément, on entend souligner le fait que Malinvaud construit ses thèses méthodologiques par l'histoire (à entendre dans le sens d'une certaine expérience vécue), et qu'il les formule *avec* l'histoire. En insistant sur la liaison, on veut souligner la manière dont Malinvaud

³¹ Bien qu'il semble évident qu'une telle poursuite de l'analyse doit être envisagée. En effet, l'étude systématique de l'œuvre globale de Malinvaud aurait de bonnes chances d'offrir un tout autre regard sur le corpus – pris ici pour objet. Entre autres enseignements, une telle étude permettrait de mesurer les écarts manifestes entre les travaux antérieurs de Malinvaud et le cadre épistémologique qu'il définit *a posteriori* : on pourrait ainsi observer quelques ré-ajustements, quelques omissions ou encore quelques incohérences.

recours à l'histoire pour appuyer ses thèses méthodologiques, comme certaines de ses recommandations. Ainsi a-t-on intégré quelques-uns de ces commentaires sur l'évolution historique de la discipline, afin de montrer comment ces derniers renforcent la cohérence des écrits méthodologiques de Malinvaud.

2.2. Les motivations explicites de Malinvaud

Si l'on a pu être tenté de croire que la réflexion de Malinvaud à propos de la méthodologie économique devait endosser immédiatement son caractère légitime³², on s'est au contraire étonné d'observer que ce dernier s'est employé maintes fois à justifier son intervention. Ainsi, entreprendre l'analyse des écrits méthodologiques de Malinvaud ne peut se permettre de faire l'économie des motivations présentées explicitement par ce dernier. Donner à voir ces motivations, justifiant en même temps son intervention, est également pour nous l'occasion de souligner la pertinence du découpage chronologique effectué. En effet ; et considérant tous les textes méthodologiques ; Malinvaud ne se justifie jamais avant les premiers textes que l'on a retenu dans le corpus. On est alors tenté d'interpréter ce geste comme le signe d'une volonté d'intégrer, ou de peser plus encore sur les débats de méthodologie économique.

Edmond Malinvaud a le souci d'exposer ses motivations, pour la première fois en 1988-1989³³, à propos de son intervention dans les débats de méthodologie économique. Une intervention dont l'ambition se restreint d'ailleurs aux méthodes de la macroéconomie – un

³² La réflexion d'un « vieux sage » de la profession constitue toujours un intérêt en soi, en ce qu'on lui confère a priori une qualité supérieure en tous points : un propos mûri par l'expérience et l'évolution historique du champ ; un propos nourri par une connaissance précise des développements scientifiques ; un propos empli de distance critique vis-à-vis d'une science qu'il devrait comprendre que trop bien. En somme, la réflexion méthodologique de Malinvaud serait censée constituer du pain béni pour l'armée des profanes, que seraient les jeunes économistes et/ou les méthodologues de la science économique. Mais cette légitimité par l'âge renvoie, en dernière analyse, à la question de l'autonomie du champ de la méthodologie économique (traitée en 2.4.).

³³ Malinvaud occupe alors la chaire d'analyse économique du Collège de France depuis 1988. La leçon d'inauguration ne donne pas encore lieu à ses propres motivations, qu'il développera en introduction de son premier cours (février 1988-juin 1989). Nous citons donc, ici, ce premier cours en tant qu'il constitue la chair d'un ouvrage paru un peu plus tard : *Voies de la recherche macroéconomique* (Malinvaud, 1991).

thème qui sera, pour Malinvaud, un thème préalable à son intervention dans les débats plus généraux concernant la méthodologie économique. Les premières justifications de Malinvaud frappent par leur souci de demeurer « proche de la pratique » : d'apporter un témoignage de ce que constitue, dans les faits, la recherche macroéconomique. Une intervention modeste et circonspecte vis-à-vis des enjeux propres au champ de la méthodologie économique :

« Prenant parti sur certains débats actuels entre macroéconomistes, je me trouverai le plus souvent proche des praticiens. » (Malinvaud, 1991a, 11)

« Ouvrage de méthodologie, non d'épistémologie. Restant délibérément proche de la pratique appliquée par les économistes dans leurs travaux ou leurs recherches, la réflexion ne prétendra pas contribuer à la philosophie des sciences, à laquelle elle fera éventuellement référence, mais vis-à-vis de laquelle elle gardera une distance respectueuse et prudente. Par rapport aux autres livres traitant de méthodologie économique, la différence sera double : une plus grande proximité du travail concret des économistes, un champ plus étroit puisqu'il s'agira seulement de la macroéconomie, et même principalement, de la macroéconomie positive. » (Malinvaud, 1991a, 12)

Edmond Malinvaud se sait en terrain conquis et enregistre le « regain d'intérêt des économistes pour la réflexion méthodologique » (Malinvaud, 1991a, 9) ; il tient d'ailleurs à attester de sa connaissance de quelques ouvrages parus à l'époque³⁴. Ces interrogations récentes ne semblent d'abord, pour lui, qu'un signe : la conséquence académique d'un scepticisme plus général, débordant largement les cadres universitaires. Non sans quelque raison objective pour Malinvaud³⁵, ce scepticisme général tend à douter de l'efficacité de la

³⁴ Les quelques ouvrages cités sont, en reprenant l'ordre de Malinvaud: C. Schmidt, 1985, *La sémantique économique en question*, Calmann-Lévy, Paris ; A. Mingat, P. Salmon, et A. Wolfelsperger, 1985, *Méthodologie économique*, Presses Universitaires de France, Paris ; B. Walliser B., et C. Prou, 1988, *La science économique*, Le Seuil, Paris ; La revue internationale *Economics and philosophy* (créé en 1985).

³⁵ Comme en atteste ce passage : « L'effort consacré à la connaissance des phénomènes macroéconomiques a été considérablement plus important au cours des trente dernières années que par le passé [...] On avait alors le sentiment qu'elle opérait en bon ordre, à partir de principes peu discutables, et qu'elle conduirait progressivement à une meilleure maîtrise de la croissance, de l'inflation et de l'emploi. Les événements ont montré qu'il y avait beaucoup d'illusions dans cette croyance. Simultanément la théorie a été remise en cause de diverses manières et des doutes se sont manifestés sur la véritable signification des résultats économétriques » (Malinvaud, 1991a, p. 9).

recherche macroéconomique. Prenant acte du fait que cette dernière « [...] inspire moins confiance qu'il y a vingt ans » (Malinvaud, 1991a, p. 9), Malinvaud tente d'y opposer une réflexion méthodologique qui aurait pour projet avoué de renouer avec cette « efficacité »³⁶ :

« Autant être explicite dès le départ sur le souci qui m'inspire, celui de l'efficacité à donner à la démarche de découverte scientifique. Il y a beaucoup à faire pour mieux comprendre les phénomènes économiques, même ceux apparemment simples. [...] Le souci de l'efficacité me paraît impliquer notamment, en macroéconomie, qu'à chaque étape les ambitions restent raisonnablement modestes. [...] Le souci de l'efficacité scientifique inspirera bien des propositions de ce livre, auxquelles mon expérience de la discipline et mon jugement me conduisent. »
(Malinvaud, 1991a, 12-13)

On voit ci-dessus que Malinvaud n'hésite pas non plus à faire vibrer la corde du « vieux sage », en insistant sur son âge avancé et en camouflant, avec brio, la finalité d'un argument qui n'a d'autre but que de forcer le lecteur à reconnaître la légitimité de ce propos-là : l'opinion qualifiée d'un homme d'expérience. Invoquer l'âge n'a pas de sens en soi, il n'a bien souvent pour finalité que de rappeler l'expérience, ou plutôt la reconnaissance auparavant acquise³⁷. Dans le cas de Malinvaud, on comprend qu'invoquer l'âge engage toujours un rappel –même discret– à la légitimité que devrait lui conférer son expérience. Citons simplement quelques occurrences propres à ce type de justification :

³⁶ Ce terme se comprend qu'en rapport avec l'épistémologie de Malinvaud, largement tournée vers la maîtrise du réel et qui –en conséquence – prend au sérieux les doutes de la société quant à l'inefficacité de la macroéconomie (et donc de l'économie) à maîtriser les phénomènes économiques. En ce sens, une recherche « efficace » est une recherche qui correspond à cet enjeu.

³⁷ Ce recours ordinaire, de quelques économistes, à un certain pathos de l'âge mériterait une analyse plus particulière, que les cadres de ce mémoire ne nous permettent pas d'approfondir. Cette invocation de l'âge serait pourtant un objet d'étude intéressant pour analyser l'évolution même de la méthodologie économique. Analyser ce domaine dans les termes d'une sociologie des sciences à la Bourdieu (habitus, champ, etc.), conduit à se poser la question de l'autonomie ou de la porosité de ce sous-champ propre à la méthodologie économique, d'étudier son coût d'entrée, ses acteurs, ses enjeux, ... Typiquement, l'argument même de l'âge, en ce qu'il ne constitue qu'un rappel du capital de légitimité d'un chercheur dans le champ de la science économique peut apparaître comme indicateur de la porosité du sous-champ de la méthodologie. Etudier la pertinence différentielle de l'argument-âge est alors un moyen de caractériser le degré d'autonomie d'une discipline donné par rapport à la discipline dont elle est issue (méthodologie économique vs science économique). Il semble que l'histoire de la pensée économique ait connu une pareille trajectoire.

« [...] puisqu'on attend de moi, en la circonstance, l'expression de quelques idées longtemps mûries sur mon métier. » (Malinvaud, 1990a, 115)

« En raison de mon âge, il était naturel pour moi de choisir le sujet de cet exposé dans la méthodologie économique : les vieux sont les mieux placés pour jouer le rôle de sages, même s'ils sont alors trouvés ennuyeux, ou parfois déplaisants, par les jeunes ». (Malinvaud, 1996, 930)

Sur sa page personnelle du CREST, une fois renseignés ses intérêts de recherche pour la méthodologie économique, Edmond Malinvaud persiste en ce sens : « A mon âge, l'effort vise à dégager des conclusions significatives plutôt qu'à apporter des résultats nouveaux ». Mais la justification par l'âge ne saurait constituer une légitimité suffisante, et Malinvaud entend préciser plus encore la nature de son intervention vis-à-vis de la distribution des discours existants au sein du sous-champ de la méthodologie économique. Résolument proche de la pratique, ce dernier s'oppose clairement à l'arrogance d'une forme de discours (propre à la philosophie des sciences, ou à certains auteurs en méthodologie économique) qui aurait pour projet d'imposer à la pratique scientifique des principes méthodologiques. Malinvaud se fait alors défenseur de l'« éclectisme », ou plutôt, de l'hétérogénéité fondamentale de la recherche ; témoignant, par ce fait, d'une certaine perception conflictuelle (à qui le primat ?) des rapports entre la science et ses commentateurs :

« Dans leurs efforts pour construire une épistémologie les philosophes eux-mêmes sont confrontés à cet éclectisme, un éclectisme qui traduit l'échec de l'homme dans son ambition de tout comprendre à partir d'un seul principe universel, mais un éclectisme qui ne doit pas pousser au nihilisme puisque la découverte scientifique a, dans chacun de ses domaines, une logique propre qui vise à être adaptée à ce domaine. » (Malinvaud, 1990c, 3)

« Paradoxalement certains semblent ambitionner la construction d'une méthodologie économique unifiée. Mais la méthodologie ne précède jamais la science ; elle ne fait que l'accompagner, en l'aidant à être plus lucide sur sa démarche et donc plus efficace dans la conduite et l'orientation de cette démarche, plus juste dans l'interprétation de ses résultats. La méthodologie économique doit donc accepter la possibilité de l'éclectisme et considérer individuellement chacune des branches de la discipline. » (Malinvaud, 1990c, 3)

Les motivations explicites de Malinvaud à engager une réflexion méthodologique sont initialement assez simples. Dès ses premiers cours au Collège de France, en 1988-1989,

Malinvaud prend acte du « scepticisme » de la société, dont les débats de méthodologie ne sont pour lui qu'un signe dans le champ de la science économique. Le signe que la recherche en économie, et plus particulièrement en macroéconomie, a perdu de son efficacité. Se bornant dans un premier temps à l'analyse de la macroéconomie, Malinvaud entend se situer au niveau du témoignage, en restant délibérément proche de la pratique. Usant de toutes les ressources symboliques qui lui sont disponibles pour appuyer son propos, il n'hésite pas non plus à rappeler la légitimité que devrait lui conférer son expérience (en invoquant son âge). Ainsi, les motivations explicitement présentées par Malinvaud semblent avoir tous les dehors du positionnement discursif : une intervention caractérisable au sein de l'espace des discours possibles et/ou disponibles. Cette dernière remarque prend tout son sens lorsque Malinvaud entreprend de discuter le statut hégémonique de l'épistémologie ou d'une certaine méthodologie, en y opposant l'hétérogénéité fondamentale de la science. Une telle perspective à propos des écrits méthodologiques peut encore s'étayer, si l'on s'emploie à étudier – même brièvement – les contraintes du champ de la méthodologie économique.

2.3. Une insertion dans le champ de la méthodologie économique

Se questionner sur le statut des écrits méthodologiques d'Edmond Malinvaud oblige à s'intéresser aux conditions du champ de la méthodologie économique. Et force est de constater que ces conditions ont fortement changé depuis les années 1980 ; une évolution certes enregistrée par Malinvaud, mais dont il ne semble pas prendre initialement la mesure. Or, ces conditions (ou contraintes) nouvelles de l'intervention dans les débats propres à la méthodologie économique peuvent nous renseigner plus encore sur le statut des écrits méthodologiques de Malinvaud. Et expliquer ainsi, la propre évolution des motivations (et/ou justifications) de Malinvaud au fil de ses écrits méthodologiques : d'une posture modeste, et propre au témoignage, ce dernier en vient progressivement à emprunter une posture plus caractéristique de la philosophie des sciences : une posture de surplomb.

Soutenir l'idée d'un changement de nature dans les débats méthodologiques conduit à rappeler ce qu'ils étaient avant les années 1980. Ainsi, faire l'histoire de la méthodologie économique revient à faire l'histoire d'un domaine d'analyse, longtemps réduit à l'état de chasse-gardée pour des auteurs déjà légitimes et installés au sein de la discipline : les « grands économistes ». Dans un domaine d'analyse, où l'on avait prit pour habitude de penser qu'il

était réservé aux penseurs dits « stériles » (Leroux, et Marciano, 1998, 101), seule l'intervention des grandes figures de la discipline pouvait et faisait effectivement impact : provoquant parfois la controverse, mais conférant toujours (finalement) des modèles de référence en épistémologie économique. Ainsi, jusqu'à une époque récente, la réflexion méthodologique semblait réservée qu'aux individualités autorisées de la science économique ; ou du moins, suffisamment autorisés pour se permettre d'adopter une posture de surplomb, en proposant quelques règles méthodologiques comme nouveau modèle de référence épistémologique. Citons ici quelques économistes qui sont intervenus de la sorte : Alfred Marshall, Lionel Robbins, Ludwig Von Mises, Milton Friedman, Paul Samuelson³⁸. Bien souvent, ces interventions n'ont qu'une intention « sporadique et visiblement motivée par la défense *pro domo* de leur propre approche que par le souci de saisir la complexité de la pensée économique » (Leroux et Marciano, 1998, 101). En conséquence, la réflexion en méthodologie économique se manifestait en tant que *répétition* : la reproduction littéraire d'oppositions et de querelles déjà existantes dans le champ de la science économique. De telle sorte que ces débats méthodologiques prenaient « fréquemment l'allure d'une polémique, aux enjeux personnels évidents » (Leroux et Marciano, 1998, 101) ; dont l'opposition virulente entre Samuelson et Friedman (opérationnalisme *versus* instrumentalisme) semble être tout à fait caractéristique. Rétrospectivement, l'espace discursif propre à la réflexion méthodologique nous paraît – à plusieurs égards – n'avoir constituer guère plus qu'une vitrine : un lieu d'opposition et d'exposition. Autant de raisons de mettre en doute l'autonomie véritable du champ de la méthodologie économique ; du moins, jusqu'à une époque récente.

L'état de la discussion en méthodologie économique est-elle encore la même, au moment où Edmond Malinvaud prend la décision d'y intervenir ? Il semble que les conditions mêmes du débat aient changé de nature : à partir des années 1980, cette vitrine qu'était la réflexion méthodologique s'est peu à peu constituée en sous-champ disciplinaire. La preuve que ce

³⁸ Tous ces économistes ont en commun une légitimité déjà acquise au sein de la science économique, pour leurs époques respectives. Et seule cette autorisation est commune ; en effet, la qualité de leur intervention pour la réflexion méthodologique est fort disparate : considérons, par exemple, les apports de Marshall et ceux de Friedman. Il serait, à ce titre, intéressant de recenser les économistes qui, potentiellement, pourraient aujourd'hui s'exprimer de la sorte sur l'état de la science.

domaine a gagné une certaine autonomie – même relative – réside dans l’existence d’un *coût d’entrée*³⁹ : un ensemble de références entourant et appuyant la crédibilité de toute intervention. Ces références sont celles qui accompagnent désormais toute production en méthodologie économique : des références aux vieilles querelles précédemment citées ; des références à l’histoire de la pensée économique ; des références intégrant des éléments propres à la philosophie des sciences ; des références aux développements récents de l’histoire des sciences, etc. Il ne s’agit évidemment pas d’affirmer que désormais, et à l’inverse de l’ancienne distribution des rôles, les interventions des grandes figures de la science économique sont bannies – car alors le cas de Malinvaud servirait de contre-exemple. Il s’agit simplement d’affirmer que les débats de méthodologie économique ne constituent plus une simple vitrine, et que l’éventuelle intervention d’une grande figure de la science économique ne peut plus se faire dans les mêmes conditions. Ainsi, il y aurait fort à douter de la crédibilité de l’intervention de Milton Friedman si elle devait se manifester aujourd’hui :

« Bien que, par un étrange destin, cet article [à propos de l’article de 1953] soit devenu le symbole du genre, il ne ressemble en rien aux productions raffinées, documentées, pointilleuses, auxquelles s’oblige aujourd’hui la confrérie restreinte des épistémologues de l’économie. On serait effectivement bien en peine de trouver dans le texte de Friedman une seule référence, ou même la plus petite allusion, à quelque philosophe des sciences que ce soit. Il serait tout aussi vain d’y rechercher un dialogue avec les économistes s’étant exprimés avant lui sur le sujet [...]. » (Leroux, et Marciano, 1998, 101)

Si une intervention comme celle d’Edmond Malinvaud est évidemment encore possible, celle-ci s’oppose aux nouvelles conditions du champ et doit « montrer patte blanche ». La forme de cette intervention ne peut plus se manifester brutalement, en outrepassant les quelques lois du champ de la méthodologie économique. Ainsi la forme de l’intervention de Malinvaud devait-elle nécessairement diverger des voies empruntées par un Samuelson ou par un Friedman. On est alors un peu moins étonné d’observer le soin avec lequel Malinvaud cite, résume ou discute la position de certains auteurs avant lui. De cette manière, il donne à voir une certaine

³⁹ « Une des caractéristiques qui différencient le plus les champs est le *degré d’autonomie* et, du même coup, la force et la forme du *droit d’entrée* imposé aux nouveaux entrants. » (Bourdieu, 2001, 95). Pour une analyse approfondie, on lira avec profit les pages que Bourdieu réserve à l’analyse de la structuration des champs disciplinaires. [cf. « Autonomie et droit d’entrée » (2001, 91-110)]

connaissance des débats en méthodologie économique : il cite largement Mark Blaug (*The Methodology of Economics*, 1989) ; commente les considérations épistémologiques de quelques économistes avant lui (Mill, Robbins, Friedman⁴⁰, Hicks, et bien d'autres encore) ; situe ses analyses par rapport au rationalisme critique de Karl Popper ; trouve ensuite des raisons de s'opposer à Popper par l'intermédiaire des thèses de Daniel Hausman ; se réfère et critique l'idée de « révolution scientifique » chez Thomas S. Kuhn, puis préfère se référer aux « hypothèses secondaires comme ceintures protectrices » chez Imre Lakatos ; et, surtout, il n'oublie pas de citer les quelques auteurs devenus classiques en méthodologie économique (Mary S. Morgan⁴¹, Donald N. McCloskey, . Tout se passe comme si il empilait ces auteurs pour répondre aux exigences du champ ; et par ce fait ; légitimer sa propre intervention⁴².

On voudrait désormais compléter la partie précédente qui entendait exposer les motivations initiales de Malinvaud. Des motivations, dont on a vu qu'elles revêtaient également une forme de justification, appelant ainsi à appuyer autant qu'à légitimer son intervention. Si l'on peut retrouver, tout au long des écrits méthodologiques de Malinvaud, les marques de son positionnement discursif initial—emprunt d'une certaine vision conflictuelle—, il reste à souligner que celui-ci semble avoir révisé quelques-unes de ses représentations. On observe, par exemple, une certaine hésitation à propos du statut qu'il prêtait initialement à la méthodologie économique, et finit par juger de son ambiguïté : à la fois, enregistrement *a posteriori* des avancées de la science, et force normative cadrant l'évolution de la science. Ainsi, si Malinvaud conserve une certaine méfiance vis-à-vis des prétentions de la

⁴⁰ Malinvaud s'offre même le luxe de contextualiser l'intervention de Friedman, après en avoir écarté la pertinence d'un revers de main : « Par tempérament, peut-être plus que par raison, l'auteur poussa jusqu'au paradoxe une des thèses qu'il présentait, à savoir que le test d'une théorie ne concernait pas le réalisme de ses hypothèses mais celui de ses conséquences. [...] Il faut d'abord situer cet article doublement, par rapport aux conceptions méthodologiques des économistes de l'époque et par rapport à l'environnement dans lequel Friedman travaillait. » (Malinvaud, 1991a, 358).

⁴¹ Malinvaud (1991c) rédige d'ailleurs une note de lecture (*Book review*) élogieuse à propos de l'ouvrage de Mary S. Morgan en 1990 (*The History of Econometric Ideas : Historical Perspectives on Modern Economics*, Cambridge University Press, Cambridge).

⁴² La simple existence de ce mémoire semble, au passage, le signe que Malinvaud est parvenu à ses fins : faire reconnaître la légitimité de son intervention, et en même temps, la valeur de ses écrits méthodologiques.

méthodologie économique, force est de constater qu'il en perçoit progressivement les effets potentiellement bénéfiques :

« La méthodologie a une position ambiguë [sic] dans la science. D'un côté, elle apparaît comme une partie molle dans toute discipline qu'elle concerne : les assertions sont plus discutables que dans les parties traitant la substance de la discipline ; elles prétendent surtout définir les domaines d'utilisation légitime des pratiques scientifiques existantes, plutôt que changer fondamentalement ces pratiques ; ainsi la méthodologie ne conduit pas mais suit le progrès scientifique. Mais, d'un autre côté, c'est aussi une partie inévitable de la science : la recherche étant une activité collective, les savants doivent viser à un accord sur les objectifs poursuivis ; ils ont besoin de normes sur ce qui constitue un accomplissement intéressant ou une bonne pratique; quand diverses écoles co-existent, leurs désaccords mutuels peuvent concerner plus certains objectifs ou certaines normes que des questions de substance. » (Malinvaud, 1996, 930)

Outre cette tension grandissante, un dernier élément d'évolution par rapport à ses motivations initiales est à observer : Edmond Malinvaud semble avoir cédé aux sirènes de la normativité en méthodologie économique. En effet, on le voit ponctuellement adopter cette position de surplomb, qu'il semblait préalablement abhorrer, et dont il doutait de la légitimité. Malinvaud se met pourtant à exprimer quelques préventions, à formuler quelques conseils condescendants ou encore à adresser quelques recommandations à la communauté des économistes. Si les signes d'une telle évolution peuvent se donner à voir dès 1996, ils semblent néanmoins plus nets encore par la suite :

« Afin d'éviter à mes collègues les déceptions qui pourraient résulter de vains espoirs, je sens le devoir de m'expliquer en survolant ce que je perçois comme avenir pour les relations entre nos disciplines et les autres ». (Malinvaud, 2001a, 7)

« Malheureusement, nous devons reconnaître encore que, face à ces difficultés, nombre d'économistes ont eu des réactions perverses qui les ont éloignés du véritable enseignement de l'économie, de la véritable recherche économique. » (Malinvaud, 2001c, 1050)

Souligner ces quelques déplacements, vis-à-vis des prétentions initiales de Malinvaud, nous conforte un peu plus dans l'idée que la méthodologie économique est désormais pourvue d'un certain degré d'autonomie. Si Malinvaud y pénètre en voulant demeurer proche de la pratique de la recherche, en soutenant le primat de la science sur la réflexion méthodologique ; il finit par se poser face à la science, en adressant ses recommandations normatives. Il serait possible

de voir, dans ce basculement, un effet de socialisation propre au champ. Un tel effet nous suggérerait l'idée que Malinvaud a finit par se distancer des enjeux propres au champ de la science économique : ces enjeux ; dont il fut pleinement sensible initialement, et qui constituait la matière même de ses motivations initiales à engager une réflexion méthodologique ; auraient peu à peu perdu de leur importance. Une telle interprétation aurait même valeur explicative ; et, l'effet de surprise, provoqué par le fameux article de Malinvaud en 1996 (« Pourquoi les économistes ne ont pas de découvertes ? »), suggère de poursuivre l'analyse dans cette direction.

3. Problématique et objectifs du mémoire

Nos considérations précédentes nous force à reconnaître une certaine évolution dans les écrits méthodologiques d'Edmond Malinvaud. Il semblerait même qu'il y ait rupture, si l'on considère l'effet de surprise qu'a provoqué l'article de 1996. Or, de fait, cet article est quasiment le seul texte du corpus à avoir été si largement commenté. Supposer une rupture n'est donc vraisemblablement pas absurde. Surtout, si l'on considère un élément supplémentaire, et qui semble incontournable dans les écrits de Malinvaud : celui-ci ne cesse d'insister sur ce qu'il appelle les « échecs des économistes ».

3.1. L'effet de surprise de l'article de 1996

La réflexion méthodologique de Malinvaud se fait plus visible en 1996, à l'occasion de la publication d'un article au titre tout à fait provoquant : « Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes ? ». Par une combinaison d'arguments et de mots bien choisis, l'article de Malinvaud offre un résultat d'une rare intensité : une mise en question radicale de quelques fondements de la science économique. En effet, il y critique successivement l'attrait hypnotique des économistes pour la « découverte » ; la tendance à mimer les sciences naturelles ; l'usage excessif des mathématiques ; ou encore les mauvaises habitudes scientifiques des économistes. Si cet article reste aujourd'hui le plus cité et le plus commenté

des écrits méthodologiques de Malinvaud⁴³, cette intervention semble encore largement intriguer la discipline. Un sentiment partagé entre tous les économistes ; sans égard du fait qu'ils louent ou qu'ils condamnent le geste de Malinvaud.

Et, de fait, cette intervention a de quoi intriguer ; car elle est menée par l'une des personnalités les plus célébrées de la science économique française. Tout le poids institutionnel et académique de Malinvaud est encore évident en 1996 ; il garde une certaine influence, en tant qu'on lui reconnaît d'être une grande figure de l'économie française. Pour preuve : en 1987, il quitte la direction générale de l'INSEE pour occuper la chaire d'analyse économique du Collège de France, de 1988 à 1993. Ainsi, l'article de Malinvaud intrigue ; surtout qu'il semble avoir, pour dommage collatéral, de atteinte à ses productions scientifiques antérieures. Comment comprendre une intervention aussi soudaine et virulente ; et de la part d'un auteur ordinairement si empreint de nuance et de circonspection ? Plusieurs interprétations semblent possibles. Y compris, celles qui voient dans ce geste le regard lucide d'un économiste, désormais détaché des querelles de la discipline, n'hésitant pas à dresser un bilan sans complaisances sur son propre passé. Par delà l'intrigue –et son lot de spéculations concomitant–, Malinvaud laisse à la science économique un texte méthodologique important.

Et il s'agit d'un texte, qui se veut une mise en question de quelques principes épistémologiques ordinairement reconnus dans la science économique. On conclut aisément que, en réalité, l'« orthodoxie » est la cible. Or, inversement, Malinvaud ne présente pas d'arguments hostiles aux thèses hétérodoxes. Au contraire, lâche-t-il en fin d'article :

« J'ai aussi le sentiment que nous devrions explicitement reconnaître de nouveau la valeur de ce que j'appelle inférences interprétatives, pour faire court. Je veux dire par là des assertions non formalisées, suggérées par l'examen de l'histoire économique, des événements économiques contemporains, d'activités économiques particulières, voire des résultats de parties de la recherche économique; plus précisément, je me réfère à ces assertions qui visent à une validité plus large que les cas examinés, mais dont le domaine exact de validité n'est pas indiqué. Au temps de l'économie littéraire, l'enseignement était fait, presque entièrement, d'inférences interprétatives. » (Malinvaud, 1996, 940)

⁴³ Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les références à cet article sur *Google scholar* (ou un autre moteur de recherche plus académique).

La réaction des intéressés ne s'est pas fait attendre. En effet, la surprise est telle que quelques économistes « hétérodoxes » se prennent subitement de passion pour cet économiste sorti des ténèbres. Il est vrai que l'article de Malinvaud semble reprendre plusieurs des thèmes de la critique hétérodoxe : la mise en question des excès de la mathématisation ; la désapprobation des tendances prétentieuses des économistes ; la critique d'une forme d'arrogance sociale à autoproclamer la nature scientifique de leurs travaux ; la négligence de l'histoire (ou de l'histoire économique) ; ou encore la nostalgie d'une certaine économie littéraire. En conséquence, certains de ces auteurs critiques n'ont pas hésité à faire référence à Malinvaud dans leurs articles ultérieurs. Il reste que ces usages ont une nature variable. Certains intègrent les arguments de Malinvaud pour étayer leurs thèses critiques de l'économie néoclassique⁴⁴, d'autres s'en servent comme pare-feu pour recourir à l'examen de l'histoire⁴⁵, et d'autres en font carrément de Malinvaud la caution symbolique des thèses hétérodoxes⁴⁶. Ainsi Robert Boyer, dans une note de bas de page discrète, indique à propos de l'habitude de quelques économistes à ne considérer que la littérature récente (les cinq dernières années) :

« C'est un travers que dénonce Edmond Malinvaud (1996) qui dans ses analyses les plus récentes rejoint nombre de conclusions traditionnellement attribuées à l'hétérodoxie. Lire Frédéric Lordon (1997). » (Boyer, 1997, p. 12)

Paru moins d'un an après la publication de l'article de Malinvaud, l'analyse de Frédéric Lordon (2007) reste la plus subtile. Ce dernier tente en effet de comprendre ce qui se joue – par une double mise en perspective historique et sociologique – dans l'article de Malinvaud. La finesse de l'analyse de Lordon se mesure à la prise de distance que ce dernier semble s'être imposée. Une fois retombées les impressions premières (la surprise et l'étonnement), il se demande : comment se fait-il, finalement, que l'intervention de Malinvaud soit dotée d'une si grande efficacité ?

⁴⁴ On peut citer Le Bot (2003) ; Di Ruzza, et Halevi (2004) ; Guerrien (2004) ; Raveaud (2008).

⁴⁵ Entre autres, Boudier-Bensebaa F. (2002) ; Demeulemeester (2011).

⁴⁶ Lordon (1997) ; Boyer (1997, 2003). Le mouvement « Autisme-Economie » intègre également des passages de l'article de Malinvaud (1996) dans une rubrique intitulée « Eux-mêmes le disent ! ».

« On y est d'autant plus incliné qu'on partage sans réserve la plupart des thèses défendues par Edmond Malinvaud dans l'article considéré, et que cet accord intellectuel devrait suffire à écarter l'hypothèse d'un commentaire purement acrimonieux. Mais c'est l'existence même de cet accord, par l'ampleur de la surprise qu'il a suscitée, qui fait la raison d'être de ce travail consacré à une contribution qui déplace les lignes et brouille les divisions établies. Il est tout de même singulier qu'un texte du fondateur de l'école française d'économie mathématisée puisse ainsi être endossé en presque totalité par des minoritaires hétérodoxes auxquels la logique du champ n'a jusqu'ici cessé de l'opposer. » (Malinvaud, 1997, 35)

L'interrogation de Lordon a l'évident mérite de *faire parler* le texte : Lordon donne ainsi à voir les ressorts textuels et symboliques qui assurent à l'article de Malinvaud son efficacité pratique⁴⁷. Il montre que certains effets proprement textuels s'ajoutent à la seule critique interne : effets de style ; l'emploi du « je » ; la mobilisation d'un large ensemble de ressources symboliques, arguments d'autorité ; interpellations sommatives de la communauté des économistes ; notations biographiques ; etc. En somme, si Lordon s'attache essentiellement à dégager les mécanismes narratifs sous-jacents à l'intervention de Malinvaud (1996), c'est qu'il constate que la critique interne de Malinvaud – alors même qu'elle ne fait que rejoindre certaines critiques ordinaires de l'hétérodoxie – produit un effet autrement supérieur : un événement *extra-* ordinaire (« hors du commun »). Lordon conclut à l'expression paradoxale du fonctionnement du champ : l'intervention de Malinvaud tient son efficacité des dispositions structurales que lui ont conféré la discipline, et qui continuent de jouer à plein même si le propos se retourne et se fait plus critique :

« On peut ainsi penser qu'il existe dans le champ quelques positions rares réservées à ceux qui, couverts des consécration auxquelles ils avaient aspiré, n'ont plus rien à attendre de l'institution et peuvent se permettre de (re)nouer avec elle un rapport moins contraint. En l'espèce, Edmond Malinvaud cumule les autorisations de la consécration, en venant occuper la position structurale du vieux sage libéré des conventions comme des commandements ordinaires du maintien, et la légitimité du père fondateur à qui l'on ne saurait dénier le droit de critique d'un programme de recherche qu'il a lui-même porté sur les fonts baptismaux. » (Lordon, 1997, 29)

⁴⁷ « Le propos pourrait être anodin s'il provenait d'une des habituelles minorités contestataires ; il prend une tout autre portée de la part de l'inspirateur de ce qu'on pourrait appeler l'école française d'économie mathématisée. » (Lordon, 1997, 27)

Si Frédéric Lordon s'accorde aux critiques de Malinvaud, et montre les ressorts de son efficacité supérieure, il ne fournit pas pour autant de réponse à ce qui constitue bien une intrigue : pour quelles raisons Malinvaud intervient-il de la sorte ? Soutenir la thèse de la « libération de la parole » semble bien insuffisante, si l'on veut expliquer les raisons pour lesquelles Malinvaud en vient embrasser les thèses hétérodoxes. Or, l'étude de ses écrits méthodologiques nous offre précisément une piste : les échecs des économistes.

3.2. Les « échecs des économistes »

Il manque décidément quelque chose dans cette intervention de Malinvaud en 1996 : il ne livre pas les raisons de sa critique. En conséquence, on ne saisit pas véritablement ses intentions et les commentateurs zélés se retrouvent condamnés à spéculer. Or, il semble bien qu'on soit passé à côté d'un aspect fondamental des écrits méthodologiques de Malinvaud ; un argument permettant, peut-être, de donner sens au rapprochement de ce dernier vers les thèses hétérodoxes. Sensible au scepticisme contemporain vis-à-vis des capacités de la science économique à conseiller efficacement les autorités publiques, Malinvaud y trouve la conséquence naturelle de ce qu'il appelle « les échecs des économistes » :

« [...] nous vivons aujourd'hui une époque de doute des opinions publiques quant à la capacité des économistes à conseiller utilement les pouvoirs publics et autres décideurs. Nous devons nous interroger sur les raisons de ces doutes, afin de savoir y répondre dans les meilleures conditions. La raison la plus immédiate et la plus évidente réside dans ce que l'on doit bien appeler les échecs des économistes [...]. » (Malinvaud, 1990a, p. 119)

Par ces termes, Malinvaud désigne en fait plusieurs choses ; mais cette conviction se précise et se renforce au fur et à mesure de ses écrits. Il émet d'abord un jugement rétrospectif : la science économique n'a pas permis de juguler les désordres économiques des pays industrialisés, qui se sont manifestés dès les années 1960. Il insiste ensuite sur la permanence de ces carences : la science économique n'est pas parvenue et ne parvient toujours pas à adapter les économies de marché aux conditions nouvelles d'une économie mondialisée.

“The failures are of a different nature. For instance, we economists were not able to avoid the disorder of our economies that developed in the late sixties, seventies, and eighties. Neither were

we able to help our economies to adjust to these new situations. This has been particularly true of Western Europe.” (Holly A. *et al.*, 1987, p. 291)

« [...] la profession des économistes, d'ailleurs flattée par la compétence qui lui était attribuée, n'a su ni prendre ses distances vis-à-vis d'une vision trop simpliste dont elle aurait dû se méfier, ni avertir les opinions publiques et les gouvernements de la profondeur de la crise qui apparut dans les années 70, ni proposer une stratégie cohérente pour y faire face. Tel ou tel économiste a bien à l'occasion exprimé un message juste, mais sans que celui-ci ait alors reçu un soutien clair de l'ensemble de ses pairs. La profession doit donc plaider coupable. » (Malinvaud, 1990b, p. 9)

Il donne enfin quelques exemples de ces « échecs » : quelques problèmes économiques que la science économique n'a pas su maîtriser. Ces carences ont souvent trait au management économique global⁴⁸. Entre autres exemples, il cite : le chômage⁴⁹, l'allocation des ressources⁵⁰ et le problème du sous-développement. Voyons ce qu'il dit sur ce dernier exemple :

« Je suis resté presque silencieux dans ma vie professionnelle sur les problèmes du sous-développement. Je ne me sens donc pas directement responsable de ce qui se passe en Afrique, dans notre sphère d'influence principale. Mais j'estime que la misère y est parfois due en partie à des idées fausses acquises au Quartier Latin et je crois constater que les pays qui s'en sortent le moins mal sont souvent aussi ceux qui ont le moins suivi les conseils d'économistes universitaires à la collectivité desquels j'appartiens ». (Malinvaud, 1990a, p. 119-120)

Selon Malinvaud, ces échecs sont largement imputables à la science économique. Et de livrer le fond de sa critique : « les conseils donnés par les économistes n'ont pas toujours été adéquats » (Malinvaud, 1990a, 119). Il trouve néanmoins deux séries de raisons à décharge.

⁴⁸ Malinvaud, 1991b, p. 65.

⁴⁹ Cette question prend alors une tournure personnelle : « Pour conseiller en vue de la lutte contre le chômage dont le taux montait en France, je n'ai personnellement pas su trouver les meilleures solutions. [...] mon raisonnement avait trop court vue ; il pêchait par optimisme quant à la compétitivité de notre pays, quant aux bonnes fortunes dont il tirerait bénéfice, quant à la faculté de notre corps social à accepter à temps les mesures de rigueur qui s'imposaient et qui eussent été moins sévères si elle étaient intervenues plus tôt ». (Malinvaud, 1990a, p. 119)

⁵⁰ Il souligne que l'accumulation des conseils économiques, parfois contradictoires, a abouti à la constitution d'un véritable « maquis » des systèmes fiscaux (Malinvaud, 1990a, p.120).

Dans un cas, il se peut que les économistes aient été soit trop optimistes (1991b, 64), soit trop confiants, vis-à-vis des performances de leur théorie. Dans l'autre cas, il se peut également que les phénomènes économiques se soient révélés trop complexes, ou même se soient complexifiés :

« Seuls les plus naïfs parmi nous pouvaient penser que les grandes synthèses ou innovations des années 1950 sortiraient indemnes de l'examen détaillé de la complexité des phénomènes dont elles prétendaient donner l'explication et de la complexité des problèmes qu'elles prétendaient résoudre. Mais nous pensons pouvoir démontrer que, sur de vastes champs de validité, les synthèses ou innovations en cause offriraient une approximation tout à fait suffisante. Or il a souvent fallu déchanter. ». (Malinvaud, 2001c, p. 1048)

L'étude des écrits méthodologiques de Malinvaud permet alors de dévoiler un fait majeur : la mise en cause de la capacité des économistes à maîtriser l'économie de marché. La grande régularité⁵¹ de ses commentaires sur les « échecs des économistes » nous donnent donc des raisons de croire qu'il s'agit bien là d'une préoccupation majeure pour Malinvaud. Avec cette critique, on dispose désormais d'un mobile autrement plus solide que « la thèse de la libération » pour expliquer l'effet de surprise provoqué par l'article de 1996. Et, au passage, on est forcé de constater que la critique des « échecs des économistes » contribue plus encore à rapprocher Malinvaud des thèses hétérodoxes. En effet, de nombreuses voix soutiennent – depuis longtemps déjà – l'incapacité de la science économique à maîtriser l'économie.

3.3. Problématique

Tout porte à croire que Malinvaud, dans ses écrits méthodologiques, offre un cas de retournement sans précédent. On a évoqué la possibilité, précédemment, que Malinvaud y fut entraîné – progressivement – par un « effet de socialisation » propre au champ de la méthodologie économique. L'hypothèse n'est pas bien assurée ; mais elle permettrait d'expliquer la surprise provoquée par l'article de Malinvaud : « Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes ? ». Cette intervention apparaît singulière à plusieurs égards, ne

⁵¹ On peut citer l'ensemble des occurrences : Holly A. et *al*, 1987 ; Malinvaud, 1987, 1990a, 1990b, 1991a, 1991b, 2001c.

serait-ce que parce qu'elle assure une certaine visibilité à la réflexion méthodologique de Malinvaud. Reprenant un à un les thèmes hétérodoxes, Malinvaud mêle à son propos tout le poids et la légitimité dont la discipline l'a pourvue, pour adresser une mise en question sans précédent de quelques principes épistémologiques établies en science économique. Le résultat est d'une efficacité rare, pour qui endosse les thèses hétérodoxes – et Frédéric Lordon s'en fait le témoin et l'analyste. Et plusieurs auteurs, ouvertement critiques de la science économique, ne s'y méprennent pas : ils citent, commentent et intègrent l'article de Malinvaud dans leurs argumentations respectives. D'autant plus que les intentions de ce dernier apparaissent clairement : forcer la science économique à la mise en question méthodologique. Et ceci, en vertu d'un argument tout à fait pratique : la science économique demeure incapable de conseiller efficacement les autorités politiques. Prenant acte de la méfiance de la société toute entière, Malinvaud dénonce les « échecs des économistes » et se rallie à l'hétérodoxie. Une telle thèse à propos de Malinvaud semblerait attrayante et solide ; mais il reste encore à l'éprouver par la lecture de ses écrits méthodologiques. Ainsi on se posera la question suivante : la réflexion méthodologique systématique a-t-elle fait d'Edmond Malinvaud un hétérodoxe ?

La thèse que l'on propose, à cet égard, prend à contre-pied les interprétations hétérodoxes. Celles-ci tendent à faire de la réflexion méthodologique d'Edmond Malinvaud une justification de leurs démarches respectives ; ce qui semble, après l'étude systématique des écrits de ce dernier ; une entreprise bien périlleuse. De fait, Malinvaud ne peut pas être considéré de la sorte: si certaines de ses critiques à l'égard de la science économique rejoignent celles des hétérodoxes, Malinvaud montre toujours une volonté de remédier aux « échecs des économistes ». Cette volonté confère, pour nous, la cohérence transversale de ces écrits : si Malinvaud semble vouloir forcer la discipline à la mise en question méthodologique, il ne condamne jamais vraiment la science économique et sa démarche se veut –à chaque étape du raisonnement – force de proposition. Ainsi développons-nous trois thèses à propos des écrits méthodologiques d'Edmond Malinvaud. Premièrement, nous entendons insister sur la continuité de ces écrits, dont la prise en compte tend à relativiser le caractère *évènementiel* de l'intervention de Malinvaud, en 1996. De plus, on peut montrer que ce dernier s'est explicitement opposé aux principales thèses hétérodoxes, par la suite. Deuxièmement, nous entendons montrer que l'épistémologie de Malinvaud est largement aspirée par la finalité du conseil des autorités publiques – une finalité qui structure largement les critiques qu'il adresse

à la science économique. Et si, lui-même, en vient à reconnaître les limites « objectives » de la connaissance en économie, sa démarche consiste à justifier par tous les moyens la pratique contemporaine de la macroéconomie. Troisièmement, nous entendons montrer que les « échecs des économistes » sont aggravés par deux séries de problèmes : les travers des économistes eux-mêmes (dogmatisme, opportunisme, *etc.*), et les difficultés inhérentes à l'activité de conseil. Pour Malinvaud, l'objectif d'une mise en question de la discipline, vis-à-vis des problèmes identifiés, est ici encore toute animé de la volonté d'y remédier ; et il propose à cet effet d'adopter une certaine déontologie, à tous les niveaux et la discipline. Au final, se dégagent et la cohérence et la finalité de la réflexion méthodologique de Malinvaud : pallier les doutes contemporains qui entourent la profession, en tentant de remédier à ce qu'il appelle les « échecs des économistes ».

Chapitre 1 : La curieuse méprise de l'hétérodoxie

Nombreux sont les hétérodoxes qui pensent avoir vu, dans l'article le plus commenté de Malinvaud (1996), la caution de leur propre opposition à la science économique. Malinvaud n'y condamne-t-il pas les excès de la mathématisation ; une forme d'arrogance sociale des économistes à autoproclamer la nature scientifique de leurs travaux ; la négligence de l'histoire ou encore la nostalgie d'une certaine économie littéraire ? Il reste que la démarche méthodologique de Malinvaud ne semble, ni emprunter les mêmes voies, ni vouloir aboutir aux mêmes conclusions. Ainsi, l'hétérodoxie commet-elle une double méprise : elle croit à la soudaineté de l'intervention de Malinvaud, et elle en fait son allié. Or, d'une part, la lecture continue des écrits méthodologiques de ce dernier ne permet pas de justifier une éventuelle rupture de Malinvaud avec les lois du champ de la science économique (Lordon, 1997) – la grande majorité des thèses cet article étant présentes bien avant. D'autre part, il semble bien imprudent de faire de Malinvaud une caution directe ou indirecte de l'hétérodoxie, alors qu'il s'est lui-même largement employé à critiquer la posture et les thèses de l'hétérodoxie en science économique. Ce dernier entreprend plutôt de justifier l'évolution historique de la discipline, la pertinence de la stratégie de recherche qui y fut adoptée jusque là, et exprimer ses résistances à voir l'économie se rapprocher des autres sciences humaines. Un programme dont on aurait peine à croire qu'il soit porté par un hétérodoxe.

1. Variations et répétitions : l'intervention de Malinvaud en perspective

Il semble que l'on prête beaucoup plus à Malinvaud, en donnant un effet amplifiant à des remarques non révolutionnaires, telles qu'elles se donnent à voir dans son article : « Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes ? ». Il apparaît pourtant nettement qu'on interprète trop hâtivement cette intervention. Parce que Malinvaud semble reprendre des thèmes traditionnellement attribués à l'hétérodoxie, on s'imagine d'emblée que ce dernier rompt « spectaculairement » et soudainement avec la discipline. Or, l'étude de ses écrits

méthodologiques fait apparaître plusieurs éléments de continuité, ou de discontinuité, qui mettent à mal ce genre d'affirmations.

1.1. L'argumentation substantielle de Malinvaud

Il semble nécessaire de reprendre ci-dessous le corps de l'argumentation de Malinvaud : ce qu'il dit effectivement. Le raisonnement progresse logiquement, et ne présente pas en toutes circonstances des possibilités d'extrapolation. Exposer ce que furent les arguments, en substance, de Malinvaud permettra ainsi de mettre en perspective les interprétations postérieures de quelques hétérodoxes. Dans cet article, Malinvaud prend pour objet la tendance des économistes à mimer les sciences naturelles. Aussi voudrait-il souligner les différences irrépressibles qui opposent encore l'économie des sciences dites « exactes » :

« Beaucoup d'économistes aiment regarder vers les sciences naturelles en vue d'évaluer la maturité de leur discipline et de trouver les normes de leur réussite. Mais de grandes différences subsistent, la plupart provenant de ce que l'économie est une science sociale » (Malinvaud, 1996, p. 930)

La thèse de Malinvaud est assez sommaire : l'économie ne fait pas de « découverte » au sens des sciences de la nature, mais la production de la connaissance s'y réalise selon un processus progressif. Malinvaud précise ce qu'il entend par la notion de « découverte » : trois propriétés caractérisant certaines connaissances des sciences de la nature. Ainsi, la « découverte » doit : a) avoir une certaine généralité⁵² ; b) porter sur le monde réel ; c) apparaître comme irréversible pour la connaissance. Cette définition conduit Malinvaud à un jugement critique immédiat : « [...] avec une telle définition, les avancées de la connaissance économique ne sont presque jamais faites par des découvertes empiriques⁵³ » (Malinvaud, 1996, 931). Malinvaud tente alors de le montrer, en prenant des exemples bien choisis dans la théorie économique. Des exemples qui sont souvent considérés comme des « découvertes », qu'il

⁵² Elle doit concerner plusieurs objets et/ou plusieurs événements.

⁵³ On remarque que la notion même de « découverte », telle que Malinvaud la définit, exclut l'économie mathématique du champ de considérations. Et ceci, par un simple effet de définition : la « découverte » doit : b) porter sur le monde réel.

présente en catégories⁵⁴ : les concepts nouveaux ; les hypothèses nouvelles ; les modèles nouveaux ; des résultats empiriques nouveaux. Pour tous ces exemples, Malinvaud affirme qu'on ne peut soutenir qu'elles soient des « découvertes ». Et d'en exposer les raisons :

« En économie, il y avait presque toujours des antécédents, si bien que chaque avancée a été le résultat d'une évolution plus lente et progressive ; nous pouvons identifier des pas significatifs de long de cette évolution plutôt que de véritables découvertes. De même la recherche réussie peut rarement prétendre avoir trouvé des faits nouveaux, antérieurement inconnus, et qui puissent être d'emblée pris comme fermement établis. » (Malinvaud, 1996, 932)

En effet, ces avancées ne peuvent être considérées comme des « découvertes », soit parce que la « découverte » annoncée se révèle fragile⁵⁵, soit parce qu'il y avait des antécédents. Il remarque que la dite « révolution keynésienne » cumulait en fait ces deux dimensions :

« La « révolution keynésienne », probablement le changement rapide le plus important qui soit à jamais arrivé dans l'enseignement de l'économie, n'a pas été appelée la « découverte keynésienne », et pour de bonnes raisons. Il y avait des antécédents aux propositions d'action faites par la nouvelle théorie. L'ouvrage fondateur contenait nombre d'affirmations sur les comportements économiques et les phénomènes de marché ; mais la validité de ces affirmations n'était pas démontrée ; elles n'étaient d'ailleurs pas présentées comme des découvertes scientifiques; l'auteur énonçait plutôt de manière informelle ce qu'il croyait résulter de l'expérience, la sienne propre et celle des autres ». (Malinvaud, 1996, 932)

Si l'on considère la seule notion de « découverte », il apparaît nettement que l'économie ne se distingue pas des sciences sociales. Cela ne signifie pas pour autant que ces deux sciences aient le même statut épistémologique⁵⁶. Mais il reste que, par opposition aux sciences dites « exactes », la connaissance y évolue largement par accumulation progressive :

« Au total, la thèse semble solide, qui consiste à dire que de loin la plus grande part de la connaissance dans les sciences sociales vient de l'accumulation progressive et de l'étude l'éléments

⁵⁴ Pour chacune des catégories, il cite quelques exemples. Il fait référence, entre autres, au concept nouveau d'élasticité de substitution, ou au nouveau modèle de Hicks (Malinvaud, 1996, 932)

⁵⁵ Il rappelle, par exemple, que l'hypothèse du cycle de vie contenait des affirmations non fermement établies, qu'il a fallu tester plusieurs fois par la suite.

⁵⁶ Ici, Malinvaud pose l'enjeu de la déduction logique : l'économie mathématique a un rôle important dans la discipline, qu'il ne faudrait pas négliger au moment de juger de son statut épistémologique.

factuels, sans extension identifiable et rapide à des phénomènes antérieurement insoupçonnés. »
(Malinvaud, 1996, p. 934)

Et Malinvaud d'expliquer cet état de fait, en soulignant les limites de la connaissance empirique en économie. Loin de vouloir être original, Malinvaud reprend des arguments maintes fois développés dans ses écrits méthodologiques antérieurs. En effet, il insiste sur la complexité et la variabilité du monde social, l'absence d'expérimentation, la faiblesse des données non expérimentales⁵⁷, etc. Si les limites de la connaissance empirique sont patentes, il reste à traiter le cas de la connaissance directe : le problème de l'économie mathématique, qu'il avait initialement évacué de l'ensemble de définition. Il souligne les avantages de l'observation directe : un raisonnement axiomatique, progressant de manière déductive. Mais le problème demeure : les résultats de l'économie mathématique peuvent être pertinents, ils ne méritent pas plus d'être qualifiés de « découvertes ». Sa démonstration achevée, Malinvaud a désormais toute la place suffisante pour exprimer ses agacements :

« Si nous économistes en faisons pas de découvertes, nous ne devrions pas nous comporter comme si nous en faisons ; nous ne devrions pas laisser croire que nous en faisons. Réfléchir sur la différence avec les sciences naturelles peut même suggérer des révisions à portée plus large dans nos normes collectives. Nos vues sur la méthodologie de l'économie pourraient aussi avoir à être reconsidérées ». (Malinvaud, 938)

1.2. Un critique soudaine de l'économie mathématique ?

Entre autres agacements, Malinvaud exprime ses craintes vis-à-vis des développements de l'économie mathématique, et vis-à-vis de qu'il juge comme un usage excessif des mathématiques. Un thème est cher à l'hétérodoxie ; et que Malinvaud semble reprendre avec brio dans cet article. En réalité, ce dernier a toujours affirmé son scepticisme face aux développements de l'économie mathématique⁵⁸, et ses écrits méthodologiques témoignent

⁵⁷ Nous reviendrons, plus profondément, sur ces limites de la connaissance empirique en économie en montrant comment celles-ci interviennent dans l'épistémologie de Malinvaud (chapitre 2).

⁵⁸ Voir Malinvaud, 1988a, 1990a, 1995b, 1990c.

d'une grande continuité sur ce point. Les thèses de Malinvaud peuvent se décomposer en trois affirmations, qui s'expriment de manière plus ou moins dépendante et solidaire :

1°) Les mathématiques ont une fonction proprement instrumentale : un outil ; et il y aurait un risque à les considérer comme une fin en soi. Malinvaud n'est évidemment pas hostile aux mathématiques en économie, mais il lui attribue une fonction bien précise. Cette fonction peut être étendue dans le cas de l'économie mathématique :

« A mon avis, la fonction véritable de l'économie mathématique est d'apporter la rigueur là où on en a besoin. Elle n'est pas de produire des modèles abstraits pour des économies imaginaires. [...] D'autre part, des modèles pour des économies simples peuvent être utiles, soit comme outils pédagogiques pour la présentation de théories plus générales, soit comme dispositifs pour l'exploration de questions nouvelles. » (Malinvaud, 1996, p. 939-940)

« La théorie ne peut progresser vraiment qu'à partir d'une réflexion approfondie sur le phénomène économique et en référence continue à cette réflexion. L'élaboration mathématique doit intervenir « en tant que de besoin », comme outil le plus souvent indispensable, non comme fin en soi. » (Malinvaud, 1988a, p. 19)

2°) Il objecte à l'économie mathématique d'être incapable de répondre à l'exigence principale de la science économique : prévoir des effets. L'enjeu principal est alors pour lui d'assurer l'adéquation des théories (ou les modèles) au monde réel.

« [...] nous voulons savoir si certains effets se produiront. Pour cet objectif l'approche purement déductive se révèle malheureusement presque toujours inadéquate. [...] La pure commodité analytique, si souvent invoquée, peut être admissible au stade exploratoire pour aider l'intuition, mais non au stade opérationnel quand il faut prévoir des effets. » (Malinvaud, 1996, p. 935-936)

Ici encore, l'étude des écrits méthodologiques de Malinvaud montre la continuité de ses réserves vis-à-vis de l'économie mathématique. De telles réserves sont d'ailleurs tout à fait cohérentes avec l'épistémologie de Malinvaud⁵⁹, qui perçoit dans les développements de l'économie mathématique un risque de « dérive scolastique »⁶⁰ :

⁵⁹ Le fait que l'économie mathématique contribue à éloigner l'économie de la science empirique, et de ce fait, des sciences de la nature est une idée maintes fois répétée. Elle est même au cœur d'une de ses interventions.

« Mais parfois je m'interroge sur l'utilité de certains développements dont font l'objet d'autres programmes de recherche en économie mathématique, auxquels j'ai aussi participé. Ne risquons-nous pas de nous perdre dans des jeux purement scolastiques ? Quand convient-il de nous arrêter dans l'étude d'une chaîne indéfinie le long de laquelle un problème logique, posé par un problème antérieur, pose lui-même un autre problème, et ainsi de suite ? [...] les questions que je pose doivent l'être entre nous, car les avoir présentes à l'esprit devrait nous protéger contre le risque de vanité de la recherche. » (Malinvaud, 1990a, p. 118)

Ayant caractérisé de tels risques pour la science économique, Malinvaud se force néanmoins à plus de retenue. Il a en effet conscience que son attitude n'est elle-même pas sans risques : préjuger des développements de l'économie mathématique peut tendre à condamner le « détour scientifique ». Il entend par ce terme : « la démarche consistant à approfondir un point secondaire en lui-même avec l'espoir de découvrir se faisant une nouvelle voie d'attaque pour la compréhension d'une question importante non encore parfaitement traitée » (1990c, 10). Ainsi, Malinvaud n'exclut pas le fait que des travaux, dont l'intérêt immédiat lui échappe, soient finalement à l'origine de grands progrès pour la science économique.

3°) Soucieux de nuancer sa position, Malinvaud n'en est pas moins conduit à exprimer ses craintes vis-à-vis d'une discipline qui semble célébrer trop facilement la virtuosité mathématique. En même temps, il observe que les travaux en économie mathématique détournent l'attention, au détriment d'enjeux plus pressants pour la théorie économique :

« [...] j'ai le sentiment qu'ils sont souvent trop loués pour un travail initial sur des modèles très spéciaux d'économies imaginaires, travail laissant la tâche inachevée, tandis que les explorations plus utiles et pénibles de l'adéquations au monde réel ne retiennent guère l'attention. » (Malinvaud, 1996, p. 940)

« Cette évolution elle-même comporte un risque, à savoir que la beauté, voire la difficulté, du modèle mathématique ou l'élégance des théorèmes établis à son sujet soient considérés comme garants de pertinence. S'il faut en parler c'est que l'erreur est parfois commise, tantôt par des

Voir « L'économie s'est rapprochée des sciences dures, mouvement irréversible mais achevé » (Malinvaud, 1995b).

⁶⁰ Il emploie parfois une expression alternative : le « risque de vanité de la recherche ».

mathématiciens tantôt par des économistes, les premiers pensant pouvoir trouver directement dans la théorie économique d'utiles applications des formalismes et théorèmes qu'ils ont établis, les seconds subjugués par la virtuosité mathématique de certains de leurs collègues dont les idées acquièrent alors une autorité trop aisée. » (Malinvaud, 1988a, 19)

Enfin, on observe que Malinvaud se borne à répéter, dans l'article de 1996, des remarques déjà exprimées auparavant⁶¹. Les réserves qu'il oppose à l'usage contemporain des mathématiques, ou aux développements récents de l'économie mathématique, se retrouvent régulièrement dans ses écrits méthodologiques. En conséquence, la continuité des considérations de Malinvaud suffirait à briser toute référence au caractère immédiat, ou soudain, de sa rupture avec la discipline.

1.3. Reconsidérer les inférences interprétatives

Loin d'émerger soudainement, les réserves de Malinvaud à l'encontre de l'économie mathématique ont ainsi repérables bien avant dans ses écrits. On peut néanmoins supposer que son appel à re-considérer les « inférences interprétatives » constitue, lui, une soudaine rupture. Malinvaud entendait alors par ce terme :

« [...] des assertions non formalisées, suggérées par l'examen de l'histoire économique, des événements économiques contemporains, d'activités économiques particulières, voire des résultats de parties de la recherche économique; plus précisément, je me réfère à ces assertions qui visent à une validité plus large que les cas examinés, mais dont le domaine exact de validité n'est pas indiqué. Au temps de l'économie littéraire, l'enseignement était fait, presque entièrement, d'inférences interprétatives. » (Malinvaud, 1996, 940)

Cet appel force à l'étonnement ; et l'on comprend qu'il ait pu séduire tous les hétérodoxes ayant prise avec l'histoire : les historiens de l'économie, les régulationnistes, les conventionnalistes, etc. Et il est vrai qu'il semble y avoir là, à première vue, quelque chose d'inédit : on sait le scepticisme que Malinvaud entretenait à l'égard de l'historicisme. Fait notoire que Frédéric Lordon ne manque pas de le rappeler (Lordon, 1997, 34). Cet appel aux inférences interprétatives nous étonne doublement. En effet, cette remarque semble sans

⁶¹ Et parfois même avec plus de précautions ; comme ses remarques sur le « détour scientifique » en témoignent.

précédent dans les écrits méthodologiques de Malinvaud ; mais plus encore, elle s'oppose aux thèses que ce dernier n'a cessé de formuler jusqu'alors. Peu de temps (Malinvaud, 1995b) avant cette intervention, il jugeait encore que l'économie pouvait être considéré comme la plus objective des sciences humaines, car elle avait un moindre recours à l'interprétation dans sa prétention explicative. En référence à Raymond Boudon⁶², il évoquait la proche parenté de l'interprétation et de l'idéologie. Et Malinvaud soutenait même que l'interprétation n'était pas nécessaire, et surtout pas souhaitable en économie ; car sa présence même participe à compliquer les débats académiques et nuire au progrès scientifique :

« L'activité interprétative en économie n'est ni méprisable ni négligeable. Mais elle est extérieure à la recherche de l'explication qui seule est comparable à l'objectif des sciences de la nature. Cependant l'interprétation, qui tient naturellement une place dans les écrits des économistes, y complique le progrès scientifique et nuit à son objectivité. » (Malinvaud, 1995b, p. 10)

Par ailleurs, Malinvaud n'a jamais exprimé auparavant un enthousiasme débordant pour l'économie littéraire d'antan, ni pour nulle autre manière alternative d'aborder l'économie. Au moment de préciser le domaine d'investigation de la recherche macroéconomique⁶³, il n'omet pourtant pas d'exposer quelques démarches antagonistes et les quelques personnalités qui en furent représentants : Karl Marx, Vilfredo Pareto, Arnold Toynbee, Fernand Braudel, Thorstein Veblen, John Galbraith, François Perroux, *etc*⁶⁴. Les quelques commentaires que Malinvaud réserve à ces auteurs demeurent certes sommaires, mais respectueux. Il se borne simplement à affirmer que ces travaux son insuffisant pour établir une théorie du phénomène (Malinvaud, 1991a, 34-35). Et on comprend que les raisons sous-jacentes à cette assertion sont du même ordre que celles qu'il évoque pour qualifier les débuts de l'économie politique :

⁶²Boudon R., 1991, *L'idéologie, ou l'Origine des idées reçues*, cité par Malinvaud, 1995b, p. 10.

⁶³ Dans son premier cours au Collège de France, Malinvaud discute longuement des voies de recherche possibles pour la macroéconomie. Ainsi, il aborde –entre autres points– la question du champ des phénomènes économiques ; de la frontière entre l'économique et le social ; de l'entremêlement des phénomènes historiques et économiques ; des phénomènes institutionnels et économiques ; de la stratégie scientifique adéquat ; ou encore du rôle des doctrines dans la science économique (cf. Malinvaud, 1991a, « Introduction », *in: Voies de la recherche macroéconomique*, p. 9-58).

⁶⁴ Il commente, un peu plus loin dans cette partie, les travaux de l'école de la régulation (et ceux de Robert Boyer). Malinvaud leur adresse néanmoins le même genre d'arguments qu'aux autres (Malinvaud, 2001a, p. 36-37).

« Depuis ses débuts l'économie politique a employé des raisonnements pour expliquer les phénomènes. D'abord littéraires et souvent approximatifs, ces raisonnements devaient inévitablement être formalisés pour devenir rigoureux. Ils devaient dès lors être placés dans le cadre de modèles mathématiques que l'on cherche à rendre aussi généraux que possible et dont on étudie rigoureusement les propriétés. » (Malinvaud, 1995b, p. 11)

On pourrait certes multiplier les remarques en ce sens, mais il semble qu'on ne pourrait pas véritablement en dire plus. Ainsi, l'appel à reconsidérer les « inférences interprétatives » constitue bien une discontinuité dans les écrits méthodologiques de Malinvaud. Mais est-ce que cela suffit pour faire de Malinvaud un chaud partisan de l'historicisme ? Rien n'est moins sûr si l'on considère les écrits méthodologiques postérieurs à l'article de 1996. Il semble que Malinvaud ait en effet pris conscience de l'effet de surprise, et de l'enthousiasme, qu'a provoqué son fameux article. Et il fera de la question des rapports entre économie et sciences sociales un de ses thèmes récurrents (Malinvaud, 2001a, 2001b, 2001c), et montre alors une farouche volonté à préciser son opinion sur ce thème.

1.4. La thèse du retournement critique de Malinvaud

En introduisant la continuité des écrits méthodologiques de Malinvaud, on a déjà contribué à affaiblir la thèse selon laquelle ce dernier aurait effectué un retournement critique vis-à-vis de la discipline ; et, par extension, vis-à-vis de sa propre trajectoire. Une telle interprétation à propos de Malinvaud suppose nécessairement l'existence de discontinuités : une « surprise » ; un « évènement » ; une « rupture »⁶⁵. Deux éléments affaiblissent cette thèse. On a d'abord montré que sa critique de l'économie mathématique était un thème récurrent. Ainsi, le retournement critique de Malinvaud ne serait pas soudain, mais évolutif – la thèse tient encore. Deuxièmement, s'il se trouve que son appel à re-considérer les inférences interprétatives n'a pas d'antécédent, on a de bonnes raisons de penser qu'il n'a pas non plus de suite. Face à un cas de discontinuité ponctuelle, la thèse devient plus bancal : Malinvaud

⁶⁵ Les termes censés souligner la singularité de l'intervention de Malinvaud empruntent tous au registre de l'évènement : « évènement hors du commun » ; « libération tardive » ; « renversement » ; etc. Frédéric Lordon est également conduit à considérer l'« effet de singularité » de l'article de Malinvaud.

opère un retournement critique seulement ponctuel. Comment faire tenir ensemble ces deux distributions ? A défaut d'opérer une nouvelle mutation de la thèse du revirement, on condamner et la soudaineté du retournement de Malinvaud, et l'idée que ce dernier se retourne effectivement.

La thèse du retournement supposerait, en fait, que Malinvaud ait exposé de véritables jugements dépréciatifs sur l'évolution de la science économique. Et plus particulièrement, des jugements dépréciatifs sur une certaine économie adoptant « des positions épistémologiques auxquelles son nom n'a cessé d'être associé » (Lordon, 1997, 27). Or, sans surprise, il se trouve que l'intervention remarquée de Malinvaud ne comporte pas de tels jugements généraux sur l'évolution de la science économique. En revanche, ses écrits méthodologiques en sont remplis ; et on aurait du mal à se plier à la thèse du retournement critique. En effet, après analyse d'une foule de commentaires sur l'évolution historique de la discipline⁶⁶, il ne nous apparaît aucunement que Malinvaud manifeste une désapprobation ou un quelconque jugement dépréciatif à l'encontre du développement de la science économique. Si l'on suit une évolution chronologique, Malinvaud ne semble avoir guère varié sur son diagnostic. Ainsi, dès sa leçon inaugurale au Collège de France (1988a), il affirme :

« Elle [la science économique] a certes des concepts précisément définis, faisant pour la plupart l'objet de mesures régulières. Elle a des méthodes qui ont été et sont soumises à l'épreuve d'une critique rigoureuse. Elle dispose de théories, de mieux en mieux axiomatisées, poussant de plus en plus loin la chaîne de leurs raisonnements. Elle peut faire état de lois d'observation, dont les domaines de validité sont progressivement mieux circonscrits. Elle est en somme le siège d'une accumulation de connaissances, s'effectuant à peu près comme dans d'autres disciplines, à travers des vicissitudes de même nature. » (Malinvaud, 1988a, 5)

Dans un article rédigé pour une encyclopédie philosophie (Malinvaud, 1989), Malinvaud s'exprime de manière plus exhaustive encore ; et si il dresse un jugement critique, celui-ci n'en est pas pour autant dépréciatif :

⁶⁶ Malinvaud expose régulièrement des bilans historiques globaux traversant un demi-siècle : du début des années 1950 aux années 2000. Les dates correspondent précisément à son entrée dans la discipline et à son retrait ; on devine parfois une certaine confusion de l'auteur : entre bilan collectif et bilan personnel.

« [...] la connaissance des phénomènes économiques constitue néanmoins aujourd'hui une science. Elle dispose d'acquis unanimement reconnus ; elle utilise un système conceptuel assez précis ; elle procède suivant des méthodes éprouvées qu'appliquent souvent en commun dans les mêmes équipes des chercheurs politiquement divisés. Mais c'est une science peu avancée, dont les résultats ne concernent qu'une petite partie de ce que l'on souhaite savoir, dont les modèles, théoriques ou appliqués, représentent la réalité de façon notoirement frustrée et approximative, [...] » (Malinvaud, 1989, 1293)

Annoncé dès l'introduction de son ouvrage méthodologique majeur (Malinvaud, 1991a), Malinvaud prévient le lecteur de ses intentions : les conclusions de sa réflexion méthodologique ne seront pas « révolutionnaires ». Il n'entend pas remettre en cause la démarche de la macroéconomie :

« Les conclusions de ce livre ne sont pas révolutionnaires. Certes la réflexion peut suggérer certaines réorientations. Mais celles-ci ne remettraient pas en cause la démarche générale adoptée par la macroéconomie depuis quarante ans. Pour l'essentiel les méthodes retenues apparaissent saines, quoique souvent trop frustrées. » (Malinvaud, 1991a, p. 11)

Loin de présenter des jugements dépréciatifs, Malinvaud montre une certaine constance dans ses appréciations de l'évolution de la science économique. Les progrès de la science économique lui semblent parfois si évidents, qu'il s'efforce à trouver toutes sortes de preuves – même les plus douteuses, ou les plus rhétoriques⁶⁷. Citons un article postérieur à 1996 pour pouvoir clore cette question. En préface d'un dictionnaire d'économie, Malinvaud livre un jugement qui n'a semblé n'avoir jamais varié. Ici, il entend avertir les (jeunes) lecteurs des progrès récemment accomplis en analyse économique :

« Peu de lecteurs sont conscients de l'importance des progrès réalisés par la science économique au cours des cinquante dernières années. [...] L'histoire retiendra cependant que les recherches des cinq dernières décennies ont grandement amélioré l'adéquation des analyses offertes par la discipline économique, par rapport à la réalité des économies, à l'efficacité des politiques économiques et aux besoins des agents économiques. » (Malinvaud, 2007, 5)

⁶⁷ Par exemple : « Feuilletter les revues suffit à voir que la littérature scientifique est aujourd'hui plus semblable en économie à ce qu'elle est dans les sciences de la nature que dans les autres sciences sociales. » (Malinvaud, 1995, 11)

La thèse du retournement critique apparaît désormais bien affaiblie : l'intervention de Malinvaud ne constitue pas un évènement, et traduit encore moins l'idée que ce dernier rompt avec la discipline. Il reste à considérer le fond de l'article : les arguments critiques de Malinvaud montrent une étonnante parenté avec les thèses hétérodoxes. Pour apprécier la véritable posture de Malinvaud, il semble nécessaire de procéder à une sorte de confrontation fictive entre ses considérations et celles l'hétérodoxie.

2. Edmond Malinvaud face à l'hétérodoxie en économie

En réponse aux agitations universitaires du début des années 2000⁶⁸, Malinvaud tient à exposer très clairement sa position à propos des relations entre la science économique et les autres sciences sociales. Par trois articles successifs (Malinvaud, 2001a, 2001b, 2001c), il donne à voir comment il s'oppose point par point aux thèses comme aux revendications hétérodoxes⁶⁹. D'une manière générale, Malinvaud s'oppose à l'« illusion trompeuse » (2001a, 7) qu'il pourrait y avoir une stratégie de recherche alternative en économie. Il critique en bloc tout projet visant soit au renouveau de la science économique, soit à l'élaboration d'une grande synthèse interdisciplinaire, ou encore à expliquer l'ensemble des phénomènes économiques et sociaux. Malinvaud s'attache alors à montrer pourquoi la grande révolution des sciences sociales n'aura et ne doit pas avoir lieu.

⁶⁸ Il pointe explicitement le mouvement étudiant « Autisme-économie », qui a défrayé la chronique au début des années 2000, en plus spécialement les professeurs d'économie qui se sont associés au mouvement.

⁶⁹ Pour appréhender l'étendue des revendications hétérodoxes nous avons retenu, comme base de référence, le texte d'allocation d'André Orléan pour la journée de lancement de l'Association Française d'Economie Politique (17 décembre 2009). Si cette association a pour but de fédérer la diversité des courants critiques, ce texte doit constituer une bonne approximation de l'étendue des revendications hétérodoxes. Le texte est disponible sur le site de l'AFEP : <http://www.assoekonomiepolitique.org>.

2.1. Une lecture de l'histoire récente

Ici encore, l'histoire de discipline est l'occasion pour Edmond Malinvaud d'appuyer son propos. Ainsi commente-t-il l'évolution récente de la science économique, en insistant sur les progrès réalisés des années 1950 aux années 80 qui ont consolidé l'« identité⁷⁰ » de la science économique. Et ceci, pour la raison évidente que les efforts se sont concentrés sur le « cœur » de la science économique : l'étude des marchés. En focalisant ainsi la recherche sur un objet d'étude précis, il fut possible de préciser et d'enrichir le système conceptuel. Il y aurait déjà, à ce stade, un « système conceptuel » unifié, c'est-à-dire fait de concepts articulés entre eux.

« Vues rétrospectivement, les décennies de 1950 aux années 80 apparaîtront à l'historien des sciences comme caractérisées par une concentration des efforts des économistes sur le cœur de leur discipline : l'étude des marchés. C'est surtout par rapport à ce cœur que leur système conceptuel s'est précisé et enrichi. » (Malinvaud, 2001a, 19).

Malinvaud va plus loin : il soutient que, dans le but de disposer d'une « théorie rigoureuse de l'économie de marché » (Malinvaud, 2001a, 19), les économistes ont dû recourir à des « modèles mathématiques fondamentaux étroitement articulés entre eux ». De l'application de cette théorie rigoureuse, prise comme force centrifuge, ont découlé la progression des diverses branches de l'économie. Le résultat ne s'est pas fait attendre : la littérature scientifique est apparue plus « détachée du contexte social⁷¹ ». Pourquoi a-t-on voulu disposer d'une « théorie rigoureuse » en recourant à des « modèles mathématiques fondamentaux » ? Si Malinvaud croit enchaîner logiquement les étapes, il semble bien qu'il saute des maillons⁷². Mais ici,

⁷⁰ On précisera ce qu'il entend par ce terme dans le chapitre 2.

⁷¹ Il précise ce qu'il entend par cette expression : « [...] privilégiant la recherche à des niveaux ayant au moins quelque généralité, elle n'a guère valorisé, durant une longue période, la description des multiples formes que peut revêtir l'insertion des activités économiques dans les sociétés actuelles » (Malinvaud, 2001a, 19).

⁷² Malinvaud n'est guère précis sur les causes justifiant la construction d'une théorie « rigoureuse ». On peut cependant l'expliquer par l'exigence croissante de la prescription, qui est assigné à l'économie. Les origines de l'enjeu de prescription n'est lui-même jamais bien clair ; et Malinvaud se borne à désigner un facteur extérieur, en employant au passif l'article indéfini « on », auquel le corps scientifique adhère ou doit se plier. Ce « on » demeure profondément impersonnel, de telle sorte qu'on ne sait jamais qui tire le dernier fil et détermine les orientations de la science économique.

seule les conséquences nous importe : la lecture serrée de ce qui précède voit se dessiner une sorte de répartition fonctionnelle des tâches entre les sciences sociales. Et il s'agit, pour chaque science sociale, de bien tenir le rôle qui lui est assigné⁷³. Si ce développement « autocentré » a permis à la science économique de gagner « en profondeur, en rigueur, en cohérence et même en pertinence » (Malinvaud, 2001a, 19), Malinvaud remarque également qu'il a produit quelques effets pervers. Et de remarquer deux séries d'inconvénients consécutifs à ce *durcissement* progressif de la science économique. D'un côté, il favorise le « dogmatisme » montant de plusieurs économistes, devenus ignorants et méprisants des sciences sociales du fait de la réduction du champ d'étude. De l'autre, il crée un espace de contestation pour les économistes marginalisés qui –exploitant les limites du cadre théorique rigoureusement défini de l'analyse économique– ambitionnent de rendre compte de phénomènes économiques et sociaux plus généraux. Ainsi, Malinvaud a bien conscience du fait que la stratégie de recherche adoptée a fait le lit de l'hétérodoxie :

« [...] il était sans doute inévitable qu'une telle évolution se paye de quelques coûts. D'un côté, elle a encouragé chez certains économistes le dogmatisme, le dédain vis-à-vis des sciences sociales autres que la leur et l'ignorance de nombreux aspects de la vie sociale, voire de la vie économique. A l'inverse, d'autres économistes ont refusé de se laisser entraîner par le mouvement général et se sont sentis de plus en plus mal à l'aise dans une profession qui les traitait en marginaux et qui leur paraissait faire fausse route » (Malinvaud, 2001a, 19-20).

Il semblerait nécessaire d'interroger plus profondément la valeur de ces quelques considérations historiques, mais là n'est pas notre objet. On veut surtout montrer comment la position de Malinvaud s'oppose, quasi-symétriquement, à celle des hétérodoxes. Tout se passe comme si les revendications des hétérodoxes constituaient la matière même du

⁷³ Le vocabulaire de Malinvaud semble parfois nous replonger dans la vieille sociologie structuro-fonctionnaliste américaine, où Parsons fixait à coups de déterminisme les contenus des notions de « structure » ; « rôle » ; « statut » ; etc. Par ailleurs, ce même Parsons proposait une structuration du champ scientifique pas si éloigné de celle de Malinvaud : les sciences occupent une fonction déterminer par un objet d'étude propre (à la sociologie, la culture ; à l'économie, le marché). Il serait intéressant de travailler plus encore cette notion de *fonction*, telle qu'elle se donne à voir dans les écrits de Malinvaud. Il y a assurément là quelque chose de l'ordre de la représentation téléologique : la science économique avait une évolution quasi-déterminée à l'avance. Le vocabulaire de Malinvaud se rapporte toujours, sur ce thème, à un certain champ lexical qualifiant la nécessité historique : « vocation », « but », « obligation », etc.

mouvement que Malinvaud a identifié. On est alors étonné d'observer comment les discours se font face, et comment l'opposition symétrique des déclarations prête à se comparer à l'interaction cadrée par un échiquier. Exposons quelques-unes des revendications principales des courants hétérodoxes :

« Au cours des dernières années, nous avons tous vécu ce sentiment angoissant d'une fermeture progressive de la réflexion économique autour de propositions et de méthodes devenues dogmes [...]. » (Orléan, 2010, Afep)

Nous pensons que l'hégémonie absolue acquise aujourd'hui, dans nos institutions de recherche et d'enseignement, par le paradigme néo-classique [...] conduit à un dangereux appauvrissement du discours économique. La crise contemporaine nous en offre l'illustration la plus exemplaire, la moins dénuée d'ambiguïté. » (Orléan, 2010, Afep)

« Il est d'autres manières de faire avancer les connaissances : l'histoire de la pensée économique, l'histoire des faits économiques, la réflexion sur la méthodologie, la philosophie économique, la sociologie économique doivent être considérés comme des points de vue légitimes et importants. La réflexion conceptuelle et théorique progresse toujours en étroite interaction avec les questionnements que ces champs organisent. » (Orléan, 2010, Afep)

« Pluralisme, enfin, des disciplines par quoi nous voulons signifier que l'économie appartient aux sciences sociales et doit renforcer ses liens avec celles-ci. » (Orléan, 2010, Afep)

Conscient des effets pervers qu'a engendré l'évolution historique de la science économique, Malinvaud n'entend pas pour autant cautionner les revendications hétérodoxes. Et il se lance même dans une entreprise de justification généralisée de la démarche jusqu'ici adoptée par la plupart des économistes. Et il commence par justifier le choix de la stratégie de recherche.

2.2. De la justification d'une stratégie de recherche

Conscient des limites méthodologiques de la science économique, Malinvaud tente de montrer que la stratégie de recherche majoritairement adoptée en économie demeure la plus efficace. Et il entend le démontrer en l'opposant à une stratégie alternative de recherche (correspondant aux aspirations hétérodoxes). Celle-ci, pense Malinvaud, voudrait « abandonner l'exigence trop sévère d'une objectivité comparable à celle atteinte dans les sciences de la nature, afin de pouvoir prétendre dégager les causes premières des grands

phénomènes » (Malinvaud, 1990a, 116) sociaux et économiques. En conséquence, l'économie pourrait embrasser simultanément tous les aspects socio-économiques d'un problème donné. Face à cette alternative, Malinvaud est évidemment sceptique. Et il considère que s'astreindre à l'analyse de phénomènes relativement circonscrits est plus raisonnable, et également plus « efficace »⁷⁴ sachant les reproches adressés à l'économie « de ne pas atteindre l'objectivité ». Malinvaud s'oppose alors clairement contre toute forme de quête interdisciplinaire (Malinvaud, 2001b, 13) : l'économie ne tirerait pas bénéfice à s'ancrer solidement dans les sciences sociales (Malinvaud, 2001c, 1045), et elle n'a pas prétention à expliquer l'évolution sociale globale

“Over and over again I had difficulties in trying either to dissuade those engaged in the vain quest for a grand interdisciplinary synthesis, which would wholly renew economics, [...]” (Malinvaud, 2001b, p. 13)

« À nous, qui avons à comprendre les phénomènes économiques et à chercher la solution des problèmes économiques, de savoir quand et comment tirer parti d'apports des autres sciences sociales. Ne comptons pas sur nos collègues de ces autres sciences pour nous encadrer efficacement. Ne prétendons pas d'ailleurs nous-mêmes être en mesure de comprendre l'évolution sociale dans sa globalité, alors que nous en savons objectivement encore si peu [...] » (Malinvaud, 2001c, p. 1045-1046)

Il en découle une forme de règle de répartition disciplinaire : chacun chez soi. Et Malinvaud trouve toutes sortes de raisons pour justifier cette règle. Premièrement, il avance que les incompréhensions entre l'économie et les sciences sociales restent profondes (Malinvaud, 2001b, 14)⁷⁵. Deuxièmement, il soutient certes que quelques sciences sociales disposent d'acquis substantiels, mais que ceux-ci comportent encore trop de lacunes (Malinvaud, 2001c,

⁷⁴ Efficace, car la stratégie de recherche en économie, en réduisant le champ d'étude aux phénomènes strictement économiques réduit en même temps le spectre des divergences (par un moindre recours à l'interprétation). Au finale, ce serait la meilleure stratégie à adopter si l'on veut conseiller efficacement les autorités publiques. Ici encore, le raisonnement de Malinvaud est largement aspiré par ce qu'il voit de finalité suprême de la science économique : le conseil.

⁷⁵ Commentant les débuts de la *Revue économique*, et son échec à faire dialoguer les sciences sociales avec l'économie, Malinvaud en tire des conclusions générales. Il semble, entre autres, s'être convaincu du caractère illusoire du projet voulant bâtir une science sociale unifiée (Malinvaud, 2001c).

1045)⁷⁶. Ce scepticisme vis-à-vis des capacités explicatives des autres sciences sociales annonce un autre argument, plus fondamental pour Malinvaud : la fonction de conseil (et de prospective⁷⁷) pour la science économique ne lui permet pas de bercer dans des jeux académiques sans conséquences. En un certain sens, le fait même de la prévision devrait suffire à n'accorder que peu de crédit aux logorrhées spéculatives, et sans conséquences, des autres sciences sociales :

« Une seconde leçon consiste à reconnaître, une fois de plus, que faire de la prospective scientifique est une activité très dangereuse, exposé à un risque d'erreur particulièrement élevé. C'est néanmoins ce qui sera fait ici pour sélectionner les défis qui confrontent aujourd'hui la recherche et l'enseignement dans notre discipline. » (Malinvaud, 2001c, p. 1046)

En vertu de cette règle disciplinaire, Malinvaud est conduit à délimiter le champ de l'économique. Il distingue alors l'économique du social, ainsi que l'économique de l'historique pour des enjeux propres au « réalisme »⁷⁸ ou au caractère opérationnel de la science. Il envisage un partage des tâches entre histoire et économie : l'histoire économique a pour rôle de décrire les faits économiques, sans chercher à en isoler les seuls aspects économiques, dans le but d'aider la science économique à se reconnaître face à une réalité complexe⁷⁹. La théorie économique peut, par exemple, puiser dans l'histoire les « faits stylisés » qu'elle a à expliquer. La position de Malinvaud étant clarifiée, il est à noter que ce

⁷⁶ Cette raison renvoie à l'idée que se fait Malinvaud du rôle que joue l'interprétation dans les sciences sociales. Il en résulte que celles-ci, soient qu'elles ne dépassent pas l'« interprétation du vécu », soit qu'elles sont envahies par l'idéologie.

⁷⁷ L'enjeu du conseil et de la prospective sont tout à fait structurant pour Malinvaud, et le conduit à souhaiter la plus grande objectivité possible en économie. A l'inverse, il condamne toute entreprise intellectuelle qui se détourne de l'objectif de prévision – ceci explique notamment son hostilité à l'égard de l'école de la régulation.

⁷⁸ Dans ce contexte, ce mot « réalisme » renvoie au pragmatisme. Il met avant l'argument de l'interdépendance des phénomènes économiques et sociaux, qu'il faut pouvoir penser séparément pour observer l'influence effective du social sur l'économie (par exemple, la religion), et inversement celles de l'économie sur le social (par exemple, le chômage).

⁷⁹ Et la division du travail se fait, subrepticement, division sociale du travail. La présentation feutrée de Malinvaud cache parfois de violentes assertions. Typiquement, la répartition des tâches qu'il envisage entre l'histoire économique et la science économique aboutit clairement à l'assujettissement de la première au profit de la seconde. Si il ne fait que sanctionner une évolution du champ académique, Malinvaud ne devrait pas ignorer que l'histoire économique fut jadis autrement : du temps d'Ernest Labrousse et Fernand Braudel.

dernier comprend la frustration de ceux qui aimeraient pouvoir embrasser des phénomènes sociaux plus larges, et ne pas se limiter aux relations *stricto sensu* économiques. Il prend le cas typique de l'étude de la croissance économique :

« Etudier la seule croissance économique, ainsi que beaucoup le font, constitue une restriction des ambitions scientifiques, restriction que le chercheur peut vivre comme un appauvrissement⁸⁰. Ce n'est donc pas de gaieté de coeur que l'on accepte de se contraindre ainsi, mais plutôt avec le sentiment d'être incapable de faire mieux. Le reconnaître ne relève d'aucun dogmatisme idéologique ou méthodologique, mais seulement du réalisme. » (Malinvaud, 2001a, p.10)

2.3. Des rapports entre science économique et autres sciences sociales

Si la science économique n'a pas, pour Malinvaud, intérêt à s'engager dans une stratégie de recherche alternative, elle peut néanmoins tirer parti des acquis d'autres sciences sociales. Et Malinvaud de se livrer de la sorte à un commentaire sur ces rapports déjà existants (Malinvaud, 2001a, 2001b). Premièrement, il note que des collaborations existent depuis longtemps aux frontières de la discipline. Cette collaboration intervient en présence de problèmes spécifiques⁸¹. Ainsi la science économique collabore parfois avec la sociologie sur quelques sujets précis⁸², avec l'histoire dans l'étude empirique de la croissance économique, avec la psychologie en économie comportementale⁸³ :

« Des collaborations sont indispensables pour certaines applications [...] Chacun sait bien que de nombreux problèmes réels nécessitent le recours à plusieurs sciences simultanément, ceux concernant, d'une part, l'environnement, et, d'autre part, le développement du tiers monde étant particulièrement démonstratifs à cet égard. A étudier de près l'ensemble de telles collaborations, il

⁸⁰ On remarque l'écho de ce commentaire, qui montre que Malinvaud comprend le malaise des hétérodoxes. André Orléan (2010) évoquait un « dangereux appauvrissement du discours ».

⁸¹ Ces collaborations, aux frontières de la discipline, interviennent à propos de faits dont l'explication économique ne rend pas bien compte. Il insistera, par la suite, sur ses collaborations (Malinvaud, 2001b, p. 14).

⁸² Malinvaud cite les relations industrielles, les problèmes de pauvreté, l'économie du travail, etc.

⁸³ On doute que ces collaborations soient effectives ; et la présentation de Malinvaud semble ignorer les tensions existantes entre l'histoire (et même l'histoire économique) et l'économie par exemple. Aussi, est-il fâcheux de voir confondre économie expérimentale et économie comportementale, quand leurs représentants eux-mêmes ne collaborent pas entre eux.

se pourrait que l'on voie apparaître clairement l'opportunité de recompositions scientifiques fondamentales. Mais cela n'a pas été le cas jusqu'à présent à propos de l'économie. » (Malinvaud, 2001a, p.26)

Deuxièmement, Malinvaud évoque des travaux dits « intermédiaires ». Il s'agit de travaux d'économistes dont l'objet se trouve à cheval entre deux ensembles de phénomènes, et donc entre deux domaines différents (économie et sociologie) car leur objet relève de deux disciplines. Ces travaux n'ont pas vocation à remettre en cause les fondements d'une des deux, ou les deux disciplines ; mais ils jouent cependant, vis-à-vis de l'économie, un rôle critique parfois opportun (Malinvaud, 2001a, 26)⁸⁴. Enfin, Malinvaud est amené à considérer le problème de l'impérialisme économique. Un problème plus délicat, car s'il contrevient à la règle de la répartition disciplinaire, les travaux « impérialistes » ne remettent à l'évidence pas en cause le cœur de la théorie économique. Au contraire : ces auteurs⁸⁵ se contentent d'exporter les schèmes de l'analyse économique dans les autres sciences sociales. Dès lors, comment Malinvaud pourrait-il condamner ces initiatives ? Il semble net qu'il soit mal à l'aise sur cette question. En effet, si il se méfie de ces travaux et doute de leur pertinence explicative, il laisse aux sciences sociales concernées le soin d'en apprécier la valeur. Il affiche cependant un certain scepticisme sur la capacité des économistes à pouvoir s'exprimer sur des domaines hors de leurs compétences :

“Beyond the economics of the household, the latter being working, earning, consuming and saving, the economics of the family discussed how you marry, have children, care for them, educate them, divorce... Who ought to judge the scientific value of this development? I submit that economists are not well placed for that. Rather, it belongs to demographers, psychologists, and sociologists.” (Malinvaud, 2001b, p. 15)

⁸⁴ Malinvaud cite, par exemple, l'école de la régulation dont les travaux se situent à mi-chemin entre l'économie et la sociologie. Le fait qu'il prête à cette école un « rôle critique opportun » prête à sourire, quand on lit ce qu'il souligne juste avant : « Le plus souvent, les fondements respectifs des deux parties disciplinaires mises en œuvre ne sont pas en cause [...] les travaux appartenant à ce domaine d'étude ne se traduisent pas par une fragmentation de la science économique [...] » (Malinvaud, 2001a, 26). Ainsi, Malinvaud salut par un geste incroyablement condescendant la fonction critique de l'école de la régulation, à qui il ne reconnaît par ailleurs aucune incidence vis-à-vis du « cœur » de la science économique.

⁸⁵ Malinvaud cite plusieurs auteurs, mais principalement Gary Becker et Richard Posner (envers qui il se montre le plus critique).

La manière consensuelle avec laquelle Malinvaud commente les rapports existants entre la science économique et les autres sciences sociales aurait peu de chances d'emporter l'approbation des hétérodoxes. De fait, Malinvaud n'est pas un révolutionnaire en la matière. Et il l'est encore moins, lorsqu'il s'agit de juger de l'évolution souhaitable de ces rapports.

2.4. Quelle évolution pour la science économique ?

Une fois avoir présenté ce qu'il prend pour l'état des relations entre les sciences sociales, Malinvaud tente désormais d'appréhender leur évolution. Or, il ne peut que constater la multiplication des tentatives récentes, se manifestant en plusieurs endroits, visant à une reconfiguration de la science économique. Dans un premier temps, il ne désavoue pas ces initiatives car elles tentent de dépasser des obstacles vis-à-vis desquels la théorie économique elle-même peine, ci et là, à contourner (Malinvaud, 2001a, 20). L'intérêt croissant pour les autres sciences sociales n'est, en ce sens, qu'un épiphénomène ; une quête anarchique de sens face aux difficultés contemporaines de la science économique :

« [...] elle bute maintenant, ici et là, sur des obstacles qu'elle réussit mal à contourner et qui apparaissent de plus en plus gênants. C'est pourquoi on voit se manifester dans la profession un intérêt croissant pour certaines recherches empruntant à d'autres disciplines. Cet intérêt ne signifie le plus souvent pas qu'il y ait lieu de modifier les théories et méthodes d'analyse de l'économie. Il s'agit parfois de circonscrire plus étroitement le domaine de validité de ces théories et méthodes ; il s'agit surtout d'expliquer un certain nombre d'éléments que les économistes prenaient pour données et de faire appel pour cela à d'autres disciplines. Il y a alors prise de conscience de l'utilité de ces disciplines dans tels et tels cas, dont on peut même chercher à établir la typologie. »
(Malinvaud, 2001a, 19-20)

Malinvaud expose alors ce qu'il perçoit des relations futures avec les autres sciences sociales. Et de dresser une nouvelle typologie (Malinvaud, 2001a, 20), en conservant les collaborations qualifiées dans l'intervalle d'« indispensables » ainsi que les travaux dits « intermédiaires ». La question véritable se pose quant à l'ampleur des emprunts futurs, qui sont d'emblée qualifiés d'« utiles et non révolutionnaires » pour couper court à toute forme

d'enthousiasme⁸⁶. Ces emprunts se feront néanmoins plus importants à l'avenir, notamment en direction de la psychologie et de la sociologie. Dans les deux cas, des emprunts se justifient par la présence d'« anomalies » : des éléments pris comme donnés, sans qu'on prenne la peine de les vérifier dans l'analyse économique. De tels « anomalies » sont étudiées par la psychologie à propos du comportement rationnel⁸⁷, et recourir à elle permettrait de mieux cerner les limites de ce concept. D'autres types d'« anomalies » justifient qu'on recourt à la sociologie pour trouver une explication⁸⁸. Ayant exposé quelques possibilités d'emprunts (ou de rapprochements⁸⁹) à l'avenir, Malinvaud s'empresse d'ajouter qu'il serait bien inutile de nourrir des attentes dites « irréalistes » quant à l'impact de ces apports sur la théorie économique⁹⁰. La conception que se fait Malinvaud des rapports futurs entre la science économique et les autres sciences sociales n'a donc rien de proprement « hétérodoxe ». Il s'oppose clairement à l'idée d'un co-développement des sciences sociales, indiquant avec lassitude que c'est là une aspiration qui s'est toujours manifestée dans l'histoire de la pensée économique ; et toujours en vain :

« Cependant, tout au long de cette période, la prophétie a été faite et démentie de multiples fois selon laquelle la science économique ne pourrait plus progresser qu'en meilleure symbiose avec les autres sciences sociales. Evitons donc de rêver, tout en reconnaissant qu'il est aujourd'hui

⁸⁶ Et Malinvaud tient à cette idée : « Enfin, les emprunts à d'autres sciences sociales peuvent enrichir utilement telle ou telle branche de l'économie, mais sans en révolutionner les modèles principaux ou les méthodes d'analyse ». (Malinvaud, 2001a, 26)

⁸⁷ Ici, Malinvaud cite sans surprise des lieux communs de la littérature scientifique sur le sujet : le concept de « rationalité limitée », les phénomènes de réciprocité, la présence de routines, etc. (Malinvaud, 2001a, 14-15)

⁸⁸ Malinvaud cite, à titre d'exemple, l'hypothèse keynésienne de rigidité des prix et des salaires (2001a, 22-23)

⁸⁹ Il insiste sur un rapprochement en particulier : l'éthique. A l'instar de Sen (1991), Malinvaud plaide pour une reconnaissance du rôle de l'éthique en économie, et encourage les économistes à s'engager dans les débats éthiques (Voir chapitre 2).

⁹⁰ Et de reprendre à son compte l'argument de Sen : "As Amartya Sen wrote: "It will not be an easy task to find replacements for the standard assumptions and rational behaviour –and related to it of actual behaviour– that can be found in the traditional economic literature, both because the identified deficiencies have been seen as calling for rather divergent remedies, and also because there is little hope of finding an alternative assumption structure that will be as simple and usable as the traditional assumptions of self-interest maximization, or of consistency of choice" (Sen, 1987)." Cite par Malinvaud (2001a, 15).

raisonnable de prévoir la poursuite de l'évolution récente, qui voit se multiplier les interactions avec les autres disciplines. » (Malinvaud, 2001a, 25)

Conclusion du chapitre 1 : la fausse piste de l'hétérodoxie

A la lumière de ce qui précède, faire de Malinvaud le défenseur des thèses hétérodoxes paraît bien curieux. Et on mesure désormais l'ampleur de la singularité qu'a provoqué l'article de Malinvaud : « Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes ? » (Malinvaud, 1996). A vrai dire, les auteurs qui furent soudainement prit de passion pour Edmond Malinvaud, n'ont jamais dû considérer que ce seul article. Or, celui-ci ne constitue ni une « libération » soudaine ni un résumé fidèles des positions de cet économiste. La mise en perspective de cet article avec ses écrits méthodologiques antérieurs conduit déjà à nuancer toutes les thèses spéculatives à propos de cette intervention : il n'y dit finalement pas grand-chose d'inédit ; et ce qui relève de l'inédit (les inférences interprétatives) s'avère finalement démenti par ses écrits postérieurs. Ceux-ci nous donnent encore une preuve supplémentaire pour réviser l'idée selon laquelle Malinvaud se serait rallié aux thèses hétérodoxes. Rien ne semble plus faux : il justifier l'évolution historique de la science économique ; la stratégie de recherche majoritairement adopté ; l'état des relations entre l'économie et les autres sciences sociales et montre quelques réticences, pour ne pas dire des résistances, à intensifier ces relations à l'avenir. Autant de positions qui s'opposent à celles défendues par André Orléan (2010), au nom des divers courants de l'hétérodoxie. Ainsi, si l'on peut soutenir que les arguments que Malinvaud adresse à l'encontre de la science économique contemporaine rejoignent ceux des hétérodoxes, cela ne devrait pas nous conduire à conclure que ce premier rallierait les thèses de ces derniers.

Dans ce chapitre, on est finalement parvenu à déterminer négativement l'intervention de Malinvaud : ce qu'elle n'est pas. Il nous reste donc à déterminer ce qu'elle est ; et ainsi essayer d'identifier ce qui motive la réflexion méthodologique de Malinvaud. Et c'est précisément ce qui n'est pas spécifié dans l'article de 1996. Or, si l'on peut considérer qu'il s'accorde au constat hétérodoxe des « échecs des économistes », Malinvaud se distingue d'abord par les causes qu'il identifie :

« Les erreurs des économistes, [...] ont évidemment pour origine principale les lacunes de notre compréhension objective des problèmes et des phénomènes. [...] Mais je crois que ces lacunes ont été aggravées par un fréquent dogmatisme, par un fréquent manque de modestie, par une fréquente incapacité à convaincre ». (Malinvaud, 1990a, 120)

Mais surtout, Malinvaud se distingue par les voies qu'il propose pour remédier aux « échecs des économistes ». Ainsi, peut-on considérer que la réflexion méthodologique de Malinvaud se déploie en deux directions (interdépendantes). Premièrement, il s'agit d'analyser les lacunes de « la compréhension objective des problèmes et des phénomènes » économique, et d'étudier les possibilités dont la science économique dispose pour contourner ces difficultés (Chapitre 2). Deuxièmement : il s'agit d'analyser comment les travers de la profession participent de l'explication des « échecs des économistes », et définir des moyens pour mieux y faire face (Chapitre 3).

Chapitre 2 : De l'épistémologie d'Edmond Malinvaud

Ce second chapitre vise d'abord à dédramatiser l'idée que Malinvaud rompt effectivement avec les principes épistémologiques reconnus par la discipline. Quelques traits saillants de son épistémologie suffisent à montrer qu'il est, initialement, animé d'une vision plutôt ordinaire de la science économique: celle-ci a pour double fonction de « comprendre » et de « conseiller ». Il reste que, dans le but précis de pallier les « échecs des économistes », Malinvaud se voit contraint par la réflexion méthodologique de reconnaître les limites de la connaissance dite « objective » en économie. L'harmonieuse double fonction de la science économique commence déjà à se rayer sur un point: « comprendre » n'est pas si simple, et se révèle même un processus profondément imparfait en science économique. Mais Malinvaud garde son cap : si la connaissance « objective » est imparfaite ; et sûrement à l'origine des « échecs des économistes » ; il faut dégager des voies alternatives pour produire de la connaissance. Commence alors le long raisonnement de Malinvaud : chercher des références micro- pour fonder la macro-, sans pour autant que la macro- soit complètement dépendante de la micro-, montrer les voies fructueuses qu'emprunte pragmatiquement la pratique macro-, etc. Dans l'attente d'une meilleure stratégie de recherche, permettant de dégager des voies efficaces pour répondre à la finalité du conseil, Malinvaud semble se complaire d'une situation « bâtarde », où la macroéconomie est libre d'user de tous les moyens pour tenter de répondre à ses objectifs opératoires. Et Malinvaud finit par faire de nécessité vertu : il semble revendiquer, pour lui-même, une forme d' « éclectisme » méthodologique.

1. Une certaine idée de la science économique

L'épistémologie de Malinvaud est toute entière orientée vers la prédiction. De ce principe structurant découle nombres de conséquences agissant sur les représentations de Malinvaud. En premier duquel, la science ne doit avoir de sens qu'en rapport avec le réel, qu'il s'agit de comprendre « objectivement » afin de conseiller efficacement les autorités publiques. Si la norme poppérienne résonne en coulisse, la réflexion méthodologique Malinvaud finit par l'en détourner au profit d'un enjeu supérieur : remédier aux « échecs des économistes ».

1.1. L' « identité » de la science économique

Pour comprendre l'épistémologie de Malinvaud, il semble qu'il faille « [...] d'abord reconnaître que, appartenant aux sciences sociales par les phénomènes dont elle traite, la discipline économique est douée d'une forte identité, notamment en raison du rôle qui lui est assigné » (Malinvaud, 2001a, 7). Une pareille allégation est évidemment discutable ; pour ne pas dire audacieuse ; mais tout autant incontournable pour appréhender comment Malinvaud se représente la « forte identité » de la discipline. Cette « identité » repose sur les trois éléments qui semblent constitutifs de la science économique : ses objets, ses méthodes et sa finalité. En soulignant l'identité de ses objets, Malinvaud cherche à désigner l'évidence que la science économique dispose d'objets propres et acceptés par tous. Et ceci, bien qu'il reconnaisse que ces objets aient une simplicité trompeuse⁹¹ (Malinvaud, 1991a, 19) ; ce qui rend, par conséquent, leur ontologie discutable. Mais l'enjeu du travail de l'économiste est précisément de parvenir à isoler ces phénomènes économiques, et à dégager leurs objets propres :

« On s'entend aisément sur ce que sont les phénomènes économiques : l'inflation ou le chômage, la détermination des prix des biens, des taux de salaire, [...]. Sans doute aucun de ces phénomènes n'est-il jamais dans les faits purement économique. Néanmoins, on s'accorde à reconnaître qu'il revient surtout à la discipline économique de donner la connaissance de ces phénomènes dans ce qu'ils peuvent avoir de général. » (Malinvaud, 2001a, 8)

« Traiter de l'économique seulement ne veut pas dire que les influences des transformations démographiques, techniques, sociales ou politiques soient négligées. Les praticiens y sont naturellement sensibles et n'hésitent pas à les prendre en compte. Mais ces transformations elles-mêmes sont considérées comme données. L'économiste ne cherche habituellement pas à les expliquer. » (Malinvaud, 1988a, 29)

De plus, Malinvaud soutient que l'identité de la science économique réside dans sa finalité : les buts qu'on lui assigne. En effet, on n'attend pas seulement d'elle une description, ou

⁹¹ Il souligne ainsi l'absence d'effets immédiats des décisions engagées par les agents économiques (un investissement ne produisant ses effets qu'à long terme) ; ou encore que les phénomènes économiques ne sont jamais unidimensionnels, et montrent souvent une dépendance avec des variables non économiques (Malinvaud, 1991a, 19).

même une explication : on attend d'elle une « prescription » (Malinvaud, 2001a, 9). Cette exigence, qui s'est faite plus sensible encore au cours du 20^{ème} siècle, participe à expliquer aujourd'hui que : « la vocation de la science économique soit opératoire » (Malinvaud, 2001a, 9). Et Malinvaud d'en montrer l'effet corollaire : l'identité des méthodes de la science économique. En raison de ses objectifs opératoires, la science économique fut logiquement conduite à développer des méthodes bien particulières – lui conférant, au passage, l'allure des sciences de la nature :

« C'est le plus souvent pour atteindre ses objectifs opératoires que la discipline a été conduite à donner des définitions précises, donc étroites, aux concepts de plus en plus nombreux qu'elle utilise, à collecter des données pour la mesure régulière de beaucoup de ces concepts, à formaliser rigoureusement ses théories, donc à les exprimer par des systèmes mathématiques dont l'étude exige de longs efforts, à appliquer souvent de savantes procédures statistiques pour tester des hypothèses ou estimer des paramètres, à élaborer des modèles quantifiés servant à prédire les effets de changements subis ou de décisions envisagées. Vue de l'extérieur, la discipline a aujourd'hui une allure qui la fait souvent ressembler aux sciences de la nature et de la vie plus qu'aux sciences sociales. » (Malinvaud, 2001a, 9)

La marque de la « forte identité » de la science économique se donnent tout à voir dans ses objets, ses méthodes et sa finalité. Le mot « identité » ne doit pas, pour autant, être entendu au sens d'une éventuelle unité⁹², mais bien au sens d'une spécificité de l'économie dans le champ des sciences sociales. En ce sens, le propos de Malinvaud semble plus cohérent⁹³. La perspective adoptée par Malinvaud a, en même temps, pour conséquence de justifier *rétrospectivement* l'évolution de la science économique « vers une conception plus opératoire et plus quantitative » (Malinvaud, 2001a, 9). Et c'est cette même évolution historique qui a participé à doter, aujourd'hui, la science économique d'une double fonction.

⁹² Sinon la petite démonstration de Malinvaud aurait été plus difficile à mener.

⁹³ Du point de vue de l'identité de sa finalité et de ses méthodes, en tout cas ; et il reste plus difficile d'assurer l'identité des phénomènes que l'économie prend pour objet. Malinvaud reviendra d'ailleurs sur cette question, au moment de juger des limites de la connaissance en économie.

1.2. La double fonction de la science économique

Ce qui précède voyait déjà se profiler une conception particulière de la finalité de la science économique. Aspirée par sa finalité de prescription, la discipline est contrainte (ou forcée) de développer des méthodes scientifiques adéquats pour répondre à cette exigence. Malinvaud explicite sa conception assez tôt : l'enjeu d'une compréhension « objective » des phénomènes économiques est tout à fait associé à l'enjeu de conseiller « objectivement » les autorités publiques⁹⁴ :

« Notre discipline a un double objet : comprendre et conseiller. Comprendre, c'est-à-dire établir objectivement une explication des phénomènes économiques. Conseiller, c'est-à-dire apporter aux décideurs un témoignage objectif sur les conséquences à attendre des décisions alternatives entre lesquelles ils doivent choisir. » (Malinvaud, 1990a, 115)

L'enjeu de l'« objectivité » se retrouve à deux niveaux : au niveau scientifique (établir une explication dite « objective ») et au niveau du conseil des autorités publiques (exposer un témoignage dit « objectif »). Une même condition pour deux niveaux de production : autant d'obstacles se dressant sur la route de celui qui entend conseiller efficacement les autorités

⁹⁴ Ces deux fonctions, présentées ici de manière distincte, apparaissent toutefois profondément interdépendantes dans l'idée que semble s'en faire Malinvaud. A la lumière de ses écrits méthodologiques, on peut même soutenir qu'il y a là une sorte de rapport spéculaire : si il s'agit d'abord de comprendre pour ensuite conseiller, l'activité même de conseil renseigne sur ce qu'il s'agit de comprendre pour conseiller efficacement, etc. Il y a assurément là quelque chose à approfondir dans l'analyse des écrits méthodologiques d'un économiste atypique, qui n'a eu de cesse de justifier son double engagement académique et institutionnel. De fait, l'affirmation même de cette double fonction de l'économie souligne la force des convictions acquises de Malinvaud par la pratique, et se confond avec sa trajectoire historique intellectuelle. Il exprime, en interview, les bénéfices académiques qu'il tira de ses interactions répétées avec les autorités publiques : "A good deal of my research during the past fifteen years has really concerned issues on which I thought that there was a gap, a gap between the development of practice and the state of the theory. When thinking over the way in which we would discuss macroeconomic issues when trying to advise a minister or the government or when reflecting over our way of analyzing these issues, I was conscious of a discrepancy between practice and what I was teaching." (Holly et Philips, 1987, p. 289-290)

publiques⁹⁵. Présenter les choses de cette manière a toutefois l'avantage de pointer un cap, une direction: ce qu'il reste encore à faire pour atteindre cet idéal ; posé comme idéal pour tous. Ainsi, la recherche en économie est d'abord concernée, et doit se donner pour finalité d'établir une explication « objective » des phénomènes économiques. Si l'injonction est lancée, il reste à savoir ce que cela signifie :

« On lui demande d'expliquer en vue d'éclairer l'action. (Cette finalité de la discipline est particulièrement mise en valeur par Varian (1993) qui parle de "policy orientation"). Or expliquer c'est d'abord établir la validité d'une relation causale, ensuite vérifier que cause et conséquence se trouvent bien, dans le cas d'espèce, correspondre à ce que la relation causale implique. Mais on ne peut établir objectivement la validité d'une relation causale que si celle-ci a une certaine prétention à l'universalité : elle doit pouvoir s'appliquer une fois réuni un ensemble de conditions spécifiées, et cela indépendamment des multiples autres contingences que toute situation concrète peut comporter. » (Malinvaud, 1995b, 8)

Ainsi, ce que Malinvaud entend par une explication « objective » est explicitement, et intimement, lié à la causalité. Il affirmera plus loin, dans le même texte, qu'il s'agit en fait pour l'analyse économique d' « établir la validité de relations causales utiles⁹⁶ » (Malinvaud, 1995b, 8). Si la conception de Malinvaud à partie liée avec l'idée de causalité, il reste conscient des difficultés qu'elle engendre dans les sciences. Il s'agit surtout de se méfier : bien comprendre la signification de ce concept, afin de ne pas l'utiliser à mauvais escient (Malinvaud, 1991a, 372). Il reste qu'on ne peut apparemment pas s'en passer en analyse économique ; surtout si l'on a traiter des problèmes de politique économique. Et Malinvaud de s'en justifier :

⁹⁵ L'occasion de souligner, au passage, que le découpage des chapitres dans ce mémoire reste fidèle à la perspective de Malinvaud. Au finale, sa problématique est simple : quelles sont les conditions à réunir pour conseiller efficacement les autorités publiques ? Et la réponse qu'il donne *a priori* semble, elle aussi tout aussi simple : il faut établir une explication « objective » ; il faut conseiller avec « objectivité » les autorités. Mais cette double perspective ne se résout pas si aisément : Malinvaud est alors forcé d'engager une réflexion parallèle, qui le conduit à traiter de questions autrement plus complexes. Ainsi, finit-il par aborder les problèmes de l'épistémologie économique (chapitre 1), et ceux de l'expertise économique (chapitre 2).

⁹⁶ On notera ici le terme « utiles » qui indique une hiérarchie d'intérêt : certaines relations causales seulement méritent d'être dégagées. En somme, dégager des relations causales ne saurait suffire à constituer l'objet de la science économique.

« Découvrir l'origine des choses, peut-être même en connaître parfaitement les racines les plus immédiates reste inaccessible à la raison et à l'expérience humaines. Mais le terme de causalité ne doit pas être entendu comme désignant directement une propriété des relations entre les choses. Il donne un caractère particulier aux énoncés d'une théorie et indique de quelle façon ces énoncés peuvent être convertis en règles d'action : la théorie énonce que telle intervention entraînera tel résultat. La causalité figure donc parmi les hypothèses de la théorie. Comme les autres hypothèses, elle peut-être plus ou moins réaliste, c'est-à-dire plus ou moins adéquate aux phénomènes traités par la théorie. La question de sa validité se pose alors naturellement. » (Malinvaud, 1991a, 372)

Plus encore, Malinvaud ajoute que supposer la causalité constitue même une exigence pour la macroéconomie. Et cela se justifie par ses objectifs opératoires : déterminer les effets de variation de l'environnement économique ou les effets des actions des pouvoirs publics. En conséquence, la pratique macroéconomique ne peut se satisfaire de simples descriptions ; elle exige plus : un point de vue explicatif. Dès lors, recourir à la causalité apparaît nécessaire et une manière efficace d'expliciter les intentions opérationnelles d'une théorie macroéconomique⁹⁷. Par ailleurs, Malinvaud remarque que la causalité a en fait toujours été mobilisée dans les modèles macroéconomiques ; celle-ci intervient dans la distinction entre variables exogènes et variables endogènes, déterminée par la théorie. On suppose en fait une causalité générale : l'ensemble des premières variables jouant le rôle de cause, et l'ensemble des secondes celui d'effet (2001a, 373). Au final, on comprend que la « vocation opératoire » conduit Malinvaud à souhaiter le plus d'« objectivité » possible dans la recherche économique, et en particulier en macroéconomie. Et c'est encore cette même « objectivité » qui lui fait miroiter, épisodiquement, la possibilité de se rapprocher au plus près des conditions de la science empirique.

⁹⁷ Malinvaud tient à préciser que la causalité est utilisée de manière instrumentale, et ne saurait être la manifestation d'une adhésion métaphysique à quelque forme de déterminisme que ce soit (Malinvaud, 1991a, 372).

1.3. Malinvaud ou la tentation poppérienne

La trajectoire même de Malinvaud trahit ses préférences pour les méthodes inductives : un statisticien-économètre de formation⁹⁸. Mais cette inclinaison empirique s'articule en toute cohérence avec la double fonction qu'il prête à la science économique. En effet, comment peut-on s'assurer qu'une explication est « objective » si elle n'est jamais confrontée aux faits ? De fait, Malinvaud affiche clairement l'ambition « positive » de la science économique ; et recherche, dans l'histoire de la pensée économique, ceux qui furent animés de pareilles préoccupations. Il cite entre autres : l'école historique allemande⁹⁹ ; John Hicks, modélisant théoriquement la théorie de Keynes ; Wesley Mitchell et François Simiand ; et insiste plus particulièrement sur les travaux empiriques de Simon Kuznets (1991a, p.22-23). Si toutes ces initiatives sont louables, Malinvaud situe ailleurs le grand tournant de la science « positive » : « [le] développement des statistiques et des comptabilités nationales, notamment rétrospectives, fournit le moyen qui manquait » (Malinvaud, 1991a, 23). Ce tournant opéré, la science économique s'est fait progressivement plus « objective ».

« [...] mais elle y est devenue seconde par rapport au recours aux données statistiques et comptables. La mesure organisée a le plus souvent remplacé la référence anecdotique. [...] En somme, la genèse d'un ensemble structuré de grandeurs rigoureusement définies et régulièrement évaluées, l'émergence de procédures d'observation et d'induction ont donné à l'analyse économique un caractère plus scientifique. » (Malinvaud, 1988a, 11-12)

Par ailleurs, il est remarquable d'observer avec quelle régularité le terme « positif » intervient dans les écrits méthodologiques de Malinvaud. Encore en 2001, il intitule une des parties de son article : « Challenge of economics as a positive science » (Malinvaud, 2001b, 9). Parfois,

⁹⁸ Une évidence dont il est lui-même conscient : “From my early study of economics on, I always paid attention to empirical approaches in our discipline. This inclination could only be reinforced by my work as an official statistician and by my teaching of econometrics, starting in the mid 1950s.” (Malinvaud, 2001b, 9)

⁹⁹ Sans oublier de rappeler quelques reproches qui lui fut adressé. Il renvoie le lecteur à l'ouvrage de Gide et Rist, 1947, *Histoire des doctrines économiques*, 7^{ème} édition.

se prend-t-il même à considérer que la science économique¹⁰⁰ peut être comparable aux sciences dites « exactes », en ce qu'elles partagent avec elles un même souci d'empiricité. Une pareille conception n'est évidemment pas sans lien avec l'épistémologie poppérienne, vers quoi Malinvaud a longtemps louché, avant de s'engager plus sérieusement dans la réflexion méthodologique – qu'on a située à la fin des années 1980. Mais l'article suivant montre que, même en 1987, il se complaisait encore au jugement *a priori* vis-à-vis de Karl Popper :

“Since I am not worried about the philosophy of science as applied to macroeconomics, I did not invest much time on it. But I feel at ease with what I understand to be Karl Popper's views on science in general and I do not think economics to be fundamentally special, even though its scientific achievements may be found meagre as a whole with respect to the questions to be solved.” (Malinvaud, 1987, p. 298)

La leçon inaugurale au Collège de France (1988a) montre déjà plus de réserves quant aux performes inductives de la science économique. Il semble en fait que Malinvaud ait lu Popper durant sa première année au Collège de France : le fait qu'il réserve trois pages entières à présenter la posture « rationaliste-critique » de Karl Popper finit de nous convaincre qu'il n'était pas, à l'époque, encore complètement à l'aise avec cette littérature là¹⁰¹. Il résume toutes les étapes logiques qui, du problème de Hume au vérificationnisme du Cercle de Vienne, conduisent à la thèse du « réfutationisme » et à ses implications (Malinvaud, 1991a, 353-355). Si Edmond Malinvaud finit par prendre quelques distances avec cette épistémologie, il continuera à considérer les thèses de Popper comme le meilleur guide dans la rationalisation du processus inductif. Dans le but de mieux comprendre les problèmes méthodologiques qui se posent au moment de confronter les théories aux données empiriques.

¹⁰⁰ Avec une mention particulière pour la macroéconomie, souvent qualifié de « positive » : « La macroéconomie est ainsi devenue une discipline plus proche des sciences que des lettres. Confrontée à une réalité complexe qu'elle étudie avec de plus grandes exigences, elle a été naturellement conduite à décomposer les problèmes et à circonscrire très étroitement le sujet traité à chaque étape. » (Malinvaud, 1991a, 40)

¹⁰¹ Pour illustrer ce que nous avançons : « Le savant voudrait vérifier sa théorie ; mais une même observation est toujours compatible avec plusieurs théories ; ainsi l'observation n'est apte qu'éventuellement à contredire une théorie, à la *falsifier* selon l'expression admise. Cependant l'absence prolongée de falsification après des confrontations répétées avec des données distinctes, vaut presque vérification ; la théorie n'a pas été démontrée par une preuve factuelle irréfutable, mais elle a été *corroborée*. » (Malinvaud, 1991a, 57)

Une confrontation qui demeure le seul moyen, et la seule condition, pour attester de l'« objectivité » d'une explication en économie :

« A vrai dire quand je recommande de continuer à accepter le leg popperien pour la théorie de l'emploi et de l'inflation, c'est en un sens faible. [...] Il suffit pour nous que K. Popper et d'autres philosophes préoccupés par les mêmes questions, tels I. Lakatos, aient aidé et aident encore les macroéconomistes à mieux comprendre les problèmes méthodologiques que la confrontation avec les données observées pose nécessairement. Or ces problèmes restent forts importants en macroéconomie. » (Malinvaud, 1990c, 12)

« C'est pourquoi je n'ai aucune réserve à propos de la pertinence de l'étude, par Popper et ses disciplines, de la « falsification », de la « corroboration » et de concepts voisins. » (Malinvaud, 1996, p. 941).

1.4. Les limites de la connaissance en économie

Abordant plus franchement les problématiques de l'épistémologie économique à mesure qu'il s'enfonce dans le champ de la méthodologie économique, Malinvaud voit se dessiner quelques limites propres aux méthodes empiriques. Il se fait plus conscient de la distance « irrépressible » qui existe, et qui demeurera, entre la science économique et les sciences empiriques (ou dites « exactes »)¹⁰². Les raisons méthodologiques invoquées par Malinvaud varient selon les présentations du problème, mais on retrouve plus ou moins régulièrement¹⁰³ la même série d'obstacles – aboutissant aux mêmes conclusions :

« L'économie n'a pas atteint le degré d'objectivité et de performance des sciences de la nature. Il y a à cela des raisons de fond : les phénomènes sont complexes, moins permanents que dans la nature et plus difficiles à isoler. Ils se manifestent dans un contexte social et politique qu'on ne peut ignorer mais dont l'interprétation laisse place à la subjectivité. Ces raisons de fond ne disparaîtront jamais. Serait-ce uniquement pour cela, l'économie restera toujours à distance des sciences dures. » (Malinvaud, 1995b, p. 13)

¹⁰² Cette position de Malinvaud est exposée, de la manière la plus exhaustive et la plus explicite, dans deux articles quasi-successifs (Malinvaud, 1995b, 1996).

¹⁰³ Voir Malinvaud, 1988a, 1989, 1990b, 1990c, 1991a, 1995a, 1995b, 2001c.

Il s'agit d'abord, pour Malinvaud, de constater que l'activité économique s'exerce dans un contexte socio-politique variable et complexe¹⁰⁴, de telle sorte que la permanence et l'autonomie des phénomènes économiques pose souvent question (Malinvaud, 1988a, 1989, 1991a, 1995b, 1996). Reconnaisant ces difficultés, Malinvaud tient toutefois à nuancer en ajoutant que les phénomènes économiques admettent tout de même une certaine permanence et/ou une autonomie ; faut de quoi l'accumulation scientifique préalable aurait été impossible.

« Dans ces conditions, la permanence des phénomènes économiques pose souvent question. De même on s'interroge sur l'autonomie de l'économique par rapport au social et au politique. Certes les phénomènes économiques manifestent beaucoup plus de permanence et d'autonomie qu'on le pense souvent, ce qui autorise une accumulation scientifique dans le cadre de la discipline. Néanmoins les questions demeurent : permanence et autonomie ne sont pas toujours acquises. »
(Malinvaud, 1988a, p. 25)

Face à cette complexité fondamentale, il faut également reconnaître que la science économique est mal armée. Par rapport aux sciences de la nature, elle se heurte à un handicap majeur : l'absence d'expérimentations et, donc, la nécessité constante de démêler ce qui reflète une multiplicité d'effets (Malinvaud, 1988a, 1989, 1996, 1995b). Ces deux obstacles compliquent la tâche de l'économiste, qui doit se contenter de données non expérimentales (statistiques, économétrie) et de résultats incertains ; et finalement toujours entachés de doutes. Malinvaud en tire des conséquences méthodologiques immédiates, et ironise sur ces économistes qui continuent de mimer les sciences naturelles. Or, dans les conditions non expérimentales propres à la science économique, cette référence paraît bien usurpée (Malinvaud, 1996): le terme de « loi » est relatif, et les « lois » économiques ne correspondent en rien à des lois physiques (Malinvaud, 1995b, 13) ; la vérification de la clause « *ceteris paribus* » y est aussi plus difficile, laissant une plus grande place à l'interprétation subjective :

¹⁰⁴ Ici, c'est la variabilité synchronique des phénomènes économiques qui est mis en évidence : l'autonomie effective de l'économique vis-à-vis des diverses formes du social (le technique, le politique, etc.). Et Malinvaud d'ajouter que cette complexité va croissante dans le monde économique globalisé et interdépendant (Malinvaud, 1996, 2001c).

« Admettons en effet qu'une relation de causalité ait été parfaitement établie et même quantifiée avec une précision suffisante. Cette relation est valable pour autant que certaines conditions sont remplies. Or a moment d'une application concrète, il s'avère le plus souvent difficile de juger la plausibilité de l'ensemble des conditions de validité. En d'autres termes, la vérification des clauses « sous telles et telles conditions » est plus difficile que dans les sciences de la nature. L'interprétation subjective intervient davantage. » (Malinvaud, 1995b, 13-14)

Ces limites méthodologiques de la science économique dite « positive » ne sont pas non plus sans conséquences épistémologiques. Et Malinvaud l'admet sans complaisance : il faut reconsidérer le « legs poppérien » en économie (Malinvaud, 1990c, 1991a, 1996). La discipline ne peut raisonnablement pas prétendre au statut des sciences de la nature. Mais si cette dernière ambitionne un statut intermédiaire, et relativement proche de la science empirique¹⁰⁵, alors il nous faut étudier les écarts existants par rapport à la norme poppérienne –et le cas échéant, réviser cette norme pour l'économie. Et Malinvaud indique deux éléments qui distinguent la discipline. Premièrement, il faut bien avouer que la « réfutation » y reste difficile : les preuves empiriques n'ont pas la même force qu'en physique (Malinvaud, 2001a, 355) ; et parfois même, on ne peut même pas tester les propositions de l'économie¹⁰⁶ (notamment celles de l'économie mathématique). Deuxièmement, un test empirique n'étant jamais crucial, il faut en déduire que la recherche en économie se caractérise par un processus lent et progressif dans l'accumulation des connaissances. Et l'économétrie constitue, pour Malinvaud, le lieu même où la lenteur des progrès empiriques se manifeste le plus nettement¹⁰⁷ (Malinvaud, 1990b, 1991a, 1996).

¹⁰⁵ En tout cas, plus proche que ne peuvent le prétendre les sciences humaines (Malinvaud, 1995b). Il est intéressant de noter ici les effets que la norme poppérienne produit sur l'épistémologie de Malinvaud : en être ou pas ? Cette norme crée une sorte de dilemme infernal pour l'économie qui, ne parvenant pas à se situer dans l'espace épistémologique, est réduit à se poser en s'opposant : ni une simple science humaine, ni véritablement une science empirique. Et de là une kyrielle de ramifications : la science économique est une science sociale, mais plus proche des sciences empiriques que ne le sont les autres sciences sociales ; *etc.*

¹⁰⁶ Notamment les propositions de l'économie mathématique. Et la place de cette branche est tellement importante en économie qu'il est impossible de dire que la science économique, dans sa globalité, a prétention au statut empirique. La norme poppérienne n'a donc d'influence que sur une partie de la discipline ; et en l'occurrence, la macroéconomie (le terrain de prédilection de Malinvaud).

¹⁰⁷ Malinvaud s'est livré à une critique, plus ou moins sévère, de l'efficacité des méthodes économétriques. Il donne plusieurs exemples pour illustrer ces carences. Il constate (1990b, 11), entre autres, que trois questions simples (et reconnues comme importantes depuis longtemps) n'ont toujours pas trouvé de réponse claire en

« [...] les importants concepts tirés de l'analyse Poppérienne à propos de l'inférence doivent être appliqués dans une discipline qui, au moins à cet égard, diffère des sciences exactes. La falsification est encore plus difficile dans l'économie empirique que dans ces sciences; elle doit encore moins être considérée comme une caractérisation littérale des procédures effectivement adoptées. [...] Mais nous devons surtout reconnaître la nature progressive du processus qui conduit les économistes à écarter ou amender peu à peu certaines hypothèses, et à être peu à peu plus confiants en d'autres. En somme nous devons compléter le legs Poppérien en étudiant comment il s'adapte à ce processus progressif ». (Malinvaud, 1996, 941)

Il ne faudrait pas pour autant conclure que la recherche est perdue d'avance en économie : l'économie ne fait certes pas de découvertes (Malinvaud, 1996), mais elle connaît d'autres types de progrès en accumulant des hypothèses vraisemblables, qui conduisent à rendre la connaissance moins floue. Mais ces limites méthodologiques de la science économique dite « positive » portent deux conclusions plus fondamentales encore pour Malinvaud, et plus difficiles aussi à avouer. D'un côté, les écarts observés avec la norme poppérienne ; notamment l'absence de preuves empiriques décisives ou l'existence de propositions irréfutables ; autorise une analyse post-poppérienne de l'évolution scientifique¹⁰⁸. De l'autre, Malinvaud voit dans ces limites de la connaissance « objective », les raisons proprement méthodologiques qui affaiblissent la capacité de la science économique à faire de la prospective (Malinvaud, 1996, 934). Ainsi, a-t-il identifié l'origine des lacunes de la compréhension « objective » des phénomènes, expliquant en partie les échecs des

économétrie. Il en dresse la liste : a) un déplacement du partage des revenus en faveur des salaires stimule-t-il la consommation et nuit-il à l'épargne ? ; b) un changement des prix et des taux de rémunération, améliorant la profitabilité des entreprises, les conduit-elles à augmenter leurs investissements pour des perspectives supposées inchangées de la demande ? ; c) quelle est l'élasticité de la demande de travail par rapport au coût du travail ? Ailleurs, il note que les travaux économétriques de Douglas (1934), entreprenant de tester l'égalité entre la productivité marginale du travail et le coût réel du travail, n'ont certes pas été fructueux mais la recherche économétrique n'a guère fait mieux par la suite : on ne parvient toujours pas à « exprimer clairement les conditions dans lesquelles cette hypothèse est corroborée et celles dans lesquelles elle est falsifiée » (Malinvaud, 1991a, 356).

¹⁰⁸ C'est dans une telle perspective que Malinvaud adoptera, pour analyser les facteurs qui nuisent à l'objectivité de la science économique. On le verra alors mobiliser la notion de « paradigme » (Kuhn) ou de « ceintures protectrices » pour souligner plusieurs phénomènes observables et permanents dans la discipline : le dogmatisme, les oppositions doctrinales, ou encore l'existence de modes scientifiques (voir chapitre 2).

économistes. Prenant acte de ces conditions, il cherche cependant des voies méthodologiques alternatives pour contourner ces difficultés. Pour assurer, essentiellement, les succès présents et futurs de la macroéconomie.

2. La revendication d'un « éclectisme » méthodologique

Dans cette seconde partie, on aimerait insister sur les efforts que déploie Malinvaud pour dégager les voies possibles d'une connaissance plus « objective » en économie – en pleine conscience des limites empiriques de la discipline. Il voit d'abord, dans la référence à l'observation directe, une première manière de contourner efficacement ces difficultés : il s'agit alors de dégager les fondements micro- de la macroéconomie. Mais dans un sens qui, souligne-t-il, ne correspond pas à ce qui est avancé ordinairement en économie : les références micro- ne doivent pas remettre en cause l'autonomie de la macroéconomie. Et de proposer, à cet effet, une voie alternative aux allures de programme de recherche. Par ailleurs, il avance qu'il serait vain de condamner l'autonomie de la macroéconomie, car celle-ci se donne à voir dans la pratique – et Malinvaud s'en veut le témoin. Dans l'attente d'un renouveau de la macroéconomie, et pour faire face aux enjeux opératoires du présent, Malinvaud n'hésite pas à revendiquer une méthodologie dite « éclectique » faisant « feu de tout bois ».

2.1. Avantages & limites de l'observation directe

Face aux limites inductives de l'économie, Malinvaud souligne qu'une autre forme de connaissance est possible en économie : l'observation directe. Il entend désigner ici les sources de la connaissance que reconnaît la théorie microéconomique, lui servant de fondements pour ses développements logico-déductifs. Malinvaud se réfère alors à la position épistémologique de Mill, et surtout de Robbins ; avant d'indiquer que leurs thèses ont reçu une expression plus subtile avec Daniel Hausman (1992), en qui il voit un critique opportun de Popper (Malinvaud, 1996, 940). Il voit, dans le recours à l'observation directe, un moyen fiable et efficace de contourner l'imperfection des méthodes inductives pour produire de la connaissance en science économique (Malinvaud, 1988a, 2001a, 1990c, 1990d) :

« Face à ce double handicap concernant l'origine des données et les phénomènes auxquels elles s'appliquent, l'économètre a toutefois un avantage par rapport à ceux qui pratiquent l'induction sur le monde physique. L'activité économique est le fait d'hommes ou de femmes, et d'entreprises ou d'organismes construits par des êtres humains ; elle s'exerce à l'intérieur d'un cadre institutionnel défini par nous. Le savant a ainsi une connaissance directe du monde que par ailleurs il observe, connaissance fiable malgré quelques réserves que quelques psychologues ou sociologues pourraient émettre, connaissance qu'il serait inefficace de négliger. » (Malinvaud, 1988a, 25-26)

Pour Malinvaud, les avantages de l'observation directe sont évidents dans le processus de recherche ; notamment en économétrie. Les hypothèses microéconomiques permettent en effet de spécifier la base des modèles, et d'en assurer une plus grande précision (Malinvaud, 1988a, 1990d). Ces références microéconomiques constituent, pour lui, un moyen de rationaliser le processus inductif –et de rendre plus efficace l'observation des données¹⁰⁹ :

« Ceci explique l'importance qu'ont pour l'économètre l'étude et la discussion préalable de la spécification théorique dans le cadre de laquelle les données observées apporteront la précision supplémentaire recherchée. Cette spécification fournit un modèle définissant et articulant les facteurs potentiels du phénomène ; l'induction doit porter sur les coefficients ou autres paramètres inconnus du modèle. » (Malinvaud, 1988a, p. 26)

L'observation directe a donc bien des avantages qu'il faut exploiter dans la recherche en macroéconomie, pour pallier les difficultés des méthodes inductives. Il n'en demeure pas moins que cette approche comporte de sérieuses limites, du fait même de ses présupposés. Premièrement, faire reposer la connaissance en économie sur cette seule approche conduirait à des résultats trop qualitatifs et assez restrictifs, qui ne peuvent tirer pleinement profit des méthodes quantitatives¹¹⁰. Or, le recours à ces possibilités quantitatives est fondamental pour la modélisation macroéconomique. Il en va des objectifs même de cette discipline ; et cela

¹⁰⁹ Ainsi, Malinvaud admet-t-il la valeur de l'approche probabiliste, dont le principe méthodologique défini à la Cowles Commission demeure : « [...] the best guide and rationalization [...]. Each Inference on a sample of data takes place within a stochastic model, which is believed to provide a good representation of what is known a priori about the generation of these data. I do not doubt about the value of the methodological principle that is so defined. » (Malinvaud, 2001b, 10)

¹¹⁰ Et l'on se rappelle que Malinvaud voyait, dans le développement des statistiques et de la comptabilité nationale, le moment d'un tournant « positif » pour la science économique.

constitue une seconde limite ; qui se veut être pertinente vis-à-vis du monde réel (Malinvaud, 1990c, 1990d, 2001b) :

“I fully accept the point made by Lionel Robbins (1935) insisting on a major difference between economics and the natural sciences. [...] But in many cases the results would remain too qualitative and limited if we were not taking advantage also of the existence of statistical data and other observations on the manifestation of economic phenomena, data and observations thanks to which we can make our models progressively more precise.” (Malinvaud, 2001b, p. 10)

Si Malinvaud a bon espoir de tirer profit des avantages de l’observation directe pour fonder l’« objectivité » de la macroéconomie, il n’est pas question pour lui de renoncer aux avantages proprement des diverses méthodes inductives. Ainsi, voit-on déjà se profiler les tensions inhérentes à la confrontation de deux niveaux d’analyse : une tension de perspective. Il apparaît assez nettement que la conviction de Malinvaud de faire appel à des références microéconomiques, fut assumée par défaut plus que par inclination.

« L’alternative consistant à trouver directement la bonne représentation macroéconomique serait évidemment préférable si elle pouvait être suivie. Malheureusement cette voie alternative n’est pas ouverte. L’observation des phénomènes macroéconomiques est trop pauvre, trop passive en face des multiples causes de variation qui les affectent. [...] Il est donc dans la nature des choses que les spécifications macroéconomiques trouvent leur fondement dans les théories microéconomiques. » (Malinvaud, 1988a, 30-31)

Reste à savoir comment Malinvaud gère, méthodologiquement, l’intégration de fondements micro- à la démarche macroéconomique. Et comment il se représente le rôle de la macroéconomie, maintenant qu’elle est contrainte par ses limites méthodologiques, et qu’elle doit faire référence à des hypothèses venues d’une branche de la discipline qui ne semble pas (immédiatement) partager les mêmes objectifs opératoires.

2.2. Quels fondements micro- pour la macroéconomie ?

Face aux avantages indéniables de l’observation directe, Malinvaud finit par se convaincre qu’il ne peut y avoir de macroéconomie sans références microéconomiques. Une conviction ; on le répète ; qu’il n’a cessé de répéter (Malinvaud, 1988a, 1990d, 1991a, 1995a) :

« Le macro-économiste a ainsi une connaissance directe des réalités micro-économiques du monde que par ailleurs il observe, une connaissance qu'il serait inefficace de négliger. [...] la théorie macroéconomique se construit par l'élaboration et l'étude de modèles dont des éléments importants représentent des comportements ou des contraintes micro-économiques que l'on considère comme assez bien connus pour les besoins de la théorie en cause. » (Malinvaud, 1990d, 586)

Pour intégrer efficacement des références micro- en macroéconomie, Malinvaud montre néanmoins qu'il faut se poser deux questions méthodologiques fondamentales (Malinvaud, 1991a, 346-351). Premièrement : peut-on démontrer la validité d'une hypothèse microéconomique ? En effet, si celle-ci est le fruit de l'introspection, il se peut fort bien que la formulation d'une hypothèse micro- soit initialement biaisée par l'appréciation subjective et/ou les représentations initiales du chercheur. Et, si l'on confrontait cette hypothèse aux observations, il se peut parfois qu'elle soit contredite. Dès lors, l'intégration des références microéconomiques, bien qu'elles rationalisent le processus inductif en macroéconomie, pourrait tout aussi bien engager une fausse appréciation du réel. Ainsi, cette première question en appelle une autre, plus opérationnelle : doit-on garder une hypothèse microéconomique si celle-ci est contredite par les observations ? (Malinvaud, 2001a, 347). Deuxièmement : doit-on tenir pour inadmissible une hypothèse dont la validité n'aurait pas été démontrée, préalablement, par la théorie microéconomique ? (Malinvaud, 2001a, 349). Ici encore, cette question en appelle une autre, plus opératoire : peut-on intégrer d'autres éléments dans la théorie ? Cette deuxième question semble plus sensible encore que la première importante : un véritable lieu de visibilité des divergences méthodologiques. L'occasion, pour Malinvaud, de présenter les thèses¹¹¹ contre lesquels il se dresse : l'idée quasi-dogmatique que la théorie macroéconomique devrait « s'abstenir d'utiliser toute hypothèse dont on n'aurait pas réussi à démontrer la validité à partir des axiomes les plus courants de la réflexion économique. »

¹¹¹ Malinvaud précise bien la cible : « [...] la validation déductive des hypothèses conduit à examiner une attitude fréquente chez les macroéconomistes. On pourrait parler d'une thèse, mais d'une thèse qui a exercé depuis vingt ans une forte influence sur tout un courant de recherches, plus particulièrement aux Etats-Unis. » (Malinvaud, 1991a, 349)

(Malinvaud, 1991a, 349). Il résume cette « thèse », en reprenant les positions de Lucas et Sargent¹¹², car considérées comme les plus extrêmes et représentatives :

« Sa forme la plus extrême se trouve exposée dans un article de R. Lucas et T. Sargent. Ils affirment que la théorie macroéconomique devrait s'en tenir à la discipline imposée par la théorie économique classique, c'est-à-dire adhérer aux deux postulats : (i) que les marchés sont continuellement apurés par égalisation entre offre et demande, (ii) que les agents se comportent en poursuivant leurs intérêts. Mais, exprimée de façon moins étroite, cette thèse se retrouve en maints autres endroits. » (Malinvaud, 1991a, 349-350)

Or, sur la question de savoir si l'on doit s'en tenir aux strictes références microéconomiques pour la théorie, il semble y avoir effectivement débat. Et Malinvaud de montrer, par quelques exemples tirés de la pratique macroéconomique, que l'on s'écarte bien souvent d'une référence exclusive à la théorie microéconomique. Il se peut, en effet, que des régularités observées au niveau macroéconomique soient intégrés à la théorie, ou que les références micro- soient re-travaillées par les travaux économétriques¹¹³. Se reposant sur la pratique, Malinvaud fixe ses positions, en s'opposant à la référence exclusive à la microéconomie. Il définit une sorte de position intermédiaire entre deux visions de la macroéconomie : une démarche complètement indépendante, et une autre soumise aux seuls fondements micro- (Malinvaud, 1990d). A charge de cette deuxième approche, il affirme :

« Malheureusement, ces diverses ambitions ne s'avèrent pas vraiment tenables. L'expérience a montré la vanité des programmes de recherche qui se proposaient d'établir la connaissance de phénomènes tels que l'inflation ou le chômage grâce à des représentations respectant l'individualité des agents et des opération et refusant le recours à des spécifications agrégées simplificatrices : les théories construites de la sorte s'avèrent ou bien introduire des hypothèses

¹¹² Lucas B., et Sargent T., « After Keynesian macroeconomics », Article reproduit dans leur propre ouvrage : *Rational Expectations and Econometric Practice*, 1981.

¹¹³ Il en donne quelques exemples : « Cependant je dois reconnaître qu'il n'en est pas ainsi de la spécification de toutes les équations ou hypothèses figurant dans nos modèles. Certaines résultent directement de régularités observées au niveau macroéconomique. Il s'agit principalement de celles concernant l'évolution des prix, des taux de salaire, des taux d'intérêt. De même, pour de nombreuses équations déduites de l'étude microéconomique, le profil temporel des réactions attendues et les délais qu'elles comportent résultent aussi uniquement des travaux économétriques, bien qu'ils trouvent leur véritable raison d'être dans des conditions s'appliquant aux agents individuels. » (Malinvaud, 1988, 31)

très irréalistes, ou bien ne conduire qu'à des conclusions trop générales pour renseigner sur les rôles respectifs des diverses causes susceptibles d'expliquer les faits constatés. » (Malinvaud, 1990d, 588)

En somme, la posture de Malinvaud est de nature hybride : si on ne peut pas faire de macro sans références micro-, la macro- ne se résume pas uniquement à la microéconomie (Malinvaud, 1988a/1991a/1995a). Ainsi, la référence micro- doit disparaître si elle ne nous apprend rien de précis sur les relations effectives entre grandeurs économiques ; et l'on peut intégrer des observations répétées¹¹⁴, même si celles-ci diffèrent des hypothèses normalement retenues, dans la théorie et les modèles macroéconomiques. Il reconnaît néanmoins la nature « bâtarde » de cette situation, dont il ne se réjouit pas lui-même, même si il ne s'en complait qu'à titre provisoire. Tout au moins, cette situation demeure préférable à une démarche qui viserait à dériver toute la modélisation macroéconomique des seuls comportements microéconomiques :

« L'intention serait louable si ceux qui la prônent pouvaient la mener jusqu'au bout ou si certains d'entre eux ne s'en servaient pas pour jeter un discrédit global et purement négatif sur une pratique qui n'a pas leur faveur. Bien que la méthode usuelle soit bâtarde, elle permet d'aboutir et constitue en somme un compromis provisoirement admissible. Mais puisqu'il limite le souhaitable au possible, le compromis du moment ne saurait nous satisfaire pleinement ; la recherche doit donc constamment promouvoir les investigations théoriques de façon à améliorer l'efficacité de travaux devant combiner au mieux réflexion et observation. » (Malinvaud, 1988a, 32)

¹¹⁴ Les exemples de ce genre ne sont pas attendus. Il s'agit surtout de l'hypothèse keynésienne de viscosité des prix et des salaires, à la base des modèles de déséquilibre en macroéconomie.

Si les voies contemporaines qui s’y sont essayé semblent bien pauvres¹¹⁵, Malinvaud soutient qu’il existe d’autres moyens pour fonder efficacement la pratique macroéconomique sur des hypothèses microéconomiques (Malinvaud, 1991, 2001b). Il s’applique à identifier trois points sur lesquels la théorie micro- peine à s’articuler, de manière cohérente, avec la perspective macroéconomique : la spécification du comportement individuel, la caractérisation des institutions et les problèmes de l’agrégation (Malinvaud, 1990d, 1995a, 2001b) ; des problèmes qui s’apprécient souvent au cas par cas. En toutes circonstances, réfléchir à une meilleure intégration des fondements micro- ne saurait remettre en cause l’autonomie de la macroéconomie, qui se manifeste déjà dans la pratique.

« Les fondements de la compréhension des phénomènes macroéconomiques ne résident donc pas dans des théories micro-économiques complètes qui en traiteraient de façon satisfaisante. Ils ont une nature beaucoup plus disparate qui traduit la complexité des phénomènes en cause : toute théorie macro-économique combine des hypothèses relatives à des aspects divers des réalités qu’elle concerne ; chacune des hypothèses a ses propres fondements. Ce serait une gageure que de prétendre décrire ici l’ensemble de ces fondements. On cherchera plutôt à donner une idée de leur diversité. » (Malinvaud, 1990d, 588)

2.3. L’autonomie effective de la macroéconomie

Proche de la pratique macroéconomique, Malinvaud montre à plusieurs reprises qu’il veut également s’en faire le garant et le témoin de sa diversité. Et c’est là tout l’esprit de ses premiers cours du Collège de France consacrés aux « Voies de la recherche

¹¹⁵ Malinvaud ne cesse de pester, dans l’ensemble de ses écrits méthodologiques, contre certains courants académiques américains, au premier rang desquels il place la théorie des cycles réels (« real business cycle ») : “In fact, my strongest interests in microeconomic theory during the 1970s and 1980s concerned the microeconomic foundations of macroeconomics, but not quite the kind of foundations that were at times claimed. To be precise, an archetype of methodological perversion emerged when proponents of the real business cycle theory claimed that their theory had sound microeconomic foundations in the now well-known aggregate, intertemporal, market-clearing model of a unique representative agent. This may have been a respectable academic reference, but certainly not a valid microeconomic foundation when the microeconomic business-cycle facts experienced by many firms and workers were market disequilibria and when the model was so cavalier in its ignorance of the difficulty of aggregating heterogeneous microeconomic behaviors.” (Malinvaud, 2001b, 8)

macroéconomique » (Malinvaud, 1991a), dans lesquels il s'efforce entre autres de présenter cette démarche scientifique telle qu'elle se donne à voir dans la pratique. On reprend ici, à gros traits, la description générale qu'il expose. Il évoque systématiquement l'idée d'une démarche « ouverte » en économie (Malinvaud, 1990a, 1991a, 2001a, 2001b), se caractérisant par une combinaison ou une alternance dite « dialectique » de l'observation et de la modélisation :

« La démarche scientifique se caractérise par l'alternance dialectique entre l'observation et la modélisation. L'une et l'autre peuvent revêtir des formes variées. [...] L'effort de modélisation soulève des questions sur la réalité des phénomènes et suscite ainsi des observations pertinentes ; l'effort d'observation conduit à des surprises ou plus souvent à la constatation que la réalité est plus complexe qu'on ne l'imaginait. Cette alternance dialectique est stimulée par la présence de « problèmes » tantôt posés de l'extérieur aux spécialistes d'une discipline tantôt perçus au cours de la recherche, sous forme d'énigmes factuelles ou théoriques » (Malinvaud, 1991a, 56)

Une telle présentation rappelle étonnement les thèses « pragmatistes » américaines, et la comparaison prend tout son sens à mesure que Malinvaud dresse les caractéristiques de la pratique macroéconomique. Il décrit cette démarche scientifique comme un véritable va-et-vient entre la théorie et les données d'observation :

« La meilleure image de ce processus consiste à le concevoir sans origine ni fin, suivant un cours non pas linéaire mais sinueux, avec de brusques réorientations et même des retours en arrière. A chaque moment le corpus scientifique est constitué d'un ensemble d'idées, de faits et de problèmes : des idées s'exprimant dans des théories qui résultant de tout le processus antérieur et en somme le synthétisent ; des faits qui, dans le cadre conceptuel du moment, complètent la connaissance théorique ou attendent une explication ; des problèmes qui demandent que les investigations soient poussées plus avant, voire reprises autrement » (Malinvaud, 1991a, 56)

On s'aperçoit alors que la modélisation suppose un « approfondissement continu » profondément fructueux, au sens il encourage au remaniement permanent des hypothèses et/ou concepts existants, dans le but de les rendre plus « opérationnels » : plus aptes à se confronter avec la réalité. Et cette confrontation est elle-même doublement vertueuse, car elle est à la fois une occasion pour apporter des précisions supplémentaires aux modèles (par exemple, sur la valeur de certains paramètres), et à la fois le moment critique pour tester le « réalisme » de la théorie. En somme, Malinvaud décrit une « véritable marche en avant »

permettant de mieux examiner les conjectures scientifiques disponibles et d'en introduire de nouvelles (Malinvaud, 1991a, 56-57).

Par ailleurs, Malinvaud entend souligner l'ouverture méthodologique fondamentale caractérisant la pratique macroéconomique, qui la distingue des démarches visant à faire dériver toute la modélisation de fondements microéconomiques. Or, cette deuxième démarche passe à côté des problèmes fondamentaux que révèlent au contraire l'alternance « dialectique » entre la modélisation et l'observation. La liste de ces problèmes pourrait être longue, mais Malinvaud n'insiste que sur les plus importants (Malinvaud, 1990d, 2001b). Premièrement, il s'agit de bien spécifier le comportement individuel¹¹⁶ ; et celui-ci peut varier selon les configurations : il peut ainsi être plus ou moins rationnel ; et il apparaît nécessaire de considérer l'évidence dès lors qu'elle se manifeste (Malinvaud, 1995a)¹¹⁷. Deuxièmement, bien caractériser les institutions peut permettre de mieux comprendre le type d'interdépendances pour les agents ; et ainsi, on peut produire un modèle qui puisse avoir un rapport plus évident avec les données observées. Troisièmement – et c'est un problème plus déterminant encore pour Malinvaud : le passage du niveau micro- au niveau macroéconomique ne peut se faire par une simple transposition (par recours hypothétique au simple « agent représentatif »). Les problèmes de l'agrégation pose de sérieuses difficultés dans la pratique, et se posent rarement dans les mêmes termes, de telle sorte qu'on doit spécifier ici encore le cadre d'analyse :

¹¹⁶ La préférence de Malinvaud pour la pratique macroéconomique se justifie, entre autres raisons, par la possibilité d'un recours à des solutions dites « pragmatiques » face à une situation donnée. Et de citer un ensemble de solutions ad hoc qui viennent, parfois, traduire des variations dans le comportement des agents, en spécifiant le rôle des habitudes ou le non égoïsme (Malinvaud, 1995a, 532).

¹¹⁷ Malinvaud montre ses grandes réserves vis-à-vis de l'hypothèse d'anticipations rationnelles, telle qu'elle est admise dans les modèles de « cycles réels » (Malinvaud, 1995a). Par ailleurs, dans un article consacré à la seule question de l'axiome de rationalité, Malinvaud soutient que la pratique macroéconomique ne serait pas réticente à adopter une hypothèse alternative si elle savait comment s'y prendre : « J'interprète l'attitude de la grande majorité des macro-économistes comme conforme à cette recommandation. Ils n'ont pas un attachement dogmatique à l'hypothèse de rationalité parfaite ; ils s'intéressent aux résultats contraires de l'économie expérimentale ou de la théorie dite de l'organisation industrielle ; pour eux la question consiste à savoir s'ils peuvent tenir compte de ces résultats et comment. ». (Malinvaud, 1995a, 530)

« J'insiste surtout sur l'opportunité d'une étude plus systématique de l'agrégation, c'est-à-dire du passage des lois établies pour les comportements individuels aux lois valables entre les grandeurs globales suivies par la comptabilité nationale. Dans une économie diversifiée, comme le sont toutes les économies modernes, la distribution statistique des unités individuelles présente de fortes dispersions qui peuvent varier d'une situation à une autre. De même, si chaque agent jouit d'autonomie, le contexte dans lequel celle-ci s'exerce subit l'influence de la conjoncture générale, de sorte que le passage du micro au macro doit tenir compte de rétroactions éventuellement complexes. C'est pourquoi il arrive que les effets de l'agrégation jouent un rôle important, parfois d'une façon inattendue. » (Malinvaud, 1988a, 32-33)

Malinvaud se pose clairement en faveur de la pratique macroéconomique, dans laquelle il voit une sorte de démarche pragmatique. Il reste que cette démarche semble ne correspondre à rien d'établi en science économique, et l'on qualifierait facilement d'anarchique. Et, loin de s'en défendre, Malinvaud revendique sans complexes son « éclectisme » méthodologique.

2.4. La revendication d'un « éclectisme » méthodologique

De nombreuses raisons expliquent pourquoi Malinvaud s'est progressivement, au cours de sa carrière académique, tourné vers la macroéconomie. Si il n'est pas dans notre intention de dresser la kyrielle de raisons que lui-même avance¹¹⁸, on aimerait insister sur une raison qui nous apparaît fondamentale. La macroéconomie est pour lui le lieu même de l'« ouverture », où on tente de confectionner par la pratique des modèles en interaction avec le réel. Sachant la trajectoire administrative de Malinvaud, et ses propres considérations épistémologiques, cette préférence pour la pratique macroéconomique n'est évidemment pas pour nous étonner. Et, même si on est tenté d'y voir une forme de méthodologie anarchique, force est de constater que celle-ci a un but : la prospective. Ainsi faut-il d'abord remarquer que Malinvaud, en se tournant vers la macroéconomie, n'a fait que suivre ses propres aspirations¹¹⁹ :

¹¹⁸ Malinvaud lui-même s'en justifie assez largement dans ses textes méthodologiques (1987, 2001b) et dans les deux interviews (Holly A., 1987 ; Krueger A., 2003).

¹¹⁹ Et le diagnostic analogue de Pascal Mazodier suffira à nous convaincre de la pertinence de cette hypothèse : « Tout d'abord, l'éclectisme de la démarche macroéconomique (corollaire de l'ambition qu'a celle-ci d'éclairer la conduite de la politique économique) convient particulièrement bien au tempérament et à la trajectoire intellectuelle d'E. Malinvaud : il suffit de lire le texte récent des conférences en l'honneur de Jean Monnet qu'il

“Improvement of knowledge of macroeconomic phenomena not only requires the success of many research projects, some quite fundamental, others dealing with the measure of specific effects, it also requires sensitiveness to problems that policy makers are trying to solve. It further requires appropriate teaching, i.e. transmission of proven methods of analysis and of the accompanying scientific corpus. It finally requires progress in the collection and analysis of data, as well as the diffusion of the pertinent results to all users, including the general public. None of these tasks is trivial. In their most delicate aspects, they all involve judgement as to what should be stressed and what the real needs are”. (Malinvaud, 1987, p. 297)

Edmond Malinvaud ne définit ouvertement sa méthodologie d’ « éclectique » que, finalement, assez tardivement (Malinvaud, 2001b). Mais il avoue qu’une telle attitude dite « ouverte » a influencé plusieurs de ses orientations scientifiques passées. Ainsi justifie-t-il, rétrospectivement, son engagement ponctuel auprès de Moses Abramovitz en 1962. De même, il justifie de la sorte son accueil favorable des méthodes de l’analyse des données dans les années 1970, alors que celle-ci était présentée comme une sorte d’« alternative de gauche » à l’approche probabiliste en économétrie¹²⁰. Malinvaud jugeait, au contraire, l’analyse de données bien utile au stade exploratoire¹²¹ :

“With respect to this last question I never shared the dogmatism expressed by some. I recognize the value of exploratory data analysis, which for instance searches for regularities in time series, for concordances or discordances between time series, and looks at how to contribute to theories from such facts, rather than rushing to tests and estimations within a pre-selected model. At the exploratory stage, eclecticism is often wise. Such is the conclusion I drew from the methodological dispute between the Cowles Commission and the National Bureau of Economic Research after

a données à l’Institut Universitaire Européen pour réaliser combien il est à son aise pour mettre de l’ordre dans les critiques diverses qui se sont fait jour à l’encontre de la macroéconomie, retenir néanmoins dans chacune ce qui lui paraît à la fois réaliste et logiquement fondé, et parvenir ainsi à ce dosage qui est l’essence même de la démarche macroéconomique : simplicité quant aux théories, culture historique quant aux faits, précautions statistiques quant aux données, rigueur quant aux méthodes d’induction, et circonspection quant aux résultats... » (Mazodier, 1992, 11-12)

¹²⁰ Sur cette question : voir Alain Desrosières, 2008, « Analyse des données et sciences humaines : comment cartographier le monde social ? », *Journal électronique d’histoire des probabilités et de la statistique*, vol. 4, n° 2, p. 11-18.

¹²¹ Il rédige d’ailleurs un article à cet effet, présentant à ses pairs les vertus de l’analyse de données. Voir E. Malinvaud, 1970, « L’Analyse de données », *Annales de l’I.N.S.E.E.*, n° 4, p. 1-8.

publication of an important book by A. Burns and W. Mitchell. Indeed, a significant part of my work at INSEE was devoted to exploratory data analysis.” (Malinvaud, 2001b, p. 10)

L’« éclectisme » méthodologique implique finalement de « faire feu de tout bois » (et en l’occurrence de tout matériau empirique); et, à la lecture de ses considérations épistémologiques, on comprend que c’est pour Malinvaud la seule manière d’accroître la compréhension « objective » des phénomènes économiques. Il reste néanmoins intrigant que ce dernier ait cherché à théoriser, ou plutôt à justifier, cet « éclectisme » méthodologique qu’il affectionne tant. Il n’hésite d’ailleurs pas à affirmer que rien n’empêche, *a priori*, la micro- et la macroéconomie de relever de principes épistémologiques différents¹²². Et, bien conscient de la vulnérabilité de ses affirmations, il s’empresse de poser des conditions ad hoc à sa posture méthodologique dite « éclectique » : celle-ci suppose « discipline » et « lucidité ». Deux conditions qui ne font peut-être sens, que si on les inscrit dans une toute autre perspective – ce qui nous appartiendra d’expliquer à la fin de ce chapitre.

“A philosopher would probably say that methodological eclecticism is not a respectable position because it is too easy. I accept this, or rather I should say that such an eclecticism requires lucidity and discipline because it is exposed to the risk of permitting sloppy or even perverse practices”.
(Malinvaud, 2001b, 10)

Conclusion du chapitre 2 : une réflexion méthodologique atypique

On a tenté de dégager quelques éléments fondamentaux propres à l’épistémologie de Malinvaud, que les termes génériques « identité », « double fonction », « inclinaison empirique » suffisent à caractériser. On peut souligner l’effet de circularité qu’inspire l’épistémologie de Malinvaud. En effet, sa conviction que la science économique est douée d’une « forte identité » s’explique par la fonction de « conseil » qui lui est assignée ; fonction, qui encourage la discipline à se faire plus « objective », en se rapprochant de la science empirique (« positive » dirait Malinvaud) ; rapprochement, qui confère à la science

¹²² C’est-à-dire que la microéconomie puisse relever d’une épistémologie *a prioriste* (Mill et L. Robins), et que la macroéconomie puisse prétendre à une épistémologie *rationaliste critique* (Popper amendé par Lakatos).

économique plus d'« identité » encore, etc. Ces trois éléments ne disparaîtront jamais totalement de ses textes méthodologiques ; et l'on comprend que, avec de telles considérations épistémologiques, on comprend que ce dernier est particulièrement affecté par ce qu'il appelle les « échecs des économistes ». Et on comprend également pourquoi sa réflexion méthodologique fut initialement motivée par le souci d'identifier les lacunes de la compréhension « objective » des phénomènes économiques. Il en va du sort de la « vocation » de la science économique. Dans ces circonstances, soutenir que Malinvaud est souvent tenté par la norme poppérienne relève du truisme.

Mais, le fait même que Malinvaud soit revenu (du moins partiellement) sur le « leg poppérien » rend sa réflexion méthodologique nettement plus intéressante. Ainsi, a-t-il pu prendre conscience du fait que les « échecs des économistes » résidaient, en partie, dans les lacunes de la compréhension « objective » des phénomènes économiques ; et plus particulièrement, dans les imperfections caractérisant le processus inductif en science économique. La connaissance empirique est profondément imparfaite. Et d'en venir à la conclusion terrible : la distance séparant la science économique des sciences de la nature – vraies sciences « empiriques » –, est « irrépressible ». Mais Malinvaud est un bâtisseur, et sur les ruines de la science empirique, il tente de justifier la validité des fondements de la macroéconomie ; dans le but de répondre aux objectifs opératoires de la science économique. A partir de là s'érige une réflexion méthodologique atypique : reconnaissant la valeur des hypothèses microéconomiques, sur lesquels Malinvaud légitime qu'on puisse y fonder la macroéconomie ; il objecte que la macroéconomie peut s'affranchir partiellement de ces hypothèses micro-, et qu'elle s'en donne le droit dans la pratique (en raison de ses objectifs opératoires). On aboutit à une situation « bâtarde », mais dans laquelle se complait Malinvaud ; et qui ne tarde pas, d'ailleurs, à plaider pour un « éclectisme » méthodologique.

Malinvaud s'empresse de préciser les conditions sine qua none relatives à sa posture : discipline et lucidité. Ces deux conditions semblent, à première vue, bien curieuses : alors que la discipline relève d'une exigence collective, la seconde demeure une exigence individuelle¹²³. Mais voyons d'abord en quoi consiste la première condition de « discipline »

¹²³ A ce niveau, il apparaît déjà en filigrane que la posture méthodologique que définit Malinvaud n'est pas « à mettre entre toutes les mains », au risque de voir se développer des pratiques non rigoureuses.

pour Malinvaud. L'exigence de discipline est intimement liée à la question du traitement des données en économie. Malinvaud affirme que la discipline a, dans ce domaine, beaucoup progressé depuis les années 1920 ; un progrès général de la discipline qui ait allé de pair avec les progrès parallèles de la rigueur. Et Malinvaud d'expliquer que son agacement vis-à-vis de certains économistes est d'autant plus justifié qu'il est, lui-même, conscient des progrès réalisés en économie depuis ces années (2001b, 11). La « discipline » serait donc cette obligation collective de s'en tenir, rigoureusement, à un traitement « objectif » des données ; tout en gardant à l'esprit que les difficultés de l'économie comme « science positive » sont évidentes : la connaissance s'accumule, de manière lente et progressive, en économie. La « lucidité » semble un argument plus curieux encore, en ce qu'il individualise le rapport à la méthodologie : en ce qu'il individualise l'exigence collective de la « discipline ». Si, on sait que Malinvaud n'y croit pas trop¹²⁴, on comprend désormais plus nettement les enjeux méthodologiques à invoquer la « discipline » : une seconde voie à investir dans le but de remédier, effectivement, aux « échecs des économistes ».

¹²⁴ En ce sens, on ait tenté de croire que l'« éclectisme » méthodologique n'a de sens que dans le cas de Malinvaud. On pourrait croire à une sorte de justification rhétorique, où Malinvaud se défendrait en ces termes: *l'éclectisme méthodologique est tenable tant que c'est moi qui l'applique.*

Chapitre 3 : Des enjeux de la déontologie et du « conseil » pour la science économique

On a vu, dans les chapitres précédents, à quel point Malinvaud est sensible aux enjeux du conseil en science économique. Et on a désormais plus de raisons d'avancer que sa réflexion méthodologique est largement motivée par le constat des « échecs des économistes » : leur incapacité à pouvoir conseiller « objectivement » et efficacement les autorités publiques. Après avoir exposé les limites de la connaissance « objective » en économie, il s'agit pour nous de présenter les deux séries de raisons qui –selon Malinvaud– aggravent l'incapacité de la science économique à satisfaire aux buts qu'on lui assigne : les travers de la profession (dogmatisme, manque de modestie, prétention, rhétorique), mais aussi les difficultés inhérentes à l'activité de conseil. Dans les deux cas, la sensibilité d'Edmond Malinvaud vis-à-vis des enjeux de l'activité du conseil est profonde. Et on comprend rapidement qu'il est animé par le souci d'en identifier les difficultés, et d'en normaliser la pratique (dans un sens plus éthique). De cette manière, sa réflexion méthodologique le conduit d'abord à mettre en évidence quelques facteurs nuisibles à l'« objectivité » du conseil en économie : les habitudes de la profession. Mais, ici encore, l'intention de Malinvaud est de pouvoir trouver les moyens d'y faire face : à la critique des travers des économistes, s'ajoute la conviction qu'il faut imposer des règles déontologiques dans la profession – à plusieurs niveaux – et cela, dans le but de pallier le discrédit contemporain relatifs aux « échecs des économistes ».

1. Pour une déontologie de la recherche en économie

Dans cette première partie, on montre comment Malinvaud s'explique les « échecs des économistes » en décrivant quelques travers de la profession: le dogmatisme, les oppositions doctrinales, le manque de modestie. Et d'identifier quelques facteurs contemporains, qui aggravent largement cette situation : le jeu des médias, la montée d'un « vedettariat académique », etc. Si il donne ainsi raison au scepticisme contemporain, il tente néanmoins d'expliquer l'origine de ces travers en tirant toutes les conséquences des limites méthodologiques de la science économique : le critère poppérien étant rarement applicable, il

ne peut constituer un critère suffisant pour organiser collectivement la recherche. Il intègre alors la littérature post-poppérienne pour expliquer la permanence des écoles antagonistes au sein de la profession. Mais, ici encore, la réflexion de Malinvaud demeure toute orientée vers un objectif avoué : retrouver, un jour, la confiance du public. Pour ce faire, il veut convaincre de la nécessité d'adopter des règles déontologiques pour faire progresser efficacement la connaissance en économie.

2.1. Contre les travers de la profession

Il est frappant de voir la sensibilité de Malinvaud à l'opinion du public à propos des économistes. En un sens, il prend acte des quelques impressions populaires que suscite – extérieurement – l'activité de la science économique ; celle-ci serait constituée de doctrinaires éternellement divisés entre eux. Si cette impression est exagérée pour Malinvaud, il lui confère néanmoins une certaine validité :

« Les non-économistes ont malheureusement trop souvent le sentiment que les économistes ne s'accordent pas entre eux sur ce qui devrait constituer le corps de leur discipline [...]. Il y a bien, en économie comme ailleurs, un noyau d'acquis communément acceptés. Mais la présence de ce noyau tend à être minimisée, ce qui nuit à la crédibilité de tout témoignage venant des économistes. » (Malinvaud, 1990b, 12)

Loin de discréditer les impressions immédiates des « non économistes », Malinvaud entreprend plutôt de leur donner de la matière par son propre témoignage. Il signale, en premier lieu, la présence indéniable d'un certain dogmatisme dans la profession. Il s'agirait même, selon lui, d'un phénomène quasi-constitutif de la science économique, au sens où celui-ci a toujours existé. Il illustre son propos, en évoquant le cas de certains ingénieurs économistes français dans les années 1960 :

« Les cas de dogmatisme ont été nombreux, peut-être même plus nombreux dans notre pays qu'ailleurs. J'évoquerai uniquement le dogmatisme des ingénieurs économistes qui enseignaient le calcul économique il y a vingt-cinq ans et qui souvent ne connaissaient pas ses limites de validité, donc ne savaient pas introduire dans son application les correctifs qui auraient convenu dans certains cas. [...] Le manque de modestie des économistes est légendaire, autant que l'était celui des médecins au temps de Molière » (Malinvaud, 1990a, 120).

Par ailleurs, Malinvaud semble toujours regretter que la profession soit à ce point en proie aux oppositions doctrinales. Celles-ci sont également constitutives de la science économique, en inspirant parfois des démarches scientifiques fructueuses, mais elles ont surtout pour conséquence de rendre plus flou les débats scientifiques¹²⁵. Le constat des oppositions doctrinales est l'occasion, pour lui, de souligner une faiblesse fondamentale de la recherche en économie, car les questions qu'on y pose s'isolent mal d'autres questions socio-politiques ; et introduit de la sorte des problématiques extérieures à la seule recherche « objective » (Malinvaud, 1990b, 12). Si ces phénomènes semblent structurels au sein de la profession, Malinvaud tient à en signaler les manifestations croissantes de ces dernières années. Et il ne tarde pas à les interpréter comme autant de « réactions perverses » devant difficultés objectives de la science économique. A côté de l'excessive mathématisation déjà mentionnée, on peut évoquer deux autres manifestations de ces « réactions perverses » de quelques économistes: certains changent de discipline pour mieux porter atteinte à la science économique ; d'autres usent allègrement de la rhétorique.

« Certains estiment que l'excessive mathématisation de la discipline a constitué l'une de ces réactions perverses, sinon la réaction perverse. En fait, il y a de plus graves réactions perverses, [...] Ce peut être de fuir simplement le champ dont la discipline économique doit traiter, de s'orienter tantôt vers des champs voisins paraissant moins ingrats, tantôt vers l'épistémologie, voire plus généralement la philosophie. Ce peut être de fuir la recherche des vraies explications des phénomènes économiques réels, ou celle des justes solutions aux problèmes économiques urgents, mais de s'engager plutôt dans des voies secondaires où il est facile d'avancer quelque temps sans peine ; il suffit alors souvent d'une certaine habileté oratoire et littéraire, plus ou moins cynique, pour vanter sa recherche et en assurer la publication. ». (Malinvaud, 2001c, 1050)

Malinvaud n'est pas plus tendre avec des économistes qui usent des mêmes moyens rhétoriques au sein de la discipline. Il n'hésite pas à en donner quelques : les théories qui recourent aveuglément à l'hypothèse de rationalité des anticipations individuelles, les

¹²⁵ Dans ses premiers cours au Collège de France, Malinvaud discute longuement des enjeux et des problèmes que posent les oppositions doctrinales dans le processus de recherche en macroéconomie (Malinvaud, 1991a, 41-58).

démarches méthodologiques de la croissance endogène de la théorie des « cycles réels »¹²⁶. Toutes ces initiatives se réduisent à annoncer des résultats, qui n'ont pas été établis scientifiquement par ailleurs. Et Malinvaud de poursuivre l'analyse, en pointant quelques effets amplifiants de ces difficultés déjà existantes au sein de la profession.

2.2. De quelques effets amplifiants

Malinvaud entrevoit quelques facteurs supplémentaires qui aggravent les difficultés déjà existantes et propres aux « travers » de la profession des économistes. Fatalement, la science économique est aspirée par la forte demande de la société ; et cette forte interaction n'est pas sans engendrer quelques effets pervers, en retour, sur la profession. Il note d'abord que le jeu des médias conduit parfois à aggraver les impressions immédiates sur la recherche. En effet ceux-ci dénaturent souvent les débats, en insistant sur les divergences plutôt que sur ce qui rassemble effectivement les économistes (Malinvaud, 1990b, 12). De plus, les médias ne sont pas investis par tous les économistes, mais seulement ceux qui en ont le temps ; et l'on peut conclure qu'il ne s'agit pas des meilleurs économistes¹²⁷. Et Malinvaud de souligner l'« opportunisme » de quelques économistes dans leur rapport au public :

« Ceci tient pour partie à un comportement inadéquat de la profession vis-à-vis du grand public: au lieu d'insister sur les acquis solides, les économistes préfèrent souvent s'exprimer sur des points contestables ; ils le font tantôt par manque de modestie, tantôt par souci de donner autorité à une thèse particulière. » (Malinvaud, 1990b, 12)

¹²⁶ A propos de ces théories, il affirme : « [...] que penser des soi-disant(e)s percées qu'auraient réalisées, d'une part, les théories de la croissance endogène, d'autre part, la méthodologie introduite par les promoteurs de la théorie des cycles réels ? Il semble bien y avoir eu perversion dans ces deux cas, car des résultats scientifiques ont été annoncés et largement acceptés avant d'avoir été vraiment établis. Des explications valables auraient été données, a-t-on prétendu, d'un côté pour les différences de taux de croissance à long terme entre pays et époques, de l'autre pour les fluctuations cycliques. Dans l'un et l'autre cas, les phénomènes sont beaucoup plus complexes que ce qui a été dit. » (2001c, 1051)

¹²⁷ Les médias pervertiraient ainsi la présentation des débats scientifiques par « biais de sélection ». On retrouve chez Malinvaud des craintes assez similaires à celles exprimées par Pierre Bourdieu (2001) à propos des effets pervers de l'interaction science / médias. Voir également: P. Bourdieu, 1996, *Sur la télévision*, éditions Raisons d'agir, Paris.

Enfin, Malinvaud entend signaler l'émergence d'un phénomène récent, qu'il qualifie de « vedettariat académique » (Malinvaud, 2001c, 1051). Les économistes, ravis d'apparaître comme des « vedettes », se prennent à se complaire dans un jeu rhétorico-scientifique tout à fait malsain. Au final, la science économique semble perdante ; car, la somme de ces effets pervers a pour principale conséquence de rendre la discipline encore moins sereine aux yeux du public :

« Enfin la recherche manque de sérénité. Comme l'état de l'économie affecte la vie de chacun, comme la politique économique est souvent l'objet de chauds débats publics, comme la préférence pour un système économique-social plutôt qu'un autre distingue une idéologie, les demandes adressées aux chercheurs sont trop ambitieuses et les incitent à rendre trop vite compte de leurs résultats, avant toutes les vérifications requises, et à en surestimer la portée. La présentation publique de ces résultats par les médias les dénature toujours plus ou moins. Les économistes, souvent flattés d'apparaître comme des vedettes, résistent plus ou moins mal aux compromissions inhérentes à un tel rôle. » (Malinvaud, 1989, 1293)

Cette situation agace profondément Malinvaud, qui ne peut s'empêcher de penser que les questions et les débats économiques pourraient être plus aisés à comprendre et à mener, si ils n'étaient pas continuellement pollués par les travers de la profession. Or, il y a bien des points sur lesquels les économistes s'accordent quasi-unaniment. Et Malinvaud de plaider pour faire reconnaître l'importance des consensus dans la discipline :

« Les débats entre économistes restent le plus souvent aisés à comprendre et sereins tant qu'ils ne sont pas perçus comme interférant avec ces oppositions doctrinales plus générales, une interférence que les protagonistes tentent habituellement d'estomper, au moins dans leur écrits, mais qui complique l'argumentaire et la reconnaissance des points d'accord ». (Malinvaud, 1990b, 12)

“On the one hand, I believe that there is more consensus in the profession than outsiders are led to think. Indeed, some economists like to bring their disagreements to a public place, and the media make the matter still worse when they designate as economists some people who have no real credentials for the title but attract attention by extravagance of their claims. [...] Well, I say that our profession should react by giving higher value to the consensus. And I add as a footnote, that there is more consensus in the profession than most outsiders believe. I could quote answers given by Bob Lucas to an interview: I agree with most of them”. (Krueger, 2003, 197)

2.3. Un diagnostic post-poppérien

Loin de s'en tenir aux seules manifestations des travers des économistes, Malinvaud s'attache d'en comprendre les raisons plus fondamentales. Et de rattacher l'explication de ces travers de la profession à l'évolution de sa réflexion méthodologique : ces comportements peuvent, en premier lieu, s'expliquer par les difficultés de la connaissance « objective » en économie. Ce qui éloigne la discipline de la norme poppérienne : on peut difficilement dégager des preuves empiriques décisives en science économique. En conséquence, Malinvaud appelait à la reconnaissance du caractère progressif de la recherche.

« Quelque inévitable qu'elle soit, la validation inductive des hypothèses pose ainsi aux économistes de redoutables problèmes, que nous comprendrons d'ailleurs mieux quand nous aurons étudié le travail quotidien des économètres et ses difficultés méthodologiques. Donner des preuves factuelles qui emportent la conviction de la collectivité des savants et fondent ainsi une connaissance qu'on puisse qualifier d'objective, requiert une persévérance toute particulière et peut même, dans des cas importants, s'avérer longtemps impossible. (Malinvaud, 1991a, 357)

Malinvaud se livre d'ailleurs à l'analyse de quelques problèmes pratiques relatifs à l'absence de preuves empiriques pour l'évolution de la théorie économique¹²⁸. Mais ce constat appelle une seconde conséquence, plus fondamentale. Et il tire toutes les conséquences des écarts avec la norme poppérienne : l'absence de preuves empiriques décisives explique « pourquoi plusieurs paradigmes peuvent longtemps coexister dans notre discipline [...] » (Malinvaud, 1996, 941). Malinvaud trouve en effet dans la littérature épistémologique post-poppérienne¹²⁹, la possibilité d'expliquer les travers de la profession. Les conditions entravant la recherche « positive » en économie autorise à parler en termes de « paradigmes », et en termes de

¹²⁸ Il analyse plusieurs exemples, dont les quelques arguments empiriques qui furent opposés J. Heckman et T. Mac Curdy à la théorie du déséquilibre (Malinvaud, 1991a, 364-371).

¹²⁹ Et en l'occurrence Malinvaud se réfère à Imre Lakatos et Thomas S. Kuhn. Or, on sait que ces deux auteurs ont présenté des raisons ; renforcées par plusieurs exemples tirés de l'histoire des sciences ; qui compliquent plus encore l'application du critère « réfutationniste » dans le processus de recherche (dans les sciences naturelles). Lakatos avançait l'explication des programmes de recherche, et la possibilité de recourir à des hypothèses ad hoc pour rendre irréfutable les hypothèses fondamentales. Kuhn avançait, dans une perspective plus descriptive, l'argument que la science évolue par succession de « paradigmes », dont les contenus théoriques sont « incommensurables » d'un point de vue sémantique.

« programmes de recherche », dont le maintien ou l'abandon n'ont parfois que peu de rapport avec des arguments empiriques ou scientifiques (Malinvaud, 1996, 941). Part ailleurs, Malinvaud reprend la perspective de Lakatos, en défendant l'idée que la recherche a – indéniablement – une dimension collective. Or, si cela peut être garant de son efficacité, il reconnaît que cela favorise également les effets de modes et les jeux d'influence :

« La connaissance scientifique est le résultat d'un processus collectif. C'est la communauté des savants qui non seulement choisit l'orientation des recherches factuelles ou théoriques, un choix crucial non élucidé par ce qui précède, mais aussi s'accorde plus ou moins sur les règles méthodologiques et les critères de falsification, donc aussi sur l'ensemble des hypothèses et des théories qui doivent être considérées comme corroborées à un moment donné. On peut voir cet aspect collectif comme une garantie indispensable, car il protège contre les aberrations auxquelles tout esprit isolé peut être sujet. Mais il faut aussi reconnaître qu'il favorise les phénomènes de mode ou les jeux d'influences. » (Malinvaud, 1991a, 355)

2.4. La nécessité des règles déontologiques

C'est à ce niveau de l'analyse que la volonté de Malinvaud de remédier aux « échecs des économistes » se fait plus nette encore. Les quelques thèses épistémologiques qu'il met en avant pour expliquer les travers des économistes sont, pour lui, autant d'arguments pour force la profession à adopter des règles déontologiques. En effet, sa lecture de Popper et de Lakatos le conduit à se convaincre que la validation scientifique progresse selon des règles collectives et/ou conventionnelles. On a vu, précédemment, que cela rejoint la condition qu'il présentait pour justifier son « éclectisme » méthodologique : cela suppose « discipline » et « lucidité ». Ainsi, Malinvaud aboutit-il à la conclusion que la science économique, en raison de ses limites méthodologiques, se doit d'évoluer de manière disciplinée pour faire progresser la connaissance « objective ». Comme établir des preuves factuelles est une entreprise difficile en économie, il en conclut que la validation inductive et le principe « réfutationniste » sont des conditions nécessaires mais pas suffisantes pour organiser la connaissance scientifique en économie. Il poursuit l'analyse en avançant que le recours à des stratagèmes scientifiques (hypothèses ad hoc) constitue également un obstacle au progrès de la discipline, et renforce un peu plus la nécessité d'adopter des règles conventionnelles :

« Premièrement, il faut reconnaître que la falsification des hypothèses et des théories ne pourrait quasiment jamais être décisive si l'on ne leur adjoignait pas des propositions auxiliaires tenues pour vraies. C'est pourquoi les savants doivent s'imposer des « règles méthodologiques » qui limitent l'utilisation des stratagèmes par lesquels les tenants d'une théorie pourraient la protéger contre toute réfutation. Ces règles, quoiqu'un peu conventionnelles, participent de ce qu'on peut appeler la déontologie de la recherche. » (Malinvaud, 1991a, 354)

Si il évoque la nécessité pour la discipline d'adopter des règles déontologiques, Malinvaud ne s'y consacre pas lui-même entièrement. Ainsi, il faut plutôt considérer son initiative comme un conseil bienveillant qu'il adresse à la communauté des économistes. Il montre cependant la voie par deux interpellations sommatives, pour montrer ce qu'il reste encore à faire en matière déontologique dans l'exercice de la recherche. Premièrement, il appelle à un effort de rigueur concernant l'interprétation des résultats en science économique :

« En premier lieu, notre effort de rigueur ne doit pas porter uniquement sur la théorie formalisée et sur l'application de procédures économétriques adéquates ; il doit aussi concerner l'interprétation que nous donnons de nos résultats. À cet égard nous avons de mauvaises habitudes. Il est trop fréquent de constater qu'au stade ultime de l'interprétation le chercheur perde toute retenue et exagère grossièrement la portée de ce qu'il a établi. L'interprétation est certes opportune et des conjectures y trouvent naturellement leur place ; mais, d'une part, elles doivent être annoncées comme telles et, d'autre part, elles doivent rester sinon modestes, au moins raisonnables dans leurs ambitions, faute de quoi elles deviennent gratuites, abusives et trompeuses ». (Malinvaud, 1990b, p. 9)

Deuxièmement, Malinvaud attire l'attention sur les enjeux relatifs à l'enseignement des résultats de la science économique. A cet égard, il prône la vigilance de tous, et son injonction résume en une phrase : le rôle des économistes « est d'enseigner non d'endoctriner » (Malinvaud, 1990b, 10). Une vigilance qui doit se faire règle d'honneur à tous les niveaux de l'enseignement, comme dans un contexte plus général d'information du grand public (journaux, tribunes, communication avec les medias, etc.)¹³⁰.

¹³⁰ Malinvaud précise sur ce point : « Ce précepte a évidemment des implications très variables suivant le contexte : le même comportement ne peut pas être retenu par les professeurs des lycées que par ceux des cycles post-doctoraux, ni dans les déclarations destinées au grand public que dans les articles pour revues spécialisées. L'application de ce précepte pose aussi des problèmes de conscience, car bien enseigner c'est en particulier

Il y a donc bien, pour Malinvaud, des raisons objectives aux travers des économistes ; et le sentiment extérieur du public vis-à-vis de ce phénomène n'est pas dénué de tout fondement. Malinvaud s'emploie alors à montrer que l'on peut en ressentir les effets, au sein même de la profession : le dogmatisme des économistes n'est, en ce sens, pas une légende urbaine. Mais aussi veut-il signaler quelques effets contemporains et amplifiants de ces travers : l'interaction permanente des économistes et de la « société » n'a ainsi pas pour effet de rendre la recherche en économie plus sereine. Ces travers des économistes sont pourtant explicables, et la littérature épistémologique vient ici à l'appui de la réflexion de Malinvaud. Il se convainc que la recherche en économie ne peut progresser, ni sereinement ni efficacement, si elle ne progresse pas avec « discipline ». Désormais plus assuré de cette idée, Malinvaud en vient alors à sommer la communauté scientifique d'adopter des règles déontologiques.

2. Des difficultés inhérentes à l'expertise économique

La volonté d'Edmond Malinvaud de remédier aux « échecs des économistes » ne se réduit pas pour autant à stigmatiser, exclusivement, les travers de la profession. Certes, ces travers compliquent beaucoup la fiabilité des conseils que l'on peut légitimement prodiguer, et il n'est pas question pour Malinvaud de revenir sur son affirmation première : « Je suis convaincu quant à moi que les conseils donnés par les économistes n'ont pas toujours été adéquats. » (Malinvaud, 1990a, 119). Il faut pourtant reconnaître des difficultés inhérentes à l'activité du conseil économique. Ainsi, Malinvaud entend montrer que les « échecs des économistes » sont – pour partie – dues à ces difficultés (1990a, 119), qu'il s'agit de mettre au jour pour mieux les appréhender. Il s'agit donc de s'interroger sur les conditions d'une pratique, largement informelle, mais dont l'exercice *ex nihilo* participe de l'explication des « échecs des économistes ». Exposer ouvertement les conditions d'exercice de l'activité de conseil semble correspondre à la volonté de Malinvaud de donner à voir cette pratique informelle ; en tant qu'elle constitue une boîte noire. Et, à l'instar de la perspective adoptée

simplifier d'une façon adéquate ; la frontière avec l'endoctrinement n'est pas toujours évidente. Mais il en va ainsi de tout précepte ». (Malinvaud, 1990b, p. 9-10)

pour discuter des travers des économistes, il expose les difficultés inhérentes au conseil dans le but avoué d'en normaliser l'exercice.

1.1. L'économiste sous pression

On a vu précédemment la méfiance de Malinvaud vis-à-vis de certaines évolutions contemporaines au sein de la discipline. Au centre de ses préoccupations se trouve le constat que la science économique est sans cesse confrontée à une forte demande de la société ; et plus particulièrement, à une forte demande des autorités publiques. Une demande qui lui semble disproportionnée car, en l'état, la discipline reste trop peu avancée pour pouvoir répondre à toutes les sollicitations dont elle est l'objet. Et Malinvaud ne cesse de répéter cette idée : si la science économique a réalisé des progrès évidents depuis quelques décennies, elle n'en ait pas au point de pouvoir faire face à cette situation :

« A cette discipline [la science économique] il ne faudrait pas trop demander. Elle a certes des concepts précisément définis, faisant pour la plupart l'objet de mesures régulières. Elle a des méthodes qui ont été et sont soumises à l'épreuve d'une critique rigoureuse. Elle dispose de théories, de mieux en mieux axiomatisées, poussant de plus en plus loin la chaîne de leurs raisonnements. Elle peut faire état de lois d'observation, dont les domaines de validité sont progressivement mieux circonscrits. Elle est en somme le siège d'une accumulation de connaissances, s'effectuant à peu près comme dans d'autres disciplines, à travers des vicissitudes de même nature. Elle est cependant trop peu avancée pour bien répondre à toutes les sollicitations qu'elle reçoit. » (Malinvaud, 1988, 5)

Il reste que l'existence même de cette forte demande pose un problème pour tout économiste : faut-il répondre ? Faut-il s'abstenir de répondre ? Un problème aux allures de « dilemme », sachant d'un côté que la connaissance « objective » est limitée en économie, mais que de l'autre il existe des questions urgentes à traiter. Ainsi, le dilemme pour l'économiste se pose en ces termes : « [...] soit refuser de s'exprimer sur des questions pourtant urgentes et relevant bien de son domaine de compétence, soit avancer des propositions mal fondées, en faisant confiance à sa propre intuition ou en transposant au-delà de ce qui a été établi comme légitime. » (Malinvaud, 1988, 5). Et de faire remarquer, dès sa *Leçon inaugurale*, que ses prédécesseurs au Collège de France n'ont pu eux-mêmes y échapper :

« Faut-il répondre ? Faut-il s’abstenir ? Depuis plus de cent cinquante ans, le dilemme a trouvé son écho au Collège de France, [...]. Parmi les professeurs auxquels il s’adressait certains ont répondu, plaidant pour un régime économique plutôt qu’un autre, ou prenant part à la préparation de grandes décisions nationales ; d’autres se sont pour l’essentiel abstenus, poursuivant des recherches se situant fort en amont des exigences de l’heure. Je me propose d’appartenir à la seconde catégorie. Vis-à-vis des questions que je viens d’évoquer, et d’autres analogues par leur pertinence pour l’action mon enseignement proposera un « détour scientifique ». » (Malinvaud, 1988, 6-7)

Face à ce dilemme, Malinvaud semble ci-dessus évoquer la possibilité de choisir pour les économistes ; et il se propose d’appartenir à la catégorie de ceux qui font le choix d’un « détour scientifique »¹³¹. Il reste néanmoins que le problème de l’engagement des économistes se pose, de fait, pour la discipline. En effet, les autorités publiques sont, en permanence, confrontées à des difficultés économiques urgentes, qu’elles ne peuvent différer. Pour ce faire, elles font appel à des experts, qui sont le plus souvent des économistes. Ainsi, en prenant compte du fait que des économistes sont impliqués *ipso facto* dans l’action publique, Malinvaud perçoit bien le caractère incontournable des enjeux du « conseil » pour la discipline.

« De telles questions, qu’il s’agisse des plus ambitieuses ou des plus modestes, appellent souvent des réponses que ceux engagés dans l’action ne peuvent différer. Des économistes y sont alors impliqués et on comprend qu’ils aillent dans leurs avis au-delà de ce que leur science démontre. » (Malinvaud, 1988, 6)

¹³¹ On trouve cette affirmation, au passage, bien audacieuse. Affirmait-il cette posture lorsqu’il fut, entre 1972 et 1974, érigé au poste de Directeur de la Prévision au Ministère de l’Economie et des Finances ? On peut en douter. Et il semble évidemment bien plus aisé d’affirmer son attachement à une science souveraine, en retrait des enjeux relatifs à l’action présente, dès lors qu’on occupe une chair paisible au Collège de France. Par ailleurs, il faudrait saisir ce qu’entend Malinvaud par le terme « société » : enferme-t-il une seule dimension politique ? Est-ce que ce terme aurait une application extensive ? Dans ce second cas, toutes les communications des économistes aux médias pourraient bien relever d’une forme d’engagement ; même mineur comparé au conseil économique. Ainsi, établir une distinction aussi brute entre les économistes qui s’engagent et ceux qui demeurent en retrait paraît largement usurpé. Il s’agirait plutôt d’un continuum d’engagement : de ceux qui s’engagent peu à ceux qui s’engagent pleinement.

La question du « conseil » apparaît alors incontournable : elle se pose dès que des économistes assistent les autorités publiques, et elle se pose pour toute la profession. En effet, les conseillers économiques sont recrutés pour leur compétence en matière économique ; celle-ci même qu'ils ont hérité des acquis de la science économique. Ainsi, si ces économistes sont incapables d'orienter efficacement les décisions des autorités publiques, les conséquences de ces échecs rejaillissent sur la discipline toute entière. Dans la perspective de Malinvaud, on en comprend l'enjeu : de l'engagement de quelques-uns dans l'activité de conseil dépend le salut de tous, car c'est à l'aune des résultats de l'action publique que l'on jugera de la fiabilité de la science économique. Malinvaud intègre donc, pleinement, des problématiques relatives au « conseil » dans sa réflexion méthodologique. Mais à ce niveau de l'exposé ; et pour en clarifier les développements ; il semble important d'intégrer quelques considérations extérieures aux écrits de Malinvaud. En effet, ce dernier n'est guère précis sur la notion de « conseil », qu'il ne distingue pas explicitement de la notion d' « expertise économique »¹³². Or cette seconde notion pourrait nous être ici bien utile pour mieux appréhender les remarques de Malinvaud.

Une manière pratique de distinguer les notions de « conseil économique » et d'« expertise économique » fut proposée par Mingat et *al.* (1985)¹³³. En suivant leur définition, on peut avancer que l'expertise consisterait « à s'en tenir strictement à ce que l'état des connaissances permet d'affirmer. » (Mingat et *al.*, 1985, 42). Il s'agit donc, pour les experts, de ne jamais émettre un jugement au-delà de ce que permet la connaissance « objective » en économie : leur témoignage a pour base le consensus au sein de la discipline, et ils doivent exprimer leur jugement dans des termes probabilistes. L'expertise serait ainsi toute attachée à la science économique, et contrainte par ses seuls acquis scientifiques ; à la différence du « conseil économique », qui a une dimension plus extensive. Le conseiller émet un avis proche du « diagnostic économique » (*ibid.*, 39), et peut à cet effet intégrer des éléments d'information non économiques indispensables à l'exercice de cette fonction (*ibid.*, 41). De fait, Malinvaud

¹³² A vrai dire, Malinvaud n'emploie quasiment jamais le mot « expertise ».

¹³³ Ce n'est évidemment pas la seule littérature sur la question de l'expertise. Ce thème est aujourd'hui plus intensément investi, et se constitue progressivement comme un domaine d'analyse systématique. Voir Collins et Evans (2002, 2007). Il est certain que cette littérature pourrait éclairer plus encore les écrits méthodologiques de Malinvaud.

semble confondre les notions de « conseil » et d' « expertise ». Mais il s'agit peut-être là d'un leurre¹³⁴, et que ce dernier hiérarchise en fait plusieurs niveaux de conseil – intégrant par ce fait le niveau de l'expertise. Dans tous les cas, il semble bien que ce soit les conditions d'exercice de l'« expertise économique » qui fassent principalement problème pour Malinvaud.

1.2. Logique de l'expertise

La première difficulté de l'exercice de l'expertise économique repose sur le fait qu'elle est une interaction sociale : une communication entre économistes et représentants politiques. Une interaction qui ne s'improvise pas, et dont on ne s'imagine pas *a priori* les difficultés. Et Malinvaud de mettre au jour quelques obstacles à l'efficacité de l'expertise : un biais pédagogique, un conflit de perspective, des effets pervers relatifs à l'interaction. Ainsi, l'expertise suppose-t-elle d'abord quelques qualités pédagogiques. Il s'agit en effet de trouver le « ton juste » et de s'efforcer à formuler un message simple. Deux exigences à adopter afin si les économistes veulent faciliter leurs interactions avec le politique :

« On doit reconnaître qu'il n'est pas facile de trouver le ton juste, surtout quand on tient compte de ceux que nous devons chercher à convaincre quand nous avons raison. [...] Notre message doit être simple pour être entendu ; un énoncé scrupuleux ne porte pas, car il contient trop de clauses conditionnelles que le destinataire n'est pas en mesure d'apprécier ». (Malinvaud, 1990a, 120)

De telles dispositions pédagogiques ne s'improvisent pas. Edmond Malinvaud, lui-même, a dû s'y contraindre au cours de sa carrière institutionnelle de statisticien. Il souligne ainsi ses efforts passés à justifier la fiabilité et des observations et des instruments statistiques auprès du grand public¹³⁵. Faisant de nécessité vertu, Malinvaud s'est alors convaincu des avantages

¹³⁴ Malinvaud ayant vraisemblablement lu l'ouvrage de Mingat et *al.* (1985), car il le cite dans son introduction à *Voies de la recherche macroéconomique* (1991).

¹³⁵ On tient à souligner les difficultés effectives à communiquer, pour ceux qui en ont la charge, les résultats de la statistique publique. Desrosières (1993) souligne la particularité des controverses portant sur les indices statistiques, qui montrent une certaine dualité : selon qu'elles portent sur la mesure ou sur l'objet lui-même. Dans le premier cas, la réalité de la chose à mesurer n'est pas contestée et on discute de la façon de la mesurer : le

à faire preuve de pédagogie dans ses interventions à l'adresse des profanes. Il finit même par y voir une partie intégrante de son travail :

“An official statistician has to convey to the general public the result of his most important observations. This also requires confidence: the statistical tools must be commonly recognised as reliable. In my country in which most of the statistical system is of recent origin, in which economic and social education is insufficiently developed and in which the degree of political consensus is low, I have had to spend part of my time on this activity, notably when the matter measured by some statistics was the object of a public debate. I did it without reluctance and considered it as one aspect of my role as a teacher”. (Malinvaud, 1987, 311-312)

Si l'expert doit s'armer de pédagogie, cela s'explique également par le fait que son interaction avec le pouvoir politique enferme un conflit de perspectives. Les deux parties n'ont ni les mêmes intérêts, ni les mêmes finalités. Les représentants politiques agissent et réagissent en fonction de l'« opinion publique », quand les experts économiques se prononcent vis-à-vis des seuls phénomènes économiques –et peuvent ainsi agir contre cette opinion publique. Malinvaud souligne cette dimension conflictuelle, en l'illustrant par sa propre expérience. Il évoque ainsi un cas où les représentants politiques n'ont pas suivi l'avis de leurs conseillers¹³⁶. Le rôle de l'expert est d'informer le politique sur les contraintes économiques :

débat se pose alors en termes de « fiabilité » des opérations statistiques. Ainsi, on discute de la croissance du PIB, de l'inflation, de la pauvreté, ou autre indice, à partir de ces référents. Les statistiques jouiraient en ce sens d'une position de surplomb par rapport aux débats, leur conférant des référents neutres et rendant possible le débat lui-même. Dans le second cas, c'est la définition de l'objet et son existence même qui sont remises en cause : elles sont perçues comme des conventions, qu'il s'agit de discuter. Ici, on accuse les pouvoirs publics de cacher le « vrai » chiffre du chômage, ou celui de la fécondité. Et, dénoncer le fait que la statistique soit affaire de convention, n'est pas nouveau : l'histoire de cette discipline est en fait jalonnée de telles accusations, comme de tentatives d'y répondre. La difficulté de traiter des objets statistiques tient donc en ceci : « références du débat, ces mesures sont aussi objets de débats » (1993, 7). On comprend alors mieux les conditions dans lesquelles Malinvaud s'est convaincu des vertus de la pédagogie. L'attitude qui fut la sienne, et qu'il nous décrit, peut trouver une bonne illustration dans une communication de Malinvaud à l'Académie des Sciences Morales et Politiques : « L'observation statistique des réalités économiques et sociales » (Malinvaud, 1976).

¹³⁶ On ne peut s'empêcher de citer Malinvaud à ce propos : “We were, however, more far sighted than average informed public opinion, to which politicians always are very sensitive. This was obvious in particular in 1975-6 when at the *Commissariat du Plan*, a medium-term programme up to 1980 was being discussed, almost all partners agreed in thinking in terms of a quick return to past growth rates, against the advice of the technicians. Similarly the gloomy medium-term projections issued by INSEE in 1975, 1978 and 1979 were considered as

exposer un avis objectif sur ce qu'il est possible de faire. Il s'agit donc d'informer, ou même parfois, d'éduquer le politique dans son rapport à l'économique. Ainsi l'expert, tel un chasseur de mythes, a pour devoir de rappeler les autorités publiques à la réalité des faits. Un travers souvent observé par Malinvaud, qui relève deux types de comportements politiques chevaleresques, en indiquant comment l'expert doit se comporter face à cela :

“I think our role is to impress upon the politicians a more objective assessment of what is feasible. In government circles and in the public at large, people tend to believe in dreams. Some tend to believe, rather simplistically, that they are able to obtain better results because they are smarter than others. Others tend to neglect all the conditions of success, all the constraints of economic activities. Therefore, as advisors, we have to keep reminding that a particular measure that is intended may have perverse indirect effects of a complex nature or may have a weaker direct effect than was thought.” (Holly et Philips, 1987, 290)

Malinvaud tient également à signaler que cette interaction experts / politique produit deux effets pervers majeurs. En premier lieu, celle-ci a pour fâcheuse conséquence de biaiser la politique économique vers le court terme (Malinvaud, 1987, 311). En effet, le court-terme intéresse principalement le politique, qui veut emporter l'adhésion de l'opinion publique. Or, les conseillers économiques sont eux-mêmes plus aptes à émettre des jugements à propos d'effets à court-terme, qu'à propos de ceux à moyen ou long-terme. En conséquence, ils jouent le jeu des représentants politiques. En second lieu, Malinvaud signale la tendance de quelques conseillers qui, prenant prétexte d'un argument quelconque, tentent de faire endosser leur opinion propre au représentant politique (Malinvaud, 1987, 311). Or, note ce dernier, ce genre d'attitude risque fort de porter atteinte à la confiance des hommes politiques dans le service public¹³⁷. Un dernier effet pervers tient aux conditions mêmes de la prévision en

almost scandalous. Governments repeatedly said these projections, which turned out to be too optimistic would not materialise because proper action would be taken. The whole society, except for some rare individuals, did not want to face the challenge. This was the second time in my life when such type of reaction could be observed, the first one having been the period immediately preceding the Second World War” (Malinvaud, 1987, 310-311).

¹³⁷ Le commentaire de Malinvaud pouvant être sujet à une interprétation légèrement différente, on tient à exposer – par précaution – ce qu'il soutient exactement: “The second consequence, which I noted in the behaviour of some high civil servants, is their inclination to take decisions themselves and then to find any kind of argument

économie, qui suppose souvent de faire appel à un langage probabiliste. Et les conseillers se servent de fait des probabilités, pour présenter les diverses options (plus ou moins certaines) qui s'offrent au politique. Mais ce dernier appréhende souvent le « probable » avec optimisme, surtout si les situations sont déplaisantes :

« Unfortunately what can objectively be said in macroeconomics is limited, while acting against macroeconomic difficulties may appear as urgent. The proper answer to this problem is, of course, that advisers should convey to decision makers some feeling about the likelihood of effects that are still imperfectly known. Politicians, however, typically interpret any probability assessment as leaving them the option to forget about the most unpleasant events”. (Malinvaud, 1987, 311)

En présentant trois séries difficultés, Malinvaud montre que l'expertise économique ne doit pas rester qu'une pratique informelle, si l'on veut pouvoir en éviter les écueils. Ce n'est pas non plus une pratique dénuée d'enjeux : elle détermine en partie la confiance que l'on attribuera à la science économique, et plus généralement, au service public.

1.3. Recommandations déontologiques

En présentant les conditions d'exercice de l'expertise économique, Malinvaud s'attache à démontrer qu'il en perçoit les enjeux présents et futurs pour la science économique. Il sait le rôle déterminant des experts dans le sentiment de confiance que nourrira le public, comme le politique, à l'égard des économistes. Le rôle des experts est donc fondamental pour la profession, et il ne faudrait qu'ils participent à entacher plus encore la réputation dont est désormais pourvue la science économique. Pour y remédier, il apparaît nécessaire d'encadrer l'expertise afin qu'elle serve mieux les autorités publiques, sans constituer un facteur de troubles supplémentaire. D'où l'enjeu, pour Malinvaud, de formuler quelques recommandations déontologiques, dans le but avoué de réguler la pratique de l'expertise. En premier lieu, Malinvaud exhorte à insister sur le consensus : l'expert doit se borner à témoigner du consensus de la communauté scientifique sur une question donnée.

in order to talk politicians into endorsing the decisions; but this does not contribute in the long run to confidence in the civil service on the part of the political class”. (Malinvaud, 1987, 311)

“When they address others, macroeconomists should, it seems, limit their statements to what is sufficiently well established to be the object of a kind of consensus in the profession. Indeed, their statements are supposed to be objective, so that they can be accepted by people who are not able to judge of their validity by themselves.” (Malinvaud, 1987, 311)

“Acting in a country where the Marxist influence on intellectuals has been traditionally strong, I have been more constrained by this rule than my colleagues acting in some other countries. The rule, however, is imperative for anyone who considers economics as a science. It also implies that we should always resist the temptation of gaining easy success in the media by presenting as truth some of our personal views that are not yet shared by our professional colleagues”. (Malinvaud, 1987, 311)

En rappelant à l'ordre les experts sur la nécessité de s'en tenir au consensus, Malinvaud reconnaît une certaine forme de dégénérescence dans l'exercice de l'expertise. Nombreux sont les experts qui, profitant de leur avantage différentiel en matière économique, outrepassent leur rôle et s'érigent en conseillers. Mais Malinvaud comprend également cette dégénérescence en tant qu'elle est une conséquence du « dilemme » précédemment exposé : « [...] on comprend qu'ils aillent dans leurs avis au-delà de ce que leur science démontre. » (Malinvaud, 1988, 6). Ainsi, avec Malinvaud, on reconnaît notre naïveté première à distinguer strictement « conseil » et « expertise », qui tendent en réalité à se confondre dans la pratique. Et c'est précisément cela que Malinvaud veut empêcher : la confusion des genres, qui ne peut se réaliser qu'en prenant conscience du phénomène. Il ne suffit pas de dégager des catégories ou des niveaux d'exercice de l'expertise¹³⁸, pour que les acteurs s'y contraignent. Il faut d'abord insister sur le caractère nécessaire de cette contrainte, en soulignant le fait que l'expertise a des conséquences sur la valeur qu'on accordera à la science économique dans son ensemble. Par ailleurs, assumer la confusion des genres dans la pratique permet à Malinvaud de proposer de règles déontologiques, valables pour tous. Il expose alors, à l'intention de tous, les quelques règles déontologiques auxquels il s'est lui-même astreint par le passé dans l'exercice de ses fonctions de conseiller :

¹³⁸ Typiquement, reconnaître une hiérarchisation entre un niveau faible (expertise) et un niveau fort (conseil) d'engagement.

« Devant ce dilemme ma déontologie, que je vous propose d'adopter, consiste premièrement à me sentir le devoir d'étudier les problèmes économiques importants de nos sociétés¹³⁹, deuxièmement à m'exprimer à leur sujet dès lors que j'ai atteint une intime conviction, troisièmement à doser l'autorité que je cherche à donner à mon message en fonction de l'étendue du soutien qu'il reçoit de la part des autres membres de ma profession. » (Malinvaud, 1990a, 120)

Insister sur les consensus peut constituer un moyen efficace pour solidariser tous les économistes engagés – de près ou de loin – dans l'action publique. Il s'agit de prendre conscience, collectivement, des enjeux du « conseil » pour l'image publique de la science économique. Malinvaud insiste à nouveau sur ce point, en 2003, en n'omettant pas d'en mentionner les limites pratiques. En effet : un avis, à propos duquel on signale le faible consensus de la profession, a bien moins de chances de convaincre les intéressés de s'y conformer.

“On the other hand, when as a policy advisor I am led to present an argument for which I know there is not a fair degree of consensus in the profession, I feel a duty to mention the fact. But I must also put restraint on the practice of these ethics, because most politicians are overconfident in their own judgment and too inclined to find excuses for not listening to serious advice coming from their technicians. So that is, effectively, a difficult situation. But I repeat, I believe there is more consensus in the profession than outsiders, or perhaps even ourselves, think”. (Malinvaud, 2003, 197)

Il ne faut cependant pas s'y méprendre : Malinvaud reste enthousiaste devant le fait que le « conseil économique » soit désormais une activité bien implantée, notamment auprès des autorités publiques¹⁴⁰. Et, au passage, une telle évolution donne tout son poids à l'épistémologie de Malinvaud : la science économique est effectivement pourvue d'une double fonction. Mais il reste à savoir si ces deux fonctions ne tendent pas, de plus en plus, à

¹³⁹ On lit, dans cette phrase, une indice qui renforce notre hypothèse du chapitre 2 : il y a bien une dimension spéculaire à la double fonction de la science économique (« comprendre » et « conseiller »). Malinvaud affirme ici nettement qu'il se sent le devoir (injonction subjectivé) d'étudier les problèmes qu'ont à traiter les décideurs publiques : il s'agit donc, en conseillant, de mieux orienter les recherches sur ce qu'il faut comprendre, pour pouvoir conseiller ; *etc.*

¹⁴⁰ Ce qui semble le plus évident. Mais pensons également au domaine privé, où se multiplient les instituts de l'observation de la conjoncture, ou d'autres services (internes aux entreprises) de prévision macroéconomique, *etc.*

s'autonomiser ; et, si la pratique de l'expertise économique ne tend pas à s'engager, trop au-delà, de ce que permet la science économique. Il y a effectivement un risque. Les recommandations déontologiques de Malinvaud peuvent d'ailleurs être lues en ce sens : un appel à re-solidariser les deux fonctions intrinsèques de la science économique, en limitant leur développement autonome. Mais, symétriquement, Malinvaud perçoit également le risque que la science économique ne se préoccupe plus de sa finalité de « conseil ». Il critique alors les quelques économistes qui, prenant prétexte des échecs de l'action publique, ont incriminé les seuls responsables politiques – omettant, de manière coupable pour Malinvaud, d'y voir la responsabilité jointe des économistes.

1.4. Une conception éthique du service public

On ne saurait conclure ce dernier chapitre sans évoquer ce que Malinvaud appelle de ses vœux : la reconnaissance d'une conception éthique du service public. Pour lui, les difficultés notoires de la planification¹⁴¹ ont suscité, à partir des années 1970, une certaine méfiance de la part de quelques économistes envers la politique économique. Une méfiance qui, selon Malinvaud, est à l'origine de plusieurs évolutions dans l'enseignement et le management économique. Or, cette évolution lui déplait largement, et surtout, il n'en retire pas l'impression que ces évolutions ont rendu perfectibles la politique économique des grands pays industriels – bien au contraire:

“However, I venture to say that, in my environment and at the present stage of reconsideration of what public economics ought to recommend in its allocation branch, there seems to be a good deal of confusion in ideas. For what I know, the old practical rules for cost-benefit analysis and its implications in pricing and in the choice of projects have been downgraded. Ample room is now left to operators for anything that can improve their market shares, for instance as between alternative means of transportation. Tariffs are uncertain, because they are so frequently revised. The weight of political considerations increases again, to the detriment of economic rationality.”
(Malinvaud, 2001b, 7)

¹⁴¹ Il indique néanmoins qu'il est encore trop tôt, aujourd'hui, pour dresser un bilan global de la planification française. L'histoire de cette période n'ayant d'ailleurs pas encore véritablement entrepris. Et Malinvaud de dresser un rapide inventaire des succès et des échecs de la planification française (2001b, 7).

Ainsi, Malinvaud n'hésite-t-il pas à condamner certaines théories contemporaines, qui insistent trop lourdement sur la notion de « *government failures* » pour bien spécifier les défaillances de l'Etat dans sa gestion des affaires publiques. Or, Malinvaud persiste en son sens: si il existe sans doute de telles « *government failures* », les causes de ce phénomène ne sont pas à rechercher dans une improbable corruption de la classe politique dans son ensemble. Ici, il vise explicitement la démarche théorique du *Public Choice*, dont il associe étroitement les arguments à la volonté politique d'empêcher toute forme d'intervention publique. Pour Malinvaud, les causes du phénomène en question (« *government failures* ») sont évidemment à rechercher ailleurs ; notamment dans les limites de la connaissance « objective » en économie :

“This does not mean that I am now fully satisfied with the turn taken by economic teaching about the issues that were then concerning us. Neither am I satisfied with what I see around about the actual management of infrastructures, collective services, and the environment. I have no objection to the phrase "government failures," which is now common. I have experienced quite a few such failures, but the proper diagnosis of them was most often different from what is being taught. When a so called "public choice theory" is arguing as if public decision makers and their staff were moved only by self-interest, this may be building a theory of corruption, but not much more. Actually the main government failures in our countries are due either to mistakes in knowledge and judgement or to failures of the political democratic process.” (Malinvaud, 2001b, 6)

A contre-pied de ces théories, Malinvaud oppose volontiers une « conception éthique du service public ». Par ailleurs, il souligne les risques relatifs à la seule considération de l'intérêt propre dans l'enseignement et le management économique ; un risque pour le futur des démocraties. Ainsi, les économistes ont un rôle à ne pas ignorer vis-à-vis des risques de que cette hypothèse méthodologique ne se propage pas abusivement dans le monde social. Il ne faudrait pas faire croire, en particulier aux étudiants, qu'il s'agit là d'un point de vue ontologique sur le monde social. Aussi les économistes ont-ils la charge de répéter plus souvent cette évidence, au cours de leurs enseignements :

“The point deserving some attention in this essay is that there is an ethic of the public service, which is widely shared and breaches of which are widely disapproved. This ethic leads many to resist the temptation to follow what the pursuit of selfish interest would imply. Ignoring or, worse, disparaging this ethic when teaching to students is misleading them and is not healthy for the future of democracies. I know that we economists have to study economic incentives, because

private business has to achieve economic results and because it would be dangerous to expose citizens and civil servants to situations in which economic incentives would too strong and too often be conflicting with ethical incentives. But when teaching courses on the economics of incentives, we ought to explain what is really at stake, without unduly propagating a vision of human beings and of the world where economic incentives would exclusively dominate.” (Malinvaud, 2001b, 6-7)

Malinvaud condamne ainsi la tentation de quelques économistes de vouloir se désolidariser des autorités publiques. Or, une telle stratégie d’abandon n’a rien pour lui plaire, et il n’y verrait qu’une nouvelle forme de fuite devant les difficultés. Pour Malinvaud, le problème principal demeure : il s’agit de remédier aux « échecs des économistes », sans renoncer à la double fonction de la science économique : conseiller et comprendre.

Conclusion du chapitre 3 : Malinvaud ou la volonté normalisatrice

La réflexion de Malinvaud est, ici encore, toute orientée vers un but précis : retrouver la confiance du public. Dans un premier temps, il s’attache ici encore à justifier le scepticisme du public vis-à-vis de la capacité des économistes à conseiller « objectivement » les autorités publiques. Mais, de la même manière qu’il tenta de remédier aux limites de la connaissance « objective » en économie, Malinvaud tente de remédier aux facteurs aggravant de cette situation que sont les travers des économistes, et les conditions de l’expertise économique.

Reconnaissant d’abord les travers des économistes (le dogmatisme, l’opportunisme, *etc.*) ; que quelques facteurs contemporains tentent à aggraver plus encore (le jeu des media notamment) ; Malinvaud dresse un constat froid : la discipline manque de sérénité. Mais il comprend également qu’il y a à cela des raisons de fond ; et il s’attache à en expliquer l’origine en tirant toutes les conséquences des limites méthodologiques de la discipline : les preuves empiriques n’y ont pas un caractère décisif, et le principe « réfutationniste » de Popper ne s’applique quasiment jamais. Il n’y a donc aucun critère suffisant pour organiser la recherche en économie. De là toutes les querelles, toutes les oppositions doctrinales et tous les débats stériles qui semblent caractériser la recherche en économie. Mais Malinvaud d’affirmer que celle-ci peut tout de même être le siège d’une accumulation lente et progressive ; mais à une condition : adopter une attitude déontologique. Pour progresser, la science économique

doit évoluer collectivement avec « discipline ». Il en va de la crédibilité de la discipline aux yeux du public, et aux yeux du décideur public.

La seconde série de raisons, expliquant plus directement les difficultés des économistes à conseiller « objectivement » les autorités, relève des conditions plus particulières de l'expertise économique. Si cette pratique a longtemps été pratiquée de façon informelle, Malinvaud se sent le devoir d'attirer l'attention sur les difficultés intrinsèques à cet exercice ; et qui contribuent sûrement à compliquer la tâche de la simple expertise. Ici, encore la mise en question de l'activité de « conseil » aboutit, avec Malinvaud, à la nécessité d'en normaliser la pratique. Dans le but, notamment, que la fonction de « conseiller » reste attachée à son corollaire fonctionnaliste: « comprendre ». Le risque de se désolidariser ces deux fonctions existe aussi dans le champ académique, Garder ensemble, de manière solidaire, les deux fonctions de la science économique semble également constituer la garantie de retrouver – un jour – la confiance du public.

Conclusion générale

La réflexion méthodologique systématique n'a donc pas fait d'Edmond Malinvaud un hétérodoxe. Si on pouvait interpréter de la sorte son intervention surprise de 1996, l'étude des écrits méthodologiques montre qu'il n'en est rien. Les commentateurs se sont polarisés sur un article, contribuant à l'ériger au rang d'« évènement », proprement spectaculaire, mais que l'introduction de la continuité suffit à déstabiliser. De fait, la majeure partie des thèses que Malinvaud développa dans cet article, étaient présentes parfois depuis longtemps. Pour ceux qui auraient voulu tout de même se convaincre du caractère « hétérodoxe » des thèses de ce dernier : on a montré qu'il a lui-même tenu à exposer, explicitement, ses différences –en justifiant largement l'évolution de la science économique depuis les années 1950. Une question demeure à ce niveau : si Malinvaud n'est pas hétérodoxe, il faut mettre à jour ce qui l'anime, et apprécier la manière avec laquelle il aborde le problème des « échecs des économistes ». Deux séries de raisons semblent, pour lui, expliquer ces « échecs ». Une première série de raisons proprement épistémologiques, qui dédouane la responsabilité des économistes : les lacunes de la compréhension « objective » des phénomènes économiques. Et une autre série de raisons qui inculpe plus clairement les économistes : Malinvaud insiste alors sur les travers des économistes, et les problèmes liés à l'expertise économique.

Dans les deux cas, Edmond Malinvaud montre une volonté farouche de répondre à ces enjeux. Il propose, dans cet esprit, de re-considérer la démarche macroéconomique, qui ne peut légitimement plus échapper à des fondements microéconomiques. La question se pose néanmoins de savoir si des seuls références micro- suffisent à satisfaire les objectifs opératoires de la macro-. La réponse lui semble négative, et il avance que dans la pratique les macroéconomistes se passent bien d'hypothèses micro- systématiques si elles rentrent en contradiction avec les observations empiriques. Il en découle un situation bâtarde qui ne satisfait pas pleinement Edmond Malinvaud, qui encourage à poursuivre les efforts « lucides » pour ériger une macroéconomie sur des fondements micro- dits « réalistes » : en intégrant les problèmes de l'agrégation, une spécification correcte du comportement individuel et des cadres institutionnels pour chaque configuration donné, etc. Dans l'intervalle, Malinvaud semble se complaire dans une forme d'« éclectisme » méthodologique, qu'il revendique par ailleurs. Non par provocation, mais parce que c'est la meilleure attitude à adopter pour qui

nourrit de pareilles aspirations : conseiller. Pour ce faire, il assume une méthodologie particulière, où « faire feu de tout bois » serait censé cumuler les avantages de toutes les méthodes disponibles dans l'unique but de répondre, à ce qu'il prend pour la finalité essentielle de la science économique : le conseil.

La réflexion méthodologique conduit ainsi à assumer que les « échecs des économistes » sont partiellement dus aux lacunes de la compréhension « objective ». Les économistes ont échoué, parce que leurs conseils n'étaient, et ne pouvaient pas être adéquats. Mais pas seulement. Il faut également signaler quelques facteurs aggravant de cette situation : les travers de la profession des économistes, et les difficultés inhérentes à l'activité de conseil. Prenant acte des « travers des économistes », qu'il tient à illustrer au sein même de la profession, Malinvaud se distingue encore par sa volonté farouche d'identifier l'origine du problème et d'y proposer une solution. Le diagnostic semble clair : les preuves empiriques et la norme poppérienne sont des conditions nécessaires mais pas suffisantes pour organiser la recherche. Il faut trouver un moyen pour, faire accepter et contraindre la profession, au caractère progressif de la production de la connaissance en économie. Pour ce faire, Malinvaud ne voit pas autre chose qu'invoquer la « discipline ». Il s'agit donc de forcer la profession à adopter des règles déontologiques ; quelques peu conventionnelles (pour reprendre Karl Popper). Et cette même conclusion semble devoir s'imposer dans l'activité de conseil. Dans les deux cas, Malinvaud tente d'empêcher les économistes n'outrepassent leur rôle, et ne se désolidarisent d'une des deux fonctions inhérentes à la science économique : « conseiller » et « comprendre ».

Dans ces deux conditions, soutenir que la réflexion méthodologique systématique aurait fait de Malinvaud un hétérodoxe, nous paraît bien éloigné de la vérité. Il reste pourtant à noter que cette réflexion a contribué plus encore à faire de ce dernier un économiste atypique. S'il est incessamment motivé par l'idée de remédier aux « échecs des économistes », force est de constater qu'il finit par adopter une posture méthodologique originale. En effet, vouloir à la fois revendiquer le droit à un « éclectisme » méthodologique, et encourager une certaine vigilance déontologique – à tous niveaux de la profession – peut sembler certes contradictoire, mais en tous les cas, cela est original. On finit par comprendre que Malinvaud appelle de ses vœux une forme de renouveau de la science économique. Si ce renouveau doit se baser sur les

acquis scientifiques antérieurs – cette exigence est maintes fois répétée, il n'exclut pas de voir bientôt éclore une nouvelle manière d'aborder les phénomènes économiques :

« En d'autres termes je me demande si, à côté d'une multitude de résultats nouveaux détaillés dont on se félicitera, la recherche ne débouchera pas aussi sur de nouvelles façons de voir, de penser, peut-être même de maîtriser, les phénomènes économiques. Fais-je trop confiance à l'adage selon lequel le besoin crée l'organe ? ». (Malinvaud, 2001c, 1053)

La réflexion méthodologique de Malinvaud est évidemment toute orientée vers un but précis : retrouver la confiance du public. Les « échecs des économistes » à conseiller efficacement les autorités publiques, et à assurer une meilleure gestion (et/ou régulation) des économies de marché, constitue bel et bien le drame de Malinvaud. Et il se rend ainsi, d'autant plus sensible au « scepticisme » et à la défiance du grand public vis-à-vis des économistes. Une défiance dont ; on le rappelle ; l'émergence du champ de la méthodologie économique n'est pour lui qu'un symptôme : un symptôme de crise. Or, bien comprendre ces aspirations profondes de Malinvaud, on ne peut faire l'économie d'une étude systématique de ses écrits méthodologiques. Ceux-ci révèlent des motivations bien précises, en conférant parfois un vernis romantique à sa démarche. L'insertion dans le champ de la méthodologie économique ne l'écarte pas, fondamentalement, de sa volonté de remédier aux « échecs des économistes ». Au contraire, elle semble l'assister : pour dégager quelques voies possibles de re-configurations de la science économique. Ainsi, le drame de Malinvaud est-il toujours accompagné d'espoir et d'optimisme en l'avenir. Et c'est dans un article, qui se veut spéculatif, qu'il nous fait le mieux entrevoir ce qui l'anime. Au creux de ces années sombres, vécues comme une phase transitoire, Malinvaud caresse l'idée de voir prochainement resurgir une science économique flamboyante :

“After a period of doubts the usefulness of economics as a normative science will again be recognised. A new doctrine for macroeconomic policy making will emerge; it will be less simple-minded and more cautious than the one following in the older days from vulgar Keynesianism; but it will not recommend abstention under any set of circumstances, while it will also pay great attention to market incentives. Similarly economists will again have a role to play in the choice of public projects and taxation rules. Stress will everywhere be laid on the international aspects of policies, since these aspects will be dominant features of the challenges people will have to face.” (Malinvaud, 1991b, 67)

Bibliographie

Beaud M., et Dostaler G, 1993, *La pensée économique depuis Keynes. Historique et dictionnaire des principaux auteurs*, Paris, éditions du Seuil.

Blaug M., 1985, *Great economists since Keynes: an Introduction to the Lives & Works of one hundred great economists of the past*, Brighton, Harvester Press.

Boudier-Bensebaa F., 2002, « La trajectoire de transformation est-allemande : entre sismothérapie et assistanat ». In: *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 33, n° 2, dossier: Les nouveaux Länder: un cas atypique de la transition? , p. 9-24.

Bourdieu P., 2001, *Science de la science et réflexivité*, cours du Collège de France 2001, Paris, éditions Raisons d'agir.

Boyer R., 1997, « En quoi et pourquoi les théories macro-économiques contemporaines sont-elles nouvelles ? », Texte d'allocution pour le colloque : « Qu'y a-t-il de nouveau dans la science économique ? », Université de Paris X-Nanterre, 22-24 septembre 1997.

Boyer R., 2003, « L'avenir de l'économie comme discipline », *L'Économie politique*, n° 19, p. 33-47.

Carré J.-J., Dubois P., et Malinvaud E., 1972, *La croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre*, Paris, éditions du Seuil.

Collectif, 1988, *Mélanges économiques. Essais en l'honneur de Edmond Malinvaud*, Paris, Economica.

Collins H., et Evans R., 2002, « The Third Wave of Science Studies: Studies of Expertise and Experience », *Social Studies of Science*, vol. 32, n° 2, p. 235-296

Collins H., et Evans R., 2007, *Rethinking Expertise*, Chicago, University of Chicago Press.

Demeulemeester J.-L., 2011, « Renouveler la science économique? Prendre l'historicité au sérieux », working papers AFC, n° 3.

Desrosières A., 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, éditions La Découverte, 2nde édition, 2010.

Di Ruzza R., et Halevi J., 2004, « How to Look at Economics Critically: Some Suggestions », In: Fullbrook E. (dir.), *A Guide to what's wrong with economics*, London, Anthem Press, p. 133-143.

Hausman D., 1992, *The Inexact and Separate Science of Economics*, Cambridge, Cambridge University Press.

Holly A., et Phillips P., 1987, « The ET Interview: Professor Edmond Malinvaud », *Econometric Theory*, vol. 3, p. 273-295.

Krueger A., 2003, « An Interview with Edmond Malinvaud », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 17, n°1, p. 181-198.

Le Bot J.-M., 2003, « L'économie marginaliste : une science des quantités de jouissance ? », *Tétralogiques*, n° 15, p. 137-147.

Leroux A., et Marciano A., 1998, *La philosophie économique*, Paris, Presses Universitaires de France.

Les Econoclastes, 2003, « Avant-propos », in : *Petit bréviaire des idées reçues en économie*, La Découverte, p. 5-8. [Article résumé sur le site du mouvement « autisme-économie », dans la rubrique : « Eux-mêmes le disent ! ». Disponible sur: <http://www.autisme-economie.org>].

Lordon F., 1997, « Le désir de "faire science" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 119, p. 27-35.

Malinvaud E., 1953, « Capital Accumulation and Efficient Allocation of Ressources », *Econometrica*, vol. 21, p. 233-266.

Malinvaud E., 1954, « Aggregation Problems in Input-Output Models », in T. Barna (dir.), *The Structural Interdependence of the Economy*, New York, John Wiley, p. 188-202.

Malinvaud E., 1956, « L'agrégation dans les modèles économiques », *Cahiers du séminaire d'économétrie*, CNRS, n° 4, p. 69-14.

Malinvaud E., 1957, *Initiation à la comptabilité nationale*, Paris, Imprimerie nationale.

Malinvaud E., 1964, *Méthodes statistiques de l'économétrie*, Paris, Dunod.

Malinvaud E., 1969, *Leçons de théorie microéconomique*, Paris, Dunod.

Malinvaud E., 1976a, « Thoughts on Planning in Western Economies », in: T.S. Khachaturov, *Methods of long-term planning and forecasting*, London, Macmillan, p. 22-47.

Malinvaud E., 1976b, « L'observation statistique des réalités économiques et sociales », *Communication à l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, séance du 8 novembre 1976, revue des travaux de l'Académie, 2^{ème} trimestre, p. 661-685.

Malinvaud E., 1977, *The Theory of Unemployment Reconsidered*, Basil Blackwell, Oxford ; trad. fr. revue et complétée par l'auteur, 1980, *Réexamen de la théorie du chômage*, Paris, Calmann-Lévy.

Malinvaud E., 1980, *Profitability and Unemployment*, Cambridge, Cambridge University Press.

Malinvaud E., 1981-82, *Théorie macroéconomique*, 2 vol., Paris, Dunod.

Malinvaud E., 1984, « Crise de la planification ou crise de la théorie économique? », contribution à : *Stratégies économiques à moyen terme*, Bureau du Plan, Bruxelles.

Malinvaud E., 1987, « The Challenge of Macroeconomic Understanding », *Banco Nazionale del Lavoro Quarterly Review*, n°162, p. 219-238.

Malinvaud E., 1988a, *Leçon inaugurale*, faite le mercredi 27 janvier 1988, Paris, Collège de France.

Malinvaud E., 1988b, « Econometric Methodology at the Cowles Commission: Rise and Maturity », *Econometric Theory*, vol. 4, 1988, p. 187-209.

Malinvaud E., 1989, « La connaissance des phénomènes économiques », in *Encyclopédie Philosophique Universelle*, vol.1, L'univers philosophique, Paris, Presses Universitaires de France, p.1292-1297.

Malinvaud E., 1990a, « Propos de circonstance sur les orientations de la discipline économique », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*. 45^e année, n°1, p. 115-121.

Malinvaud E., 1990b, « Progrès et écueils de la science économique », *L'Actualité économique*, vol. 66, n°1, p. 5-13.

Malinvaud E., 1990c, « Microéconomie et macroéconomie relèvent-elles des mêmes principes méthodologiques ? », in Association française de Science Economique, *La méthodologie de l'économie théorique et appliquée aujourd'hui*, Paris, Nathan, p. 3-13.

Malinvaud E., 1990d, « Fondements micro-économiques de la macro-économie », dans : Greffe X., Mairesse J., et Reiffers J.-L., *Encyclopédie économique*, Paris, Economica, p. 583-607.

Malinvaud E., 1991a, *Voies de la recherche macroéconomique*, Paris, éditions Odile Jacob.

Malinvaud E., 1991b, « The next fifty years », *The Economic Journal*, n° 101, p. 64-68.

Malinvaud E., 1991c, Review: [untitled], *The Economic Journal*, vol. 101, n° 406, p. 634-636.

Malinvaud E., 1995a, « Sur l'hypothèse de rationalité en théorie macroéconomique », *Revue économique*, vol. 46, n°3, p. 523-536.

Malinvaud E., 1995b, « L'économie s'est rapprochée des sciences dures, mouvement irréversible mais achevé », in d'Autume A. et Cartelier J., *L'économie est-elle devenue une science dure ?*, Paris, Economica, p. 9-17.

Malinvaud E., 1996, « Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes ? », *Revue d'Economie politique*, v.106, n°6, p. 929-942.

Malinvaud E., 1997, « L'économétrie dans l'élaboration théorique et l'étude des politiques », *L'Actualité économique*, vol. 73, p. 11-25.

Malinvaud E., 2001a, « Les échanges entre science économique et autres sciences sociales », *L'Économie Politique*, vol. 3, n°11, p. 7-33.

Malinvaud E., 2001b, « Some Ethical and Methodological Convictions », *The American Economist*, Spring, vol. 45, n°1, p. 3-16.

Malinvaud E., 2001c, « Recherche et enseignement supérieur. Les défis de la discipline économique », *Revue économique*, vol. 52, n° 5, p. 1043-1053.

Malinvaud E., 2007, « Préface », dans : Encyclopaedia Universalis, *Dictionnaire de l'économie*, Paris, Albin Michel, p. 5-6.

Mazodier P., 1992, *Edmond Malinvaud*, document à usage du personnel interne de l'INSEE.

Mingat A., Salmon P., et Wolfelsperger A., 1985, *Méthodologie économique*, Paris, Presses Universitaires de France.

Orléan A., 2010, « Allocution d'André Orléan président de l'AFEP », Texte d'allocution pour la journée de lancement de l'Association Française d'Economie Politique (le 17 décembre 2009). Texte disponible sur le site de l'AFEP : <http://www.assoekonomiepolitique.org>.

Raveaud G., 2008, « Causalité, holisme méthodologique et modélisation « critique » en économie », *L'homme et la société*, 2008/4-2009/1, n° 170-171, p. 15-46.

Annexes au mémoire

Plusieurs notes de bas de page indiquaient notre intention de présenter quelques éléments complémentaires en Annexes à ce mémoire. Ces éléments ont pour but essentiel d'offrir une meilleure mise en perspective des écrits méthodologiques d'Edmond Malinvaud. La première annexe expose une bibliographie complémentaire : des écrits qu'on aurait pu considérer, mais qu'on n'a pas finalement intégrés dans le corpus ; soit qu'ils semblaient effectivement hors champ, soit qu'ils demeureraient encore pour nous introuvables (ou inaccessibles). La seconde annexe se veut une biographie plus complète que celle présentée en introduction ; on s'est essayé à définir des étapes intellectuelles dans le parcours de Malinvaud. La troisième annexe propose, quant à elle, une liste des quelques « signes » de la notoriété publique d'Edmond Malinvaud. Prendre connaissance de ces données suffit pour rendre conscience de l'étendue des publics que notre auteur semble avoir conquis.

Annexe 1. Bibliographie complémentaire

Malinvaud E., 1973, « Induction et science économique », *Journal de la société statistique de Paris*, 114^e année, n° 4, p. 266-278. [hors-champ]

Malinvaud E., 1975, « Propos sur les mathématiques utilisées en économie », *La Gazette des Mathématiciens*, n° 3, p. 59-72. [hors-champ]

Malinvaud E., 1975, « La science économique peut-elle ignorer la politique? », *Revue politique et parlementaire*, 77^e année, n°859, p. 10-24. [hors-champ]

Malinvaud E., 1979, « Le diagnostic des économistes », *l'Expansion*, n°135, octobre, p. 120. [Non trouvé]

Malinvaud E., 1980, "Positive Economics and Development in Industrial Countries", in J. Pajestka ed., *The Relevance of Economic Theories at the Present Day Society*, London, Macmillan, p. 223-237. [Non trouvé]

Malinvaud E., 1981, « La recherche en science économique », *La jaune et la Rouge*, p. 56-59. [Non trouvé]

Malinvaud E., 1981, « Econometrics faced with the needs of macroeconomic policy », *Econometrica*, vol. 49, p. 1363-1375. [hors-champ]

Malinvaud E., 1982, « Où en est la théorie macroéconomique ? », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Texte de la Conférence Luigi Solari 1981, tome XX, n° 62, p. 5-23. [hors-champ]

Malinvaud E., 1982, “The Equilibrium Concept in Economics”, in *Proceedings of the 6th International Congress on Logic, Methodology and Philosophy of Science*, Hannover, North Holland Publishing Company and PWN, p. 585-594. [Non trouvé]

Malinvaud E., 1984, « Il faut méditer sur Pierre Massé », *LU*, n°1, p. 18-19. [hors-champ]

Malinvaud E., 1984, « La science économique aujourd’hui », *Revue économique et sociale*, 42^e année, Lausanne, p. 35-45. [Non trouvé]

Malinvaud E., 1988, « La compétitivité nationale », *Revue des Sciences Morales et Politiques*, 143^e année, n°2, p. 251-268. [Non trouvé]

Malinvaud E., 1990, « Quelles ambitions assigner à la science économique? », *Bulletin de la Classe des Lettres*, Académie Royale de Belgique, 6^{ème} série, Tome 1, 10-12, p. 269-281. [Non trouvé]

Malinvaud E., 1991, « La science économique et l’information du grand public », *Bulletin d’information de l’Association des Ecrivains Scientifiques de France*, n° 40, p. 53-57. [Non trouvé]

Malinvaud E., 1997, « L’économétrie dans l’élaboration théorique et l’étude des politiques », *L’Actualité économique*, vol. 73, p. 11-25. [hors-champ]

Annexe 2. Exposé complet de la biographie d'Edmond Malinvaud

Années de formation

23 avril 1923 – naissance à Limoges (Haute-Vienne)

1942 / 1946 – Etudes à l'Ecole Polytechnique

1946 – Licence de Droit

1946 / 1948 – Etudes à l'école d'application (promotion 1948) du tout nouvel Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

1948 / 1966 – Administrateur à la Direction Générale de l'INSEE

1948 / 1950 – Responsable d'enquêtes sur les budgets familiaux (INSEE)

1950 / 1951 – *Visiting fellow* de la “Cowles Commission for Research in Economics”, Université de Chicago (bourse Rockefeller)

Comptabilité nationale & Econométrie (1952 -1962)

1951 – Nommé Chef de la section des comptes nationaux de l'INSEE

1954 / 1964 – Nommé co-rédacteur en chef d'*Econometrica* (revue de la Société Internationale d'Econométrie)

1954 / 1957 – Chargé de plusieurs enseignements à l'école d'application de l'INSEE.

1957 / 1993 – Nommé Directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE - 6^{ème} section) puis à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) ; contribue directement à la création du Centre d'Etudes des Programmes Economiques.

1957 – *Initiation à la comptabilité nationale* (publications ultérieures : 1961, 1964, 1973)

1961 – *Visiting Professor* à l'Université de Californie (Berkeley), pendant un semestre.

1961 / 1963 – Vice-président de la Société Internationale d'Econométrie

ENSAE & Recherche en microéconomie (1962-1972)

1962 / 1966 – nommé Directeur Adjoint puis Directeur de la nouvelle Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE)

1963 – Président de la Société Internationale d'Econométrie.

1964 – *Méthodes statistiques de l'économétrie* (publications ultérieures : 1969, 1978, 1981)
1966 / 1974 – Inspecteur Général de l'INSEE (promu)
1967 – *Visiting Professor* à l'Université de Californie (Berkeley), pendant un semestre ; nommé conseiller scientifique du Directeur Général de l'INSEE ; il crée, à l'INSEE, le Département de la Recherche et la revue « Annales de l'INSEE »
1968 - Médaille d'argent du CNRS
1969 – *Leçons de théorie micro-économique* (publications ultérieures : 1971, 1975, 1982)
1969 / 1972 – Direction de la revue « Annales de l'INSEE »
1969 / 1971 – Professeur associé à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris
1971 / 1973 – Vice-président de la Société de Statistique de Paris

Le temps des hautes responsabilités administratives (1972-1987)

1972 / 1974 – Nommé Directeur de la Prévision au Ministère de l'Economie et des Finances
1972 / 1974 – Administrateur de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine
1972 / 1988 – Membre du conseil général de la Banque de France
1973/ 1981 – Administrateur de la Banque Nationale de Paris
1974 / 1987 – Directeur Général de l'INSEE
1974 – Président de la Société de Statistique de Paris
1974 / 1977 – Président de l'Association Internationale des Sciences Economiques
1977 / 1981 – Président de l'Institut International de Statistiques
1981 – *Théorie macroéconomique* (2 Vol.)
1981 / 1989 – Administrateur du Groupe des Assurances Nationales
1983 / 1986 – Administrateur de l'Institut National de la Communication Audiovisuelle
1984 / 1986 – Vice-président de l'Association française des Sciences Economiques
1984 / ... – Membre du Comité Académique des Applications de la Science

Macroéconomie & Méthodologie économique (1987-2007)

1987 / 1993 – Professeur puis Professeur honoraire de la chaire d'analyse économique au Collège de France
1987 – Président de l'Association française des Sciences Economiques
1988 – Président de l'*European Economic Association*

1988 / 1989 – Président du *Macroeconomic Policy Group* (chargé de conseiller la Direction Générale des Affaires Economiques et Financières de la Commission des Communautés Européennes)

1991 – *Voies de la recherche macroéconomique*

1994 / 2004 – Président de l'Académie Pontificale des Sciences Sociales

1995 / 2003 – Président du conseil de la recherche du Centre de Recherche en Economie et Statistique (CREST) à l'INSEE

1996 – « Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes ? », *Revue d'Economie politique*, v.106, n°6, p. 929-942.

Annexe 3. Quelques indicateurs de reconnaissance

Direction de revues

1954 / 1964 – Nommé co-rédacteur en chef d'*Econometrica* (revue de la Société Internationale d'Econométrie)

1969 – Création de la revue « Annales de l'INSEE »

1969 / 1972 – Direction de la revue « Annales de l'INSEE »

1990 – Direction de la Revue d'Economie Politique

Membre de Sociétés savantes :

1961 / 1963 – Vice-président de la Société Internationale d'Econométrie

1963 – Président de la Société Internationale d'Econométrie

1971 / 1973 – Vice-président de la Société de Statistique de Paris

1974 – Président de la Société de Statistique de Paris

1974 / 1977 – Président de l'Association Internationale des Sciences Economiques

1979 / 1981 – Président de l'Institut International de Statistiques

1984 / 1986 – Vice-président de l'Association française des Sciences Economiques

1987 – Président de l'Association française des Sciences Economiques

1988 – Président de l'*European Economic Association*

1988 (?) / 1989 – Président du *Macroeconomic Policy Group* (chargé de conseiller la Direction Générale des Affaires Economiques et Financières de la Commission des Communautés Européennes)

1994 / 2004 – Président de l'Académie Pontificale des Sciences Sociales

1995 / 2003 – Président du conseil de la recherche du Centre de Recherche en Economie et Statistique (CREST) à l'INSEE

Gestion d'Institutions monétaires & financières

1972 / 1974 – Administrateur de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine

1972 / 1988 – Membre du conseil général de la Banque de France

1973 / 1981 – Administrateur de la Banque Nationale de Paris

1981 / 1989 – Administrateur du Groupe des Assurances Nationales

1983 / 1986 – Administrateur de l'Institut National de la Communication Audiovisuelle

Distinctions françaises et étrangères :

- Docteur Honoris Causa des Universités de Louvain, Bâle, Helsinki, Genève, Lausanne, Montréal, Rome (*La Sapienza*), Francfort et Milan (*Cattolica*), Lisbonne (*Nova*), Athènes, Saint-Jacques de Compostelle, Bonn.

- Médaille d'Or Bourdin (Société de Statistique de Paris, 1958) ; Médaille d'Argent du CNRS, 1968 ; Prix Léon Faucher de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, 1970 ; Prix Georges Pompidou (Haut Comité de la langue française, 1983) ; *Paolo Baffi International Prize in Economics* (San Paolo, Torino, 1992) ; Prix de la fondation Grammaticakis-Neumann (Académie des Sciences Morales et Politiques, 1993) ; *Horst Claus Recktenwald Prize in Economics* (Nuremberg, 1995).

- Grand-Croix de l'Ordre National du Mérite (1997), Commandeur des ordres de la Légion d'Honneur (1986), des Palmes académiques (1989), du Lion (Sénégal, 1975), de l'Ordre National de Côte d'Ivoire (1987) et de l'Ordre du Mérite de la République Fédérale d'Allemagne (1989).

Membre d'Académies :

- Membre de l'*Academia Europaea* (depuis 1988), membre correspondant de l'Académie des Sciences (depuis 1994), membre étranger de l'*American Academy of Arts and Sciences* (depuis 1969), de la *British Academy* (depuis 1973), de l'Académie finnoise des sciences et des lettres (depuis 1976), de l'*United States National Academy of Sciences* (depuis 1977), de l'Académie Royale de Belgique (depuis 1989), de l'*Accademia di Scienze e Lettera*, Milan (depuis 1998), membre émérite de l'Académie des technologies (depuis 2001)

Autres sources :

Collectif, 1988, *Mélanges économiques. Essais en l'honneur de Edmond Malinvaud, Economica*, Paris.

Mazodier, Pascal, 1992, *Edmond Malinvaud*, publication interne INSEE.

Page « Edmond Malinvaud » sur le site du Collège de France : www.college-de-france.fr

Who's who, 2010.

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	4
1. EDMOND MALINVAUD EN PERSPECTIVE	5
1.1. <i>La trajectoire de Malinvaud</i>	6
1.2. <i>Les écrits méthodologiques dans l'œuvre de Malinvaud</i>	8
1.3. <i>Le corpus de textes et ses difficultés</i>	9
2. LE STATUT DES ECRITS METHODOLOGIQUES	13
2.1. <i>Une cohérence à re-construire</i>	13
2.2. <i>Les motivations explicites de Malinvaud</i>	17
2.3. <i>Une insertion dans le champ de la méthodologie économique</i>	21
3. PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS DU MEMOIRE	26
3.1. <i>L'effet de surprise de l'article de 1996</i>	26
3.2. <i>Les « échecs des économistes »</i>	30
3.3. <i>Problématique</i>	32
CHAPITRE 1 : LA CURIEUSE MEPRISE DE L'HETERODOXIE.....	35
1. VARIATIONS ET REPETITIONS : L'INTERVENTION DE MALINVAUD EN PERSPECTIVE	35
1.1. <i>L'argumentation substantielle de Malinvaud</i>	36
1.2. <i>Un critique soudaine de l'économie mathématique ?</i>	38
1.3. <i>Reconsidérer les inférences interprétatives</i>	41
1.4. <i>La thèse du retournement critique de Malinvaud</i>	43
2. EDMOND MALINVAUD FACE A L'HETERODOXIE EN ECONOMIE	46
2.1. <i>Une lecture de l'histoire récente</i>	47
2.2. <i>De la justification d'une stratégie de recherche</i>	49
2.3. <i>Des rapports entre science économique et autres sciences sociales</i>	52
2.4. <i>Quelle évolution pour la science économique ?</i>	54
<i>Conclusion du chapitre 1 : la fausse piste de l'hétérodoxie</i>	56
CHAPITRE 2 : DE L'EPISTEMOLOGIE D'EDMOND MALINVAUD	58
1. UNE CERTAINE IDEE DE LA SCIENCE ECONOMIQUE	58
1.1. <i>L'« identité » de la science économique</i>	59
1.2. <i>La double fonction de la science économique</i>	61
1.3. <i>Malinvaud ou la tentation poppérienne</i>	64
1.4. <i>Les limites de la connaissance en économie</i>	66
2. LA REVENDICATION D'UN « ECLECTISME » METHODOLOGIQUE	70
2.1. <i>Avantages & limites de l'observation directe</i>	70
2.2. <i>Quels fondements micro- pour la macroéconomie ?</i>	72

2.3. <i>L'autonomie effective de la macroéconomie</i>	76
2.4. <i>La revendication d'un « écartisme » méthodologique</i>	79
<i>Conclusion du chapitre 2 : une réflexion méthodologique atypique</i>	81
CHAPITRE 3 : DES ENJEUX DE LA DEONTOLOGIE ET DU « CONSEIL » POUR LA SCIENCE ECONOMIQUE	84
1. POUR UNE DEONTOLOGIE DE LA RECHERCHE EN ECONOMIE	84
2.1. <i>Contre les travers de la profession</i>	85
2.2. <i>De quelques effets amplifiants</i>	87
2.3. <i>Un diagnostic post-poppérien</i>	89
2.4. <i>La nécessité des règles déontologiques</i>	90
2. DES DIFFICULTES INHERENTES A L'EXPERTISE ECONOMIQUE	92
1.1. <i>L'économiste sous pression</i>	93
1.2. <i>Logique de l'expertise</i>	96
1.3. <i>Recommandations déontologiques</i>	99
1.4. <i>Une conception éthique du service public</i>	102
<i>Conclusion du chapitre 3 : Malinvaud ou la volonté normalisatrice</i>	104
CONCLUSION GENERALE	106
BIBLIOGRAPHIE	109
ANNEXES AU MEMOIRE	115
TABLE DES MATIERES	122